

ECOLE NATIONALE DES CHARTES

Katarina de VAUCORBEIL-MASSALOVITCH

L'Empire ottoman et les relations franco-turques
dans le dernier tiers du XVII^e siècle d'après le
témoignage du sieur de La Croix (v.1645-- V.1704)

Thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe

1985

ECOLE NATIONALE DES CHARTES

Katarína de VAUCORBEIL-MASSALOVITCH

L'Empire ottoman et les relations franco-turques
dans le dernier tiers du XVII^e siècle d'après le
témoignage du sieur de La Croix (v.1645- V.1704)

Thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe

1985

SOURCES

SOURCES MANUSCRITES

I. BIBLIOTHEQUE NATIONALE, CABINET DES MANUSCRITS.

A. Oeuvres manuscrites du sieur de la Croix.

- ms. fr. 2130, *Jérusalem ancienne et moderne...*
- ms. fr. 2144, *Relation nouvelle de la Haute-Ethiopie ou Abissinie...*
- ms. fr. 6093, *Egypte ancienne et moderne...*
- mss. fr. 6094-6095, *Mémoires (...) contenant diverses relations (...) de Constantinople, des moeurs, coutumes, religion, politique et gouvernement des Turcs.*
- ms. fr. 6098, *Mémoires (...) contenant l'estat présent de l'Eglise grecque et les révoltes du royaume de Thunis.*
- ms. fr. 6099, *Relation nouvelle et exacte de l'Italie en général.*
- ms. fr. 6100, *Stations, prières et cérémonies du saint pèlerinage de Hiérusalem...*
- mss. fr. 6101-6102 et nouv. acq. fr. 1724, *Journal...*
- ms. fr. 6123, *Le serrail des empereurs turcs...*
- ms. fr. 6145, *Histoire des antiquités d'Egypte...*
- ms. fr. 14679 *Estat de la marine de l'Empire othoman...*
- nouv. acq. fr. 4989, *L'Egypte ancienne et moderne, de l'Egypte moderne...*
- nouv. acq. fr. 4993, *Relation nouvelle et exacte de la Terre Sainte...*

B. Autres documents.

- mss. fr. 7162-7175, *Journal de M. de Girardin pendant son ambassade à Constantinople.*
- ms. fr. 7176, *Estat des places que les princes mahométans possèdent sur les costes de la mer Méditerranée...*
- mss. fr. 10655, 10656, 10657, *Papiers concernant l'ambassade du marquis de Nointel (1670-1680).*
- ms. fr. 20983, *Papiers concernant l'ambassade de Philippe de Harlay à Constantinople (1619-1641).*
- nouv. acq. fr. 5217, *Liste d'ambassadeurs français à l'étranger.*
- Collection des *Mélanges de Colbert*
 - . t. 168bis (correspondance de juin à août 1674).
 - . t. 169 (correspondance de septembre à décembre 1674).
- Collection Clairambault
 - . t. 882 (lettres et pièces relatives à la marine et aux galères).

II. ARCHIVES DU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

A. Correspondance politique - Turquie

- t. 9 à 15 : fin de l'ambassade de Denis de la Haye et ambassade du marquis de Nointel (1669-1680).
- t. 16 et 17 : ambassade du vicomte de Guilleragues (1680-1685).
- t. 18 à 21 : ambassade de Pierre Girardin (1685-1689).
- t. 22 et 23 : débuts de l'ambassade de Pierre de Castagnères de Chateaufort (1689-1690).
- suppléments 4, 5 et 6 pour la période 1670-1689.

B. Correspondance politique Pologne

Des sondages ont été effectués pour les années 1670-1679 dans les volumes 40 à 65.

C. Mémoires et Documents

- *Algérie*, t. 12. On trouve une lettre de La Croix à Pontchartrain aux fol 298-299.
- *Afrique*, t. 3, *Relation de la Haute-Ethiopie (...) par le sieur de La Croix*.
- *Turquie*, t. 35, *Relation nouvelle de la Terre Sainte par le sieur de La Croix*.

III. ARCHIVES NATIONALES

A. Archives du Ministère des Relations extérieures déposées au Archives nationales.

- A.E. B^{III} 231, Inspections de d'Ortières dans le Levant.
- A.E. B^{III} 244. Contient plusieurs placets de La Croix pour obtenir le consulat de Jérusalem.

B. Archives de la Marine déposées aux Archives nationales.

Nous avons principalement exploité la sous-série B⁷, (pays étrangers, commerce et consultats).

- Marine B⁷ 61, correspondance de Seignelay et Pontchartrain pour le Levant (1689-1694).
- Marine B⁷ 71, correspondance de Pontchartrain pour le Levant (1703-1704).

C. Autres fonds.

- Des recherches pour tenter de déterminer le collège où Louis de Pontchartrain a fait ses études (voir Ière partie, p.8) ont été menées en vain dans les fonds suivants :
 - . 257 A P (cartons 1-3), Archives et collection Maurepas.
 - . A B XIX 735, dossier 5, notes de Louis Delavaud sur Louis de Pontchartrain.
- Pour essayer de connaître l'éventuel notaire du sieur de La Croix, nous avons travaillé quelque temps sur les insinuations du Châtelet, mais ces recherches se sont avérées décevantes, car nous disposions de trop peu d'éléments pour différencier le sieur de La Croix de ses nombreux homonymes. Nous n'avons rien trouvé non plus du côté des appositions de scellés.

IV. AUTRES DEPOTS.

Nous ne donnons pas ici la liste des oeuvres du sieur de La Croix qui se trouvent à la fois à la Bibliothèque nationale et dans d'autres bibliothèques, comme la Bibliothèque de l'Arsenal et la Bibliothèque Mazarine, ces détails sont donnés dans la première annexe.

A. Bibliothèque du Musée Condé (Chantilly).

- ms. 817 (745), *Etat général géographique et historique de la Monarchie d'Espagne (...) avec une relation exacte et curieuse de l'élévation de Philippe V sur le trosne de cette monarchie...*

B. Bibliothèque de l'Institut

- ms. n° 66, *Mémoires* du marquis de Nointel (copie).

C. Des recherches menées aux Archives de la Ville de Paris et dans les fichiers de l'état-civil reconstitué, conservés à l'hôtel de Saint-Aignan, n'ont rien donné, essentiellement pour les raisons évoquées plus haut à propos des recherches effectuées dans les fonds du Châtelet.

D. Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille.

- Pour les délibérations des députés du commerce (série B), nous nous sommes contentés de l'excellent inventaire de Joseph Fournier (voir plus loin, Sources imprimées, p.v).
- Nous avons consulté deux liasses de la série J (J 839 et J 1049) pour nous assurer que le sieur de La Croix était un personnage distinct de Dominique Lacroix ou de La Croix, chancelier des Echelles (voir Introduction, p.4).

SOURCES IMPRIMES

Ambassade M. le comte de Guilleragues et de M. de Girardin auprès du Grand Seigneur, Paris, de Luines, 1687. In 12.

ARVIEUX (Laurent d'), *Mémoire du chevalier d'Arvieux...*, éd. J.-B. Labat, Paris, J.-B. Delespine, 1735. 6 vol in 12.

BARBER (Peter), *Diplomacy, the world of the "honest spy"*, London, the British Library, 1979. In 4° [catalogue d'exposition de documents diplomatiques]

BAUDIER (Michel), *Histoire générale de la religion des Turcs*, Paris, 1625. In 8°.

Bibliothèque universelle et historique, Amsterdam, 1686-1693. In 16.
- T. XIII (1689)

BONNAC (Jean-Louis Dusson de), *Mémoire historique sur l'ambassade de France à Constantinople...* (éd. Ch. Schefer), Paris, Société d'histoire diplomatique, 1894. In 8°.

BOURGEOIS (Emile), ANDRE (Louis), *Les sources de l'histoire de France, XVIIe siècle*, Paris, 1913-1935. 8 vol. in 8°.

CHARDIN (Jean), *Voyage de Paris à Ispahan* (éd. S. Yérasimos), Paris, Maspéro, 1983. 2 vol.

CHASSEPOL (sieur de), *Histoire des grands vizirs Mahomet Coprogli Pacha et Ahmet Corpogli Pacha*, Paris, E. Michallet, 1676-1679. 3 vol in 12.

COLBERT de TORCY (Jean-Baptiste), *Journal ...* (éd. F. Masson), Paris, Plon, 1884. In 8°.

COPPIN (Jean), *Le bouclier de l'Europe ou la guerre sainte...*, Le Puy et Lyon, 1686. In 4°.

DANGEAU, *Journal de la cour de Louis XIV (1684-1720)...*, (éd. Soulié, Dussieux, Mantz etc...), Paris, Firmin-Didot, 1854-1860. In 8°.

DELAUVAUD (Louis), *Le marquis de Pomponne, ambassadeur et secrétaire d'Etat*, Paris, Plon, 1911. In 8°.

DEPPING (G.-B.), *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, Paris, Imprimerie nationale, 1850-1855. 4 vol in 4°.

Diplomates écrivains... Paris, Palais des Affaires étrangères, 1962. In 8°.
[catalogue d'exposition de documents des archives du Ministère des Relations extérieures].

FEBVRE (Michel), *Etat présent de la Turquie*, Paris, 1675. In 12.

FEBVRE (Michel), *Théâtre de la Turquie ...* Paris, 1682. In 4°.

FOURNIER (Joseph), *Inventaire des archives de la Chambre de commerce de Marseille*, Marseille, Chambre de commerce, 1940, t. I (seul paru). In 4°.

GALLAND (Antoine), *Journal pendant son séjour à Constantinople...* (éd. Ch. Schefer), Paris, Leroux, 1881. 2 vol in 4°.

GALLAND (Antoine), *Correspondance...* (éd. M. Abdel-Halim), Paris, 1964. In 4° [Thèse dactylographiée].

GOUJET (abbé Claude-Pierre), *Mémoire historique et littéraire sur le collège royal de France*, Paris, Lottin, 1758. 3 vol in 8°.

GRANDCHAMP (Pierre), *La France en Tunisie au XVIIe siècle...*, Tunis-Paris, Aloccio, 1920-1932. 10 vol in 8° [seuls les t. VII et VIII concernent notre période].

GUILLERAGUES (Gabriel-Joseph de), *Correspondance*, (éd. F. Deloffre et J. Rougeot), Genève, Droz, 1976. 2 vol in 8°.

GUILLET de SAINT-GEORGES (Georges), *Athènes ancienne et nouvelle et l'estat présent de l'Empire des Turcs (...)* par le sieur de la Guilletière, 2e éd., Paris, 1675. In 12.

GUILLOT (Gaëtan), *Léopold Ier, les Hongrois, les Turcs... (1681-1684)*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1911, pp.417-463 et pp.509-531.

Histoire des dernières révolutions du royaume de Tunis et des mouvements du royaume d'Alger, Paris, Jacques Le Febvre, 1689. In 8°.

Histoire des ouvrages des savants, Rotterdam, 1687-1709.

- année 1689

- année 1695

HUDITA (I.), *Répertoire des documents concernant les négociations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVIIe siècle*, Paris, J. Gamber, 1926. In 8°.

IORGA (Nicolas), *Acte și fragmente cu privire la istoria românilor adunate din depozitele de manuscrise ale apesului* [Actes et fragments relatifs à l'histoire des Roumains...], Bucarest, Imprimerie nationale, 1895-1896. 2 vol in 8°.

Journal des sçavans, Paris, 1665-1792

- année 1684

- année 1689

- année 1695.

LA CROIX (sieur de), *Mémoires contenant diverses relations très curieuses de l'Empire othoman*, Paris, Claude Barbin, 1684. 2 vol in 8°.

LA CROIX (sieur de), *Guerres des Turcs avec la Pologne, la Moscovie et la Hongrie*, Paris, M. Guérout, 1689. In 12.

LA CROIX (sieur de), *La Turquie chrétienne sous la puissante protection de Louis-le-Grand...*, Paris, P. Hérisant, 1695. In 12.

LA CROIX (sieur de), *Etat général de l'Empire othoman depuis sa fondation jusques à présent...*, Paris, P. Hérisant, 1695. 3 vol in 12.

LA CROIX (sieur de), *Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne...*, Lyon, T. Amaulry, 1698. 4 vol in 12.

Nouvelles de la République des Lettres, Amsterdam, 1684-1718

- année 1689.

OMONT (Henri), *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Imprimerie nationale, 1902. 2 vol in 4°.

L'Orient des Provençaux dans l'histoire, Marseille, 1982. In 4° [Catalogue des expositions faites par les Archives départementales, les Archives de la ville et de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille].

Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution

- t. IV et V : *Pologne* (éd. L. Farges), Paris, 1888. In 8°.
- t. XXIX : *Turquie* (éd. P. Duparc), Paris, 1969. In 8°.

RYCAUT (Paul), *Histoire de l'état présent de l'Empire ottoman...* (trad. P. Briot), Paris, Cramoisy, 1670. In 4°.

SAINT-PRIEST (François-Emmanuel de), *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie...* (éd. Ch. Schefer), Paris, Leroux, 1877. In 8°.

SPON (Jacob), *Voyage d'Italie, de Dalmatie et du Levant fait aux années 1675-1676...*, Lyon, Antoine Cellier, 1678. 3 vol in 12.

THEVENOT (Jean), *Relation d'un voyage fait au Levant*, Paris, Louis Bilaine, 1664. In 4°.

VIGNAU (sieur du), *L'Etat présent de la puissance ottomane...*, Paris, 1687. In 12.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- ABBOTT (G.-F), *Under the Turk in Constantinople, a record of sir John Finch's embassy (1674-1681)*, Londres, Macmillan, 1920. In 8°.
- ABDEL-HALIM (Mohamed), *Antoine Galland, sa vie et son oeuvre*, Paris, Nizet, 1964. In 8°.
- Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français...*, (sous la direction de J. Baillou), Paris, Ed. du C.N.R.S., 1984. 2 vol. in 8°.
- ADNAN (Abdulhak), *La science chez les Turcs ottomans*, Paris, Maisonneuve, 1939. In 8°.
- ARLAND (Marcel), *La prose française...*, Paris, Stock, 1951. In 8°.
- ATKINSON (Geoffroy), *Les relations de voyages du XVIIe siècle et l'évolution des idées*, Paris, Champion, 1924. In 16.
- BARBIER (Antoine-Alexandre), *Dictionnaire des ouvrages anonymes...*, Paris, 1875. 8 vol in 8°.
- BARBICHE (Bernard), *Conseils pour l'édition des documents français de l'époque moderne*, dans *Supplément à la Gazette des Beaux-Arts*, juillet-août 1980, pp. 25-28.
- BARRE (H.), *Voyageurs et explorateurs provençaux*, Marseille, Barlatier, 1905. In 4°.
- BASCHET (Armand), *Histoire du dépôt des Affaires étrangères*, Paris, Plon, 1875. In 8°.
- BATIFFOL (Louis), *La charge d'ambassadeur au XVIIe siècle*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1911, pp.339-355.
- BERENGER (Jean), *Lexique historique de l'Europe danubienne...*, Paris, Colin, 1976. In 8°.
- BERENGER (Jean), *Le royaume de France et les "Malcontents" de Hongrie, contribution à l'étude des relations entre Louis XIV et Imre Thököly (1678-1689)*, dans *Revue d'histoire diplomatique* (1973), pp. 277-319.
- BONNAFÉ (Edmond), *Dictionnaire des amateurs du XVIIe siècle*, Paris, 1884. In 8°.
- BONNEFON (Paul), *Charles Perrault, essai sur sa vie et ses ouvrages*, dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1904, pp.365-420.
- BOPPE (Auguste), *Les consulats du Levant*, Nancy, Berger-Levrault, 1902. 3 fascicules parus - In 8°.
- Les Bouches-du-Rhône, encyclopédie départementale...* (sous la dir. de P.Masson).
- T. IV, 2e partie : *Dictionnaire biographique des origines à 1800*, Paris, Champion, 1931. In 4°.
- BOUDOT (Jean), *Catalogue des livres et estampes de M. le comte de Pontchartrain*, Paris, Boudot, 1747. In 16.

CAIX de SAINT-AYMOUR, *Histoire des relations de la France avec l'Abyssinie chrétienne sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV* (1634-1706), Paris, Challamel, 1886. In 16.

CANDEA (Virgil), *Dimitrie Cantemir* (1673-1723), Bucarest, editura enciclopedica romana, 1973. In 8°.

Catalogus codicum manuscriptorum quos (...) reliquit (...) Johan Meerman, s.l., 1824 - In 12.

CHARLES-ROUX (François), *Les Echelles de Syrie et de Palestine au XVIIIe siècle*, Paris, Geuthner, 1928 - In 4°.

CHARLES-ROUX (François), *France et Chrétiens d'Orient*, Paris, Flammarion, 1939 - In 12.

CIORANESCU (Alexandre), *Bibliographie de la littérature française du XVIIe siècle*, Paris, Ed. du C.N.R.S., 1965-1966. 3 vol in 4°.

COHEN (Marcel), *Histoire d'une langue, le français*, 3e éd., Paris, Ed. sociales, 1967 - In 8°.

CONLON (Pierre), *Prélude au siècle des Lumières en France*, répertoire chronologique de 1680 à 1715, Genève, Droz, 1970-1974 - 5 vol in 8°.

COSTE (Père), *Un prince tunisien converti*, dans *Revue d'histoire des missions*, t. XI (1934), pp.481-493.

DE BACKER (Aloys); SOMMERVOGEL (Carlos), *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, nouv. éd., Bruxelles - Paris, 1890-1932 - 12 vol in fol.

DELAUVAUD (Louis), *Vers Constantinople*, dans *Le Correspondant* (10 juillet 1915), pp.104-120.

DETHAN (Georges), *Une conception nouvelle de la biographie*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, (1982), pp.57-67.

Dictionnaire de biographie française (éd. M. Prévost et Roman d'Amat), Paris, Letouzet, 1933-1955. 15 vol in 4°.

DOUAIS (J), *Forbin-Janson, évêque de Marseille et l'élection de Jean Sobieski, roi de Pologne*, dans *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 1910 (pp. 257-270, 590-609, 700-711) et 1911 (pp.66-76).

DRAPEYRON (Ludovic), *Un projet de conquête de l'Empire ottoman au XVIe et au XVIIe siècles*, dans *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1876, pp.122-147.

DRAPEYRON (Ludovic), *Le grand dessein secret de Louis XIV contre l'Empire ottoman en 1688*, dans *Séances et Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, t. CVII (1877), pp.740-774.

DRAPEYRON (Ludovic), *Le grand dessein secret de Louis XIV contre l'Empire ottoman en 1688*, dans *Revue de Géographie*, t. I (juin 1877), pp. 425-461.

DUFRENOY (Marie-Louise), *L'idée de progrès et la diffusion de la matière d'Orient*, Paris, C.D.U., 1960 - 2 vol in 4°.

Encyclopédie de l'Islam, Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans, Leude-Paris, 1913-1934 - 4 vol in 4°.

FLAMENT (Pierre), *Le journal d'un secrétaire d'ambassade à Constantinople en 1611*, dans *Revue d'histoire diplomatique* (1903), pp. 533-540.

FORBIN (G.-P. de), *Les débuts d'une mission en Pologne au XVIIe siècle, Toussaint de Forbin et l'élection de Jean Sobieski*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1909, pp. 497-517.

FORBIN (G.-P. de), *Première mission de T. de Forbin en Pologne (1674-1677)*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1911 (pp. 532-558) et 1912 (pp. 102-152 et 177-199).

FORBIN (G.-P. de), *La seconde mission de T. de Forbin en Pologne (1680-1681)*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1913, pp. 238-275.

GERIN (Charles), *La disgrâce de M. de Pomponne*, dans *Revue des questions historiques*, t. XXIII (1878), pp. 5-70.

GIRARDIN, *La nomination d'un ambassadeur du roi en 1685 et ses préparatifs de départ pour la Turquie*, dans *Revue des études historiques*, 1917-1918, pp. 362-373.

GIRY (Auguste), *Manuel de diplomatique*, Paris, Hachette, 1894 - In 8°.

GRANDCHAMP (Pierre), *Les beys mouradites (v. 1612- v. 1702)*, dans *Revue tunisienne*, 1941, pp. 227-232.

HAMMER (Joseph von), *Histoire de l'Empire ottoman depuis son origine jusqu'à nos jours* (trad. J.-J. Hellert), Paris, Bellizard, 1835-1846 - 18 vol in 8°. [les tomes XI et XII traitent de la seconde moitié du XVIIe siècle].

HUDITA (I), *Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVIIe siècle (1635-1683)*, Paris, J. Gamber, 1927 - In 8°.

IORGA (Nicolas), *Les voyageurs français dans l'Orient européen*, Paris, Boivin, 1928 - In 8°.

IORGA (Nicolas), *Quelques voyages en Orient*, dans *Revue historique du Sud-Est européen*, (1932), p. 310 et pp. 372-379.

IORGA (Nicolas), *Quelques voyageurs occidentaux en Orient*, dans *Revue historique du Sud-Est européen*, 1932, pp. 62-82.

JAL (Auguste), *Abraham Duquesne et la marine de son temps*, Paris, 1873 - 2 vol in 8°.

JUSSERAND (Jean-Jules), *L'école des ambassadeurs*, Paris, Plon, 1934 - In 8°.

KLAITS (Joseph), *Hommes de lettres et réforme politique en France à la fin du règne de Louis XIV, la fondation de l'Académie politique (1710)*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1975, pp. 7-24.

KOVALEVSKY (Pierre), *Histoire de Russie et de l'URSS*, Paris, Librairie des Cinq continents, 1970 - In 8°.

KROELL (Anne), *Louis XIV, la Perse et Mascate*, dans *Le Monde iranien et l'Islam*, t. IV (1976-1977), pp. 1-78.

LABORDE (comte de), *Athènes aux XVe, XVIe et XVIIe siècles*, Paris, Renouard, 1854 - 2 vol in 8°.

LACHEVRE (Frédéric), *Phérotée de La Croix*, *Bulletin du bibliophile*, 1924, pp. 484-488.

- LACHEVRE (Frédéric), *Glanes bibliographiques*, Paris, Giraud-Badin, 1929 - 2 vol in 8°.
- LALOY (Emile), *La révolte de Messine, l'expédition de Sicile et la politique française en Italie (1674-1678)*, Paris, 1929-1931 - 3 vol in 8°.
- MANTRAN (Robert), *Istanbul dans la seconde moitié du XVIIe siècle...*, Paris, Maisonneuve, 1962 - In 8°.
- MARTINO (Pierre), *L'Orient dans la littérature française au XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Hachette, 1906 - In 8°.
- MASSON (Paul), *Histoire du commerce français dans le Levant au XVIIe siècle*, Paris, Hachette, 1896 - In 8°.
- MERCIER (Roger), *L'Afrique noire dans la littérature française, Les premières images ...* Dakar, 1962 - In 8°.
- MICHAUD (Louis-Gabriel), *Biographie universelle*, Paris, Michaud, 1810-1828 - 52 v 1 in 8°.
- MORNET (Daniel), *Comment étudier les écrivains ou les ouvrages de troisième ou de quatrième ordre*, dans *the Romanic review*, 1937, pp.204-216.
- MUNBY (A.-L.-N.), *The formation of the Phillipps library up to year 1840*, Cambridge, Cambridge University press, 1954 - In 8°.
- MUNBY (A.-L.-N.), *The dispersal of the Phillipps library*, Cambridge, Cambridge University press, 1960 - In 8°.
- NOUSCHI (André), *Derrière la défaite ottomane de Vienne*, dans *Cahiers de la Méditerranée*, juin 1984, pp. 7-15.
- OMONT (Henri), *Projets de prise de Constantinople et de fondation d'un Empire français d'Orient sous Louis XIV*, dans *Revue d'histoire diplomatique* (1893), pp.195-246.
- PEYRE (Roger), *Coup d'oeil sur la question d'Orient en France au XVIIe siècle*, dans *Revue des Etudes historiques*, 1917-1918, pp.119-157.
- PICAVET (Camille-Georges), *La diplomatie française au temps de Louis XIV (1661-1715)*, Paris, Alcan, 1930 - In 8°.
- PICCIONI (Camille), *Les premiers commis des Affaires étrangères au XVIIe et au XVIIIe siècles*, Paris, de Boccard, 1928 - In 8°.
- PILLORGET (René), *La biographie comme genre historique, sa situation actuelle en France*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1982, pp. 5-42.
- ROMANO (Sergio), *Biographie et historiographie*, dans *Revue d'histoire d'histoire diplomatique*, 1982, pp. 43-56.
- ROOSEN (William J.), *The functioning of ambassadors under Louis XIV*, dans *French historical studies*, t. VI (1970), pp.311-332.
- ROOSEN (William J.), *The true ambassador, occupational and personal characteristics of french ambassadors under Louis XIV*, dans *European studies review*, 1973, pp. 121-139.
- ROOSEN (William J.), *The age of Louis XIV, the rise of modern diplomacy*, Cambridge (Massachusetts), Schenkman, 1976. In 8°.

- ROOSEN (William J.), *La diplomatie du XVIIe siècle fut-elle française ou européenne ?* dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1979, pp.5-15.
- ROUARD de CARD (Edgar), *Livres français des XVIIe et XVIIIe siècles concernant les Etats barbaresques*, Paris, Pédone, 1911-1917 - 2 fascicules in 8°.
- ROUILLARD (Clarence Dana), *The turk in french history, thought and literature (1520-1660)*, Paris, Boivin, 1938 - In 8°.
- ROWEN (Herbert H.), *Arnauld de Pomponne, Louis XIV moderate minister*, dans *the American historical review*, t. LXI (avril 1956), pp.531-549.
- SAVARY (D) ; DES BRUSLONS (Jacques), *Dictionnaire de commerce, d'histoire naturelle et des arts et métiers*, Genève, Cramer et Philibert, 1742 - 3 vol in 4°.
- SEBAG (Paul), *Sur une chronique des beys mouradites, une oeuvre posthume de Guilleragues ?*, dans *IBLA*, 1973, pp.53-78.
- SEBAG (Paul), *Sur une chronique des beys mouradites, Guilleragues et De La Croix*, dans *IBLA*, 1977, pp.3-51.
- SEBAG (Paul), *Sur deux orientalistes français du XVIIe, F. Pétis de La Croix et le sieur de La Croix*, dans *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1978, pp.89-117.
- STURDZA (Alexandre), *L'Europe orientale et le rôle historique des Maurocordato (1660-1830)*, Paris, Plon, 1913 - In 8°.
- STURDZA (Mihail-Dimitri), *Dictionnaire historique et généalogique des grandes familles de Grèce, d'Albanie et de Constantinople*, Paris, 1983 - In 4°.
- TAILLEMITE (Etienne), *Dictionnaire des marins français*, Paris, Ed. maritimes et d'outre-mer, 1982 - In 4°.
- THOMPSON (James W.) ; PADOVER (Saul K), *Secret diplomacy, espionage and cryptography (1500-1815)*, 2e éd., New-York, Ungar, 1963 - In 8°.
- THUILLIER (Guy), *L'Académie politique de Torcy (1712-1719)*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1983, pp.54-74.
- TONGAS (Gérard), *Les relations de la France avec l'Empire ottoman durant la première moitié du XVIIe siècle...*, Toulouse, 1942 - In 8°.
- TURBET-DELOF (Guy), *Un texte anti-esclavagiste publié en 1689*, dans *Les Cahiers de Tunisie*, 1968, pp.111-123.
- TURBET-DELOF (Guy), *L'Afrique barbaresque dans la littérature française aux XVIe et XVIIe siècles*, Genève, Droz, 1973 - In 8°.
- TURBET-DELOF (Guy), *Bibliographie critique du Maghreb dans la littérature française (1532-1715)*, Alger, S.N.E.D., 1976 - In 8°.
- TURBET-DELOF (Guy), *Histoire d'Ali, prince de Tunis*, Bordeaux, Taffard, 1982 - In 8°.
- VANDAL (Albert), *Louis XIV et l'Egypte* Paris, Picard, 1889 - In 8°.
- VANDAL (Albert), *L'odyssée d'un ambassadeur, les voyages du marquis de Nointel (1670-1680)*, Paris, Plon, 1900 - In 8°.
- ZELLER (Gaston), *Histoire des relations internationales, les temps modernes* - t. III, 2 : *De Louis XIV à 1789*, Paris, Hachette, 1955 - In 8°.

LISTE DES ABREVIATIONS

- Arch. C.C.I.M. : Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de
Marseille.
- Arch. nat. : Archives nationales.
- Bibl. nat. : Bibliothèque nationale.
- C.P. : *Correspondance politique.*
- JOURNAL* : *Journal* manuscrit du sieur de La Croix.
- Mém. et Doc. : *Mémoires et documents.*
- Min. Aff. étr. : Archives du Ministère des Relations extérieures.

INTRODUCTION

Les ouvrages du sieur de La Croix consacrés à la Turquie de la fin du XVII^e siècle sont fréquemment mis à contribution par les historiens de l'Empire ottoman et des relations franco-turques. Le marquis de Bonnac, le comte de Saint-Priest, Joseph von Hammer, Albert Vandal et Robert Mantran pour ne citer qu'eux (1), ont puisé dans les *Mémoires* de La Croix (2) de nombreux détails sur l'ambassade du marquis de Nointel (1670-1680).

Paradoxalement, La Croix reste un auteur très mal connu ; l'on sait seulement, parce qu'il s'en vante beaucoup, qu'il a été secrétaire de Nointel à Constantinople. Les notices qui lui sont consacrées dans les ouvrages de référence sont généralement laconiques (3). Le hasard a voulu qu'il porte le même patronyme qu'un orientaliste célèbre à peine plus jeune que lui, François Pétis de La Croix (1653-1713) et qu'ils aient vécu tous deux à Constantinople à la même époque : La Croix est secrétaire de l'ambassadeur de 1670 à 1680 et François Pétis termine par un séjour de près de quatre ans à l'ambassade (1676-1680) un long voyage d'études en Orient qui va lui permettre de suivre les traces de son père et de devenir secrétaire-interprète du

(1) J.-L. de BONNAC, *Mémoire historique sur l'ambassade de France à Constantinople*, éd. Ch. Schefer, Paris, 1894 ; F.-E. de SAINT-PRIEST, *Mémoire sur l'ambassade de France en Turquie*, éd. Ch. Schefer, Paris, 1877 ; J. von HAMMER, *Histoire de l'Empire ottoman*, trad. J.-J Hellert, Paris, 1835-1846 ; A. VANDAL, *L'odyssée d'un ambassadeur...*, Paris, 1900 ; R. MANTRAN, *Istanbul dans la seconde moitié du XVII^e siècle* Paris, 1962.

(2) LA CROIX, *Mémoires*, Paris, 1684.

(3) Voici, à titre d'exemple, l'article de la *Biographie universelle* : "un autre sieur de Lacroix, de Paris, secrétaire de l'ambassade de Constantinople sous M. de Nointel, parti de Toulon en 1670, revenu dix ans après ; on le croit mort en 1704". Suit la liste de ses publications (L.G. MICHAUD, *Biographie universelle...*, t. XXII, Paris, 1820, p.391).

du roi en 1682 (4).

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que le sieur de La Croix ait été souvent confondu avec François Pétis de La Croix, d'autant plus que ce dernier s'intitule souvent tout simplement "de La Croix". Chaque fois qu'un auteur parle de l'un ou l'autre de ces homonymes, il ne manque pas de souligner les coïncidences curieuses qui les unissent ; toutefois, personne n'a fait de difficulté sérieuse pour reconnaître qu'il s'agit de deux individus distincts. En revanche, l'unanimité cesse dès que l'on aborde la question des oeuvres qu'ils ont respectivement écrites. Si les *Mille et un jours* (5) ou l'*Histoire de la sultane de Perse et de ses vizirs* (6) sont sans aucun doute possible des oeuvres de Pétis de La Croix, d'autres attributions - surtout dans le cas d'ouvrages restés manuscrits - sont plus hasardeuses : la *Biographie universelle* de Michaud donne ainsi à François Pétis la paternité de plusieurs manuscrits du sieur de La Croix comme *Jérusalem ancienne et moderne*, la *Relation de la Haute-Ethiopie*, l'*Histoire des antiquités d'Egipte*, etc... (7). La plupart du temps, les confusions sont faites au profit de François Pétis de La Croix. C'est ainsi que les plus anciens catalogues du Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale attribuent systématiquement tous les ouvrages du sieur de La Croix à François Pétis de La Croix. On se trouve alors en présence de descriptions bibliographiques de ce genre : "*Mémoires de [François Pétis] DELACROIX, secrétaire de l'ambassade de Constantinople*" (8). En travaillant uniquement sur les catalogues des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, Paul Sebag a récemment établi une liste des manuscrits laissés par chacun des deux

(4) Pour François Pétis de La Croix père (1622-1695) et François Pétis de La Croix fils (1653-1713), voir les pages que leur consacre l'abbé Goujet dans son ouvrage sur le Collège de France (C.- P GOUJET, *Mémoire historique et littéraire sur le collège royal de France*, Paris, 1758, t. III, pp.296-319).

(5) F. PETIS DE LA CROIX, *Les Mille et un jours*, Paris, 1710-1712, 5 vol.

(6) F. PETIS DE LA CROIX, *Histoire de la sultane de Perse et des vizirs*, Paris, 1707. Le second volume est resté manuscrit.

(7) A propos de ces ouvrages, voir plus loin : Ière partie, chapitres II et III.

(8) Les catalogues répertoriant les nouvelles acquisitions françaises ne commettent plus cette erreur.

auteurs (9). Après avoir examiné tous ces manuscrits - les deux personnages ayant fort heureusement des écritures bien différenciées - nous avons trouvé fort peu à redire au partage effectué par Paul Sebag (10).

Aux alentours de 1925, un collaborateur du *Bulletin du bibliophile*, Frédéric Lachèvre, s'est intéressé à un curieux Lyonnais, Phérotée de La Croix (v. 1640-1715), qui est lui aussi un contemporain du sieur de La Croix. Phérotée de La Croix enseigne à des étrangers des disciplines aussi variées que l'histoire, la géographie, le blason, les mathématiques et les règles de la poésie. Il est l'auteur d'un *Art de la poésie française*, de plusieurs traités de morale et d'une méthode pour apprendre la géographie (11). Frédéric Lachèvre ajoute à la liste des ouvrages de Phérotée de La Croix une *Relation universelle de l'Afrique...* et une *Relation nouvelle de la Haute-Ethiopie* restée manuscrite. Pour des raisons que nous exposons plus loin (12), l'attribution de la *Relation universelle de l'Afrique* à Phérotée de La Croix nous semble contestable. Quand au second de ces ouvrages, la *Relation nouvelle de la Haute-Ethiopie*, c'est indubitablement une oeuvre du sieur de La Croix (13). Il est amusant de voir que ces deux attributions discutables ont beaucoup nui à la réputation de Phérotée de La Croix : la *Relation universelle de l'Afrique* est en effet une "piraterie" de libraires (14). et la *Relation nouvelle de la Haute-Ethiopie* une compilation sans intérêt ; l'auteur présumé de ces deux ouvrages s'est vu traiter de plagiaire sans vergogne (15).

Nous voudrions enfin signaler qu'au cours de ces recherches, un troisième homonyme contemporain du sieur de La Croix a surgi au détour d'une liasse d'archives, et qu'il nous a entraînés quelques

(9) P. SEBAG, *Sur deux orientalistes français du XVIIe siècle, F. Pétis de La Croix et le sieur de La Croix*, *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* (1978), pp.89-117.

(10) Se reporter au tableau récapitulatif des oeuvres du sieur de La Croix (annexe).

(11) F. LACHEVRE, *Glanes bibliographiques*, Paris, 1929, t. 2, pp.43-47 et *Bulletin du bibliophile*(1924), pp.484-488.

(12) Voir Ière partie, chapitre III, p.

(13) La *Relation nouvelle de la Haute-Ethiopie* est restée à l'état de manuscrit, l'écriture est celle du sieur de La Croix et il dédicace l'ouvrage à ses "protecteurs" habituels.

(14) R. MERCIER, *L'Afrique noire dans la littérature française...*, Dakar, 1962, p.46.

(15) Voir : *Un plagiaire au XVIIe siècle, Phérotée de La Croix, dix-septième siècle* (1953-1954) pp.33-36.

semaines sur une fausse piste. Il s'agit d'un certain Dominique Lacroix ou de La Croix (v. 1650 - V. 1710), originaire de Toulouse, qui est chancelier à Seïde (1693-1698), puis à Tripoli de Syrie, où il finit ses jours (16). Il semble fort heureusement n'avoir jamais écrit aucune ouvrage.

*
* *
*

Le sieur de La Croix a été récemment redécouvert par le biais des études sur Guilleragues. Guy Turbet-Delof et Paul Sebag se sont penchés, il y a une vingtaine d'années, sur une *Histoire des dernières révolutions du royaume de Tunis et des mouvements du royaume d'Alger*, parue sans nom d'auteur en 1689, qui renferme une curieuse tirade anti-esclavagiste (17). Selon Pierre Grandchamp, François Pétis de La Croix est l'auteur de cet ouvrage (18). Dès 1968, Turbet-Delof rapproche l'ouvrage d'un manuscrit du sieur de La Croix intitulé *Mémoires (...) contenant l'estat présent de l'Eglise grecque et les révolutions du royaume de Thunis* et parvient à la conclusion que l'auteur de l' *Histoire* s'est servi presque exclusivement des *Mémoires* de La Croix pour écrire son ouvrage (19). Paul Sebag ne tarde pas à émettre l'hypothèse selon laquelle Guilleragues serait l'auteur de l' *Histoire des dernières révolutions du royaume de Tunis* (20). Une polémique s'engage bientôt entre les "découvreurs" de Guilleragues,

(16) Nous avons confondu quelque temps les deux personnages car, dans la même sous-série B⁷ des Archives de la Marine (Pays étrangers consulats), on trouve simultanément plusieurs requêtes du sieur de La Croix pour obtenir un poste dans les Echelles et les deux nominations de Dominique de La Croix comme chancelier. Les archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille conservent fort heureusement sous les cotes J 839 et J 1049 plusieurs lettres autographes de ce chancelier, qui permettent de se rendre compte qu'il ne peut s'agir des mêmes personnes.

(17) G. Turbet-Delof a récemment publié ces pages curieuses de l'histoire d'Ali (GUILLERAGUES, *Histoire d'Ali, prince de Tunis*, éd. G. Turbet-Delof, Bordeaux, 1982).

(18) P. GRANDCHAMP, *Les beys mouradites*, *Revue tunisienne* (1941), p.232.

(19) G. TURBET-DELOF, *Un texte anti-esclavagiste publié en 1689, Les Cahiers de la Tunisie* (1968), pp.111-118.

(20) P. SEBAG, *Sur une chronique des beys mouradites, une oeuvre posthume de Guilleragues ?*, *IBLA* (1973), pp.53-78.

Frédéric Deloffre et Jacques Rougeot (21), d'une part, et Paul Sebag, d'autre part. Deloffre et Rougeot ne semblent pas du tout convaincus que l'auteur des *Lettres portugaises* soit aussi celui de l'*Histoire des dernières révolutions du royaume de Tunis* parue d'ailleurs quatre ans après sa mort. Paul Sebag se penche alors sur les *Mémoires* de La Croix, car il veut démontrer que Guilleragues a eu connaissance de ce manuscrit et a décidé de transformer cette chronique un peu sèche en une sorte de "roman historique". Il réunit quelques éléments sur le sieur de La Croix et, comme il a, lui aussi, été un moment victime de la confusion entre La Croix et François Pétis (22), il fait paraître en 1978 un article consacré à ces deux personnages (23). Il poursuit ensuite son enquête du côté de Guilleragues et conclut que l'ambassadeur a écrit l'*Histoire des dernières révolutions du royaume de Tunis* en 1683 ou en 1684, qu'il est mort avant d'avoir pu l'achever et que François Pétis de La Croix, Antoine Galland (24) et le sieur de La Croix lui-même ont décidé en 1688 de confier le manuscrit au libraire Jacques Le Febvre (25). Il ne nous appartient pas d'entrer dans ce débat, les arguments sur lesquels s'appuient Paul Sebag, Frédéric Deloffre et Jacques Rougeot sont essentiellement d'ordre grammatical, lexicologique et stylistique. Ce serait d'ailleurs nous éloigner beaucoup de notre sujet. Dans le cours de notre exposé, nous accordons aux *Mémoires* (...) contenant (...) les révolutions du royaume de Thunis la même place qu'aux autres oeuvres de La Croix : cet ouvrage a été découvert accidentellement (26) et la polémique qu'il a contribué à alimenter, explique en grande partie l'importance que lui accordent

(21) F. Deloffre et J. Rougeot sont les promoteurs des études sur Guilleragues dont ils ont entrepris de publier les oeuvres complètes : les *Lettres portugaises* en 1962, les *Chansons, valentins et bons mots* en 1972, qui sont précédés d'une biographie de l'ambassadeur, et sa *Correspondance* en 1976.

(22) Dans son article écrit en 1973 (voir plus haut, note 20), Paul Sebag attribue les *Mémoires* à François Pétis de La Croix.

(23) Voir plus haut, note 9.

(24) Antoine Galland (1646-1715). Sur cet orientaliste, voir plus loin, Ière partie, chapitre I, p.15 et chapitre III, p.48.

(25) P. SEBAG, *Sur une chronique des beys mouradites, Guilleragues et de La Croix*, IBLA (1977), pp.3-51.

(26) G. TURBET-DELOF, *art. cit.*, p.114.

certaines publications. Toutefois, nous ne manquerons pas de signaler, à la fin de notre étude, les éléments de réponse à cette question fournis par nos recherches.

*
* *

La biographie est un genre difficile dont l'utilité n'est pas toujours reconnue aujourd'hui. Il suffit, pour s'en persuader, de lire la violente prise de position de Sergio Romano contre ce type d'études (27). Que dire quand le personnage choisi n'est ni un dirigeant, ni un grand commis, ni même un savant estimé ? Le sieur de La Croix est un auteur secondaire. Il ne convient pas de s'étendre outre mesure sur sa biographie, celle-ci sert surtout à dégager les éléments qui permettront de comprendre et d'apprécier son témoignage sur l'Empire ottoman qu'il a connu avant et après le siège de Vienne (1683).

(27) S. ROMANO, *Biographie et historiographie*, *Revue d'histoire diplomatique* (1982), pp.43-56.

PREMIERE PARTIE

PRESENTATION DU TEMOIN

Ière PARTIE

PRESENTATION DU TEMOIN

Nous savons fort peu de choses du sieur de La Croix jusqu'en 1669, date à laquelle il entre au service du marquis de Nointel. Quand il dresse ses "états de service" en 1690, il garde le silence sur des éléments aussi essentiels pour nous que ses origines, son âge et son prénom. Toutes les lettres qui nous sont parvenues sont toujours signées de son seul patronyme. Dans ses ouvrages, il s'intitule obstinément "le sieur de La Croix (1), cy-devant secrétaire de l'ambassade de France à la Porte" et ne laisse jamais filtrer la moindre confidence sur ses origines familiales et provinciales. Il nous livre un seul élément - à son insu - dans un placet à Pontchartrain, quand il rappelle à ce dernier qu'il a eu l'honneur de le suivre au collège (2). Comme Louis de Pontchartrain est né en 1643, la date de naissance du sieur de La Croix peut être placée vers 1645. Il est malheureusement difficile d'identifier le collège dans lequel Pontchartrain a fait ses études : les papiers de Maurepas conservés aux Archives nationales donnent une foule de renseignements sur la formation de Jérôme de Pontchartrain (1674-1747), mais malheureusement rien sur celle de son père (3). Les notes du diplomate Louis Delavaud consacrées à Pontchartrain sont aussi muettes sur ce point (4).

(1) Nous adoptons la graphie "de La Croix", car c'est celle qu'il utilise généralement. Il faut remarquer cependant que le marquis de Nointel appelle toujours son secrétaire "Delacroix". Il n'est pas du tout exclu que notre personnage s'appelle "Delacroix" et qu'il s'efforce de rendre son patronyme plus aristocratique en l'écrivant en trois mots.

(2) Bibl. nat., coll. Clairambault, t. 882, fol 41. La Croix à Pontchartrain, s.l.n.d. v.1690. Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain (1643-1725) est conseiller au Parlement de Bretagne. Contrôleur général des Finances en 1689, il joint l'année suivante cette charge à celle de secrétaire d'Etat de la Marine et de la Maison du Roi. En 1699, il est nommé chancelier de France et se démet de cette charge en 1714 pour entrer à l'Oratoire.

(3) Arch. nat., 257 AP, cartons 1 à 3.

(4) Arch. nat., AB XIX 735 (dossier 5).

Nous pouvons peut-être inférer de l'attachement que La Croix porte aux Jésuites tout au long de sa vie (5), qu'il a fait ses études dans un établissement de la Compagnie.

Puisque nous sommes réduits à rester dans le domaine des suppositions, nous signalons que l'ambassadeur Philippe de Harlay (6) entretient à Paris un correspondant nommé Jehan-François de La Croix, qui prend soin de ses affaires et de l'éducation de ses enfants restés en France (7). Il se peut que l' "agent des affaires du comte de Césy" - c'est ainsi qu'il s'intitule - soit un parent - et peut-être même le père - de notre personnage et qu'il le pousse, une fois ses études terminées, à proposer ses services à un ambassadeur.

(5) Voir Ière partie, chapitre III, p.45.

(6) Philippe de Harlay, comte de Césy (V. 1581-1652) est ambassadeur à Constantinople de 1619 à 1641. Voir P. FLAMENT, *Philippe de Harlay, ambassadeur de France en Turquie*, *Revue d'histoire diplomatique* (1901), pp. 225-251 et 371-399.

(7) On trouve à la Bibliothèque nationale, sous la cote ms. fr. 20 983, plusieurs lettres de Philippe de Harlay à son agent d'affaires de La Croix.

CHAPITRE PREMIER

LE SECRETAIRE DU MARQUIS DE NOINTEL

(1670 - 1680)

A la fin de l'année 1669, La Croix entre au service du marquis de Nointel qui vient d'être nommé ambassadeur à Constantinople. La nomination du marquis de Nointel intervient à un moment où les relations franco-turques se trouvent dans une situation critique. Depuis 1647, la France participe à des actions militaires contre les Turcs. Il suffit d'évoquer l'envoi d'un corps expéditionnaire français en Candie (1660), la démonstration navale de Djidelli (1664) et surtout la victoire chrétienne du Saint-Gothard la même année qui doit tout à l'arrivée *in extremis* des troupes françaises commandées par Coligny (1). Bien plus, au mois de juin 1669, le duc de Beaufort quitte Toulon et transporte en Candie un renfort de six mille soldats. En dépit de toutes ces démonstrations militaires, les hostilités ne sont jamais déclarées officiellement contre la Porte et le gouvernement français maintient les apparences de l'alliance séculaire avec le Turc. Les ambassadeurs du Roi Très Chrétien, Jean de la Haye-Vantelet (1639-1661) et son fils Denis (1665-1670) subissent cependant de mauvais traitements de la part des Turcs et font plutôt figure d'otages que d'ambassadeurs.

La guerre de Candie se termine enfin en 1669. Louis XIV veut rappeler M. de la Haye et envoie dans ce but à Constantinople une escadre commandée par Guillaume d'Alméras. Celui-ci revient à Toulon, non pas avec l'ambassadeur auquel le sultan aurait refusé

(1) Il s'agit de Jean de Coligny, comte de Saligny (1617-1686). Pour la bataille de Saint-Gothard, voir : R. PEYRE, *Coup d'oeil sur la question d'Orient au XVII^e siècle*, *Revue des études historiques* (1917-1918), pp. 139-142.

de donner son congé (2), mais avec un envoyé de la Porte, le fameux Suleïman Aga, qui va faire les délices de la cour pendant tout l'été 1669. Cette "ambassade turque" fait présager le prompt retour de bonnes relations..., mais on ne tarde pas à se rendre compte que l'envoyé du Grand Seigneur n'est qu'un simple mutafarrica (3) et qu'il n'a pas des pouvoirs d'ambassadeurs. Le roi est un moment tenté de répliquer à cette impertinence en nommant un simple agent à Constantinople, le chevalier d'Arvieux est alors pressenti pour ce rôle. Mais la volonté de rétablir l'ancienne alliance et le désir de protéger au mieux les intérêts des Français qui commercent au Levant, prévalent : l'envoi d'une véritable ambassade est décidé ; les instructions remises au marquis de Nointel lui assignent une triple mission : protéger les Chrétiens du Levant et les missionnaires catholiques, veiller à ce que les Turcs n'attaquent pas l'Empereur sous prétexte de protéger les Mécontents de Hongrie (4),

(2) Voir le *Mémoire du Roy pour servir d'instruction au sieur de Nointel allant ambassadeur à Constantinople* ; publ. dans *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France...*, t. XXIX : Turquie, éd. P. Duparc, Paris, 1969, p.51.

(3) Les mutafarrica sont des gardes spécialement affectés à la personne du sultan.

(4) Après la bataille de Mohacs (1526), les Turcs occupent une partie de la Hongrie, tandis que la couronne du royaume et le reste du territoire vont à la maison d'Autriche. Le passage d'une grande partie des Hongrois à la Réforme trouble profondément les rapports déjà tendus avec l'Autriche. En 1664, les Hongrois s'irritent de voir l'Empereur signer la paix de Vasvar avec les Turcs, alors que la récente victoire du Saint-Gothard ne l'oblige pas à composer. Pendant quatre ans, la diplomatie française travaille à tirer parti de ce mécontentement hongrois dans le dessein d'organiser en Hongrie une diversion anti-autrichienne. Mais une fois que Léopold Ier consent au traité de partage de la succession d'Espagne (1668), la France ne peut plus entretenir de rapports avec les rebelles hongrois sans enfreindre les principes du "droit public". Ce n'est qu'en 1674, quand la France sera à nouveau en guerre ouverte contre l'Autriche, que Louis XIV pensera aux Mécontents qu'il a un peu hâtivement abandonnés en 1668 (Voir IIème partie, chapitre II, p.67).

et renouveler les capitulations avec la Porte (5).

Charles-François Olier, marquis de Nointel est conseiller au Parlement de Paris. Sous le règne de Louis XIV, on trouve fréquemment des nobles de robe à l'ambassade de Constantinople (6) bien que plusieurs auteurs trouvent à redire à cette habitude (7).

D'Arvieux raconte que la première fois que Nointel s'est présenté devant Suleiman Aga, il était vêtu de la longue robe noire des conseillers du Parlement et que l'envoyé turc n'a pas manqué de le prendre pour un pape grec (8). Le marquis de Nointel a beaucoup voyagé dans sa jeunesse, il est lié aux Solitaires de Port-Royal et bien introduit à la cour. Il n'a, en revanche, aucune expérience préalable des négociations diplomatiques, c'est le cas d'un ambassadeur sur deux au temps de Louis XIV. C'est peut-être Chardin qui donne le meilleur portrait du nouvel ambassadeur : "c'étoit un homme de probité, savant et curieux, qui avoit voyagé par curiosité jusqu'à Constantinople, mais qui étoit de beaucoup trop doux pour négocier en Turquie" (10). La description du chevalier d'Arvieux est plus complète et c'est celle que reproduisent généralement les

(5) Au XVIème siècle, des marchands français commencent à trafiquer en Turquie. Le sultan ne tarde pas à leur accorder des privilèges sous forme de capitulations (1536, 1569, 1581, 1597, 1604). La dégradation des rapports franco-ottomans dans la première moitié du XVIIe siècle ne permet pas aux prédécesseurs du marquis de Nointel de renouveler les capitulations de 1604. Les Anglais et les Hollandais, qui ont signé des capitulations plus tard, profitent de cette situation : ils affermissent leur position dans l'Empire ottoman et acquittent des droits de douane inférieurs à ceux des Français. Le marquis de Nointel doit donc obtenir très rapidement le renouvellement des capitulations et essayer de faire reconnaître la prééminence initiale des marchands français sur les autres nations.

(6) W.J. ROOSEN, *The true ambassador: occupational and personal characteristics of french ambassadors under Louis XIV*, *European Studies review* (1973), p.128.

(7) L. d'ARVIEUX, *Mémoires*,..., éd. J.B. Labat, Paris, 1735, t. IV, p.245 : "Il faut remarquer qu'en matière de gens qui représentent les souverains à la Porte, les Turcs font plus de cas d'un cavalier que d'un homme de lettres, dont ils ne se servent que pour les affaires de religion ou de judicature".

(8) *Ibid.*, p.244. Le drogman Fontaine explique à Suleiman Aga que Nointel est un cadî, et cela contribue à donner à l'envoyé turc une idée peu avantageuse du nouvel ambassadeur.

(9) W.J. ROOSEN, *art. cit.*, p.130.

(10) J. CHARDIN, *Voyage de Paris à Ispahan*, éd. S.Yérasimos, Paris, 1983, t. I, p.67.

historiens du marquis de Nointel (11).

Pendant les six premiers mois de 1670, le marquis de Nointel s'absorbe dans les préparatifs de départ. Ce n'est pas une petite affaire comme nous pouvons en juger par le témoignage que nous donne, dans son journal, l'ambassadeur Pierre Girardin sur ses propres préparatifs de départ en 1685 (12). L'ambassadeur expédie par voie d'eau jusqu'en Provence plusieurs chariots de meubles, de tapisseries et de vaisselle. Il doit aussi s'enquérir des cadeaux qui sont les plus appréciés du sultan et des principaux membres du gouvernement ottoman et tâcher de se procurer au meilleur prix possible, pendules, lunettes d'approche, soieries italiennes, tapie de la Savonnerie, etc... Il consacre aussi beaucoup de soin à la constitution de sa "maison" et au choix des quelques compagnons qui pourront le suivre dans son voyage. S'il lui reste encore un peu de temps dans ses journées, il s'occupe de régler ses affaires, de trouver un "correspondant" digne de confiance pour veiller à ses intérêts pendant son absence (13), et fait sa cour aux différents ministres et souvent aussi à leurs premiers commis (14). Il doit enfin réunir le plus grand nombre possible de renseignements sur le poste qu'il va occuper : il lit pour cela, dans les bureaux du secrétariat des Affaires étrangères, les dépêches envoyées par ses prédécesseurs et ne manque pas de s'informer auprès des personnes qui ont touché, de près ou de loin, à ces ambassades.

(11) L. d'ARVIEUX, *ouvr. cit.*, t. IV, p.243 : "Il étoit âgé de quarante ans, d'une taille médiocre, il avoit le visage long, le teint brun, le poil noir, le nez aquilin, les yeux grands, d'une complexion mélancolique ; il étoit grave comme il convient à un magistrat ; il parloit peu, avoit la voix grosse, rude et peu agréable ; il paroissoit indifférent, peu attaché au bien, sans faste ; il aimoit pourtant à être bien logé et bien meublé ; il étoit sçavant, fort sage et fort homme de bien".

(12) Bibl. nat. ms. fr. 7162 : *Journal de M. de Girardin pendant son ambassade à Constantinople* (année 1685). Voir aussi GIRARDIN, *La nomination d'un ambassadeur du Roi en 1685 et ses préparatifs de départ*, *Revue des études historiques* (1917), pp. 362-374.

(13) Voir L. BATTIFOL, *La charge d'ambassadeur au XVII^e siècle*, *Revue d'histoire diplomatique* (1911), p.348. L'ambassadeur choisit un ami pour l'informer régulièrement de tout ce qui se passe dans son pays.

(14) Louis Pachau, premier commis des Affaires étrangères de 1663 à 1680, semble entretenir des relations privilégiées avec plusieurs représentants de la France à l'étranger, dont le marquis de Nointel. Voir C.-G. PICAUVET, *Les commis des Affaires étrangères au temps de Louis XIV*, *Revue d'histoire moderne* (1926), pp.107-108.

Le marquis de Nointel a aussi un entretien avec le chevalier d'Arvieux qui connaît bien l'Empire ottoman (15).

L'ambassadeur est célibataire, le seul membre de sa famille qu'il emmène avec lui est son frère Charles-Henry, qui mourra à Constantinople en février 1673 (16). La "maison" de Girardin en 1685 compte près de cinquante personnes et celle de Nointel semble tout aussi fastueuse. Non seulement, des tailleurs et un perruquier font partie du voyage mais aussi deux peintres (17). L'usage veut que l'ambassadeur choisisse au moins deux secrétaires pour le seconder dans son travail ; Denis de la Haye-Vantelet l'explique avec force détails à Pierre Girardin en 1685 : "l'un des secrétaires s'appelle secrétaire de l'ambassade et tient la chancellerie dont il tire quelques émoluments desquels il [M. de la Haye] n'a jamais bien sçu le produit, que par-dessus ces émolumens, il donnoit au sien cent escus de gages ; l'autre secrétaire est à gage et sert pour les lettres que l'on juge à propos" (18). Girardin suit les conseils de M. de la Haye (19), mais d'autres ambassadeurs, comme Guilleragues, entretiennent un chancelier et deux secrétaires.

Quant au marquis de Nointel, il quitte la France avec au moins quatre secrétaires : M. de Blois (20) comme premier secrétaire,

(15) Laurent d'Arvieux (1635-1702) part à l'âge de dix-huit ans pour le Levant rejoindre l'un de ses cousins qui a fait fortune à Smyrne. Au cours de ce premier séjour (1653-1666), il remplit une mission à Tunis. Il est protégé, à son retour à la cour, par Madame de la Motte, gouvernante du Dauphin et, en août 1671, le roi l'envoie auprès de Nointel à Constantinople (août 1671-septembre 1672). Il est ensuite consul d'Alep (1679-1685) puis évêque de Babylone et revient à Paris en 1686. (H. BARRE, *Voyageurs et explorateurs provençaux*, Marseille, 1905, pp. 61-65).

(16) A. GALLAND, *Journal...*, ed. Ch. Schefer, Paris, 1881, t.II, p.38.

(17) Il s'agit de Rhombaut Faydherbe, qui mourra à Naxos en 1673, et de Jacques Carrey, originaire de Troyes, dont les dessins du Parthénon sont le dernier témoignage que l'on ait sur ce monument avant son bombardement par les Vénitiens en 1687 (LABORDE, *Athènes aux XVe, XVIe et XVIIe siècles*, Paris, 1854, t. I, pp.146-165).

(18) Bibl. nat. ms. fr. 7162, fol. 42 v°.

(19) Il nomme un intendant et deux secrétaires. Pour le choix des secrétaires de Girardin, voir plus bas, chapitre II, pp.30-32.

(20) Seul Galland parle de ce premier secrétaire qui retourne d'ailleurs en France au bout de deux ans. Voir : A. GALLAND, *Journal...*, t. I, p.15. M. de Blois rapporte de Turquie une collection de médailles, de tableaux et de couteaux (E. BONNAFE, *Dictionnaire des amateurs français au XVIIe siècle*, Paris, 1884, p.27).

M. Picard (21) comme second secrétaire, La Croix comme "sous-secrétaire" (22) et Galland comme secrétaire particulier pour les correspondances grecques et latines. Antoine Galland est alors un jeune homme doué mais pauvre, que les théologiens de Port-Royal ont recommandé à Nointel : Arnauld et Nicole ont besoin de certitudes au sujet des croyances des grecs orthodoxes sur la transsubstantiation et la présence réelle, car ils entretiennent une controverse sur ce sujet avec les Protéstants ; Galland s'occupera donc de rassembler, pour le compte de l'ambassadeur, les "confessions" de l'Eglise grecque (23). Le nombre de secrétaires emmenés par l'ambassadeur peut sembler excessif, mais il s'explique quand on sait que la principale occupation d'un ambassadeur est d'informer son gouvernement, et que les dépêches diplomatiques de l'époque ignorent la concision (24) ; de plus, l'ambassadeur doit protéger de nombreux sujets et les seuls horlogers genevois de Constantinople placés sous sa protection suffiraient à occuper complètement un secrétaire par leurs continuelle chicanes !

Au XVII^e siècle, l'emploi de secrétaire d'un ambassadeur est précaire et sans avenir. Les secrétaires ne sont pas nommés et appointés par le roi, mais choisis et payés par l'ambassadeur et assimilés à des domestiques de ce dernier. Le départ, la disgrâce ou la mort de leur maître les laissent parfois sans ressources. L'époque abonde en exemples de secrétaires sans emploi ou simplement mal payés qui vendent des secrets ou des chiffres diplomatiques à des puissances étrangères. A la fin du XVII^e siècle, l'Angleterre et la Hollande disposent de secrétaires d'ambassade nommés et payés par

(21) Picard ou Le Picart devient premier secrétaire en 1672 et quitte le service de l'ambassadeur en 1677. Il accompagne Nointel dans son voyage des Echelles.

(22) A. GALLAND, *Journal...*, t. I, p.63.

(23) M. ABDEL-HALIM : *Antoine Galland, sa vie, son oeuvre*, Paris, 1964, p.26.

(24) W.J. ROOSEN, *The functioning of ambassadors under Louis XIV, French Historical Studies*, (1970), p.316 ; *The age of Louis XIV, the rise of modern diplomacy*, Cambridge, 1976, pp. 143-150. Plusieurs journées dans la semaine sont consacrées à la rédaction de dépêches souvent volumineuses, car l'ambassadeur envoie toutes sortes d'informations à la cour et ne craint pas d'être prolixe. Si l'on se souvient aussi que l'habitude est d'envoyer, par des voies différentes, des duplicata et des triplicata, l'on peut juger du travail que doivent fournir les secrétaires.

l'Etat. A la fin du règne de Louis XIV, une réforme est tentée en vain dans ce sens par Colbert de Torcy, dont la célèbre Académie politique vise à former des secrétaires d'ambassade et des ambassadeurs de haut niveau (25). Il faut attendre 1759 pour que le gouvernement entretienne en permanence un petit corps de secrétaires d'ambassade (26). Au XVIII^e siècle, peu de secrétaires peuvent espérer accéder un jour à une situation plus brillante. La carrière diplomatique n'a d'ailleurs pas bonne presse : "Les pères de famille ne sont point accoutumés à regarder l'état de négociateur comme un état décidé, il leur paraît trop peu stable", écrit Pecquet en 1737 (27). Il va sans dire que beaucoup de secrétaires d'ambassade n'ont absolument aucune expérience des méthodes diplomatiques et que beaucoup sont incompétents.

Voici l'avenir du jeune sous-secrétaire de La Croix en 1670 : "un travail de peu de prestige, de grande insécurité et sans perspective d'avancement ni même d'emploi régulier" (28).

*
* *
*

(25) En 1710, Torcy propose à Louis XIV la création d'un corps rétribué de secrétaires diplomatiques, propres à être affectés à tout ambassadeur nommé à un nouveau poste. Louis XIV accepte de payer une pension annuelle de mille livres à six secrétaires, mais seulement entre leurs missions diplomatiques. La même année, Torcy envisage la création de l'Académie politique, animée par Saint-Prest; celle-ci fonctionne régulièrement de 1712 à 1719, date à laquelle le cardinal Dubois décide de la supprimer.

Sur les idées de Torcy et la fondation de cette "première école d'administration" française (G. Thuillier), voir : J. JUSSEURAND, *L'école des ambassadeurs*, Paris, 1934, pp.118-140. ; J. KLAITS, *Hommes de lettres et réforme politique en France à la fin du règne de Louis XIV...*, *Revue d'histoire diplomatique*, (1975), pp.7-24 ; G. THUILLIER : *L'Académie politique de Torcy*, *Revue d'histoire diplomatique* (1983), pp. 54-74.

(26) *Les affaires étrangères et le corps diplomatiques français*, Paris, 1984, t. I, p.207.

(27) cité par J. KLAITS, *ouvr. cit.*, p.15. Antoine Pecquet (1704-1762), premier commis des Affaires étrangères, puis grand-maître des Eaux et Forêts de Rouen est l'auteur d'un *Discours sur l'art de négocier*, Paris, 1737.

(28) J. KLAITS, *ouvr. cit.*, p.11.

Aux premiers jours d'août 1670, le marquis de Nointel, accompagné de Suleiman Aga, arrive à Toulon. Une véritable escadre de guerre, placée sous le commandement de M. Dumé d'Aplemont (29) est prête à appareiller. Nointel monte à bord de *La Princesse* et l'on met à la voile le 21 août. La traversée dure deux mois avec une escale à Malte qui est de tradition. A la fin du mois d'octobre, Constantinople est en vue, les premiers problèmes de cérémonial commencent à se poser : sur le conseil de Nointel, M. Dumé d'Aplemont décide d'entrer dans le port sans saluer le sérail des traditionnels coups de canon qui restent d'habitude sans réponse ; l'escadre française accepte cependant, quelques heures plus tard, de saluer la sultane Validé qui se promène aux environs. A peine arrivé, Nointel tente donc d'intimider les Turcs. Son principe est de répondre par une impertinence à chaque impertinence de leur part. Le 10 novembre, il fait son entrée solennelle dans Constantinople et déploie à cette occasion un faste inouï. Au début de l'hiver, il prend la route d'Andrinople où se trouvent le sultan, le grand vizir et les principaux officiers de la Porte. Nointel est persuadé d'obtenir rapidement et aisément ce qu'il veut et qui est, aux yeux du gouvernement français, la condition indispensable à la poursuite des relations diplomatiques avec la Porte : le renouvellement des capitulations assorti de l'introduction de clauses nouvelles plus favorables aux Français.

/ F L'ambassadeur déchant vite. Les premières audiences qu'il a du grand vizir et du sultan sont un échec : les Turcs sont réservés, voire hostiles. Le grand vizir Ahmed Köprülü (30) est dans de fort mauvaises dispositions. Chardin pense qu'il nourrit une rancune tenace à l'endroit des français à cause d'un "chagrin personnel"

(29) Jacques Dumé d'Aplemont est capitaine de vaisseau en 1626 et chef d'escadre en 1646. Il meurt de maladie à Curaçao en avril 1673. Le convoi compte quatre vaisseaux de guerre (*La Princesse*, *la Sirène*, *le Cheval Marin* et *le Mercoeur*) et un vaisseau marchand appartenant à la Compagnie du Levant récemment créée (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 4, fol 76).

(30) Ahmed Köprülü (1635 - 30 octobre 1676) est le fils de Mohamed Köprülü, grand vizir de 1656 à 1661. Trois ans avant la mort de son père, il est nommé gouverneur d'Erzeroum et, l'année suivante, gouverneur de Damas avant de devenir kaïmakan. Il reçoit le sceau de l'Empire aussitôt après la disparition de son père.

causé par M. de la Haye père à Mohamed Köprülü, grand vizir de 1656 à 1661 (31). Le mauvais accueil réservé à Nointel s'explique surtout par l'assistance que les Français prêtent depuis dix ans aux ennemis des Turcs (32) et par la récente évasion des Sept Tours du chevalier de Baujeu qui a profité de la présence des vaisseaux français dans la rade de Constantinople. La cour apprend bientôt que Nointel n'a même pas pu amorcer un semblant de négociation. Après avoir envisagé la rupture des relations diplomatiques avec la Porte, Louis XIV laisse une dernière chance au marquis de Nointel et, le 14 août 1671, Laurent d'Arvieux est chargé de porter de nouvelles instructions à l'ambassadeur : si Köprülü ne manifeste aucune velléité conciliante, le roi rappellera le marquis de Nointel ; les Turcs doivent donc choisir entre la concession de nouveaux privilèges aux Français et la retraite de l'ambassadeur (33).

Le chevalier d'Arvieux débarque à Constantinople le 19 février 1672. Nointel voit d'un mauvais oeil l'arrivée de ce rival en puissance et les relations entre l'ambassadeur et l'envoyé du roi deviennent vite exécrables. Ils prennent ensemble la route d'Andrinople au printemps. A la persuasion du grand interprète de la Porte, Panayote Nicousios, qui l'assure qu'en Turquie "les affaires ne se font jamais bien que par un tiers" (34), Nointel laisse la conduite de la négociation à son drogman Fontaine (35). Nointel consent à abandonner les exigences de la France sur la question des Lieux

(31) J. CHARDIN, *ouvr. cit.*, pp.52-53. Monsieur de la Haye père renonce rapidement à faire un cadeau à chaque avènement de grand vizir, car ceux-ci ne restent pas un mois en poste. Mais il se trompe sur le compte de Mohamed Köprülü, et celui-ci n'apprécie pas le moins du monde le présent tardif que lui fait l'ambassadeur.

(32) La Croix prétend que le grand vizir a contracté son penchant pour le vin lors du siège de Candie et qu'"il en rejettoit la faute sur les chagrins que les François lui avoient donné en Candie, lesquels lui ayant causé des insomnies terribles, ses médecins lui conseillèrent de boire du vin qui estoit très bon et en abondance dans cette isle" (*JOURNAL*, I, p.102).

(33) A. VANDAL, *L'odyssée d'un ambassadeur, les voyages du marquis de Nointel...*, Paris, 1900, p.78 ; L. d'ARVIEUX, *ouvr.cit.*, t. IV, p.284.

(34) J. CHARDIN, *ouvr. cit.*, p.80.

(35) Pour Fontaine, voir plus loin, IIème partie, chapitre V, p.94, n.23.

Saints (36) et à la fin du mois d'avril l'on croit la négociation en bonne voie. En réalité, le grand vizir "appâte" les Français pour gagner du temps, le moment d'entrer en campagne contre la Pologne approche et il lui sera alors possible de prétexter son départ à l'armée pour se dérober aux insistances du marquis de Nointel. Au début du mois de juin, Nointel chante déjà victoire ; seul le drogman Fontaine reste sur sa réserve car il connaît trop bien le jeu politique des Ottomans. Juste avant de quitter Andrinople, le grand vizir fait remettre à Nointel un texte inacceptable puisqu'il ne tient aucun compte des nouvelles revendications des Français. La déception de l'ambassadeur et de son entourage est très grande, d'autant plus qu'il est désormais impossible d'avoir une entrevue avec le grand vizir ou son kyahia. Les Français reprennent le chemin de Constantinople le 9 juin 1672. L'ambassadeur décide de rester et de reprendre la négociation l'année suivante. Le 29 juillet 1672, Laurent d'Arvieux repart pour la France à bord du *Diamant* commandé par M. de Preuilly (37). Il emmène avec lui le premier secrétaire de Nointel, M. de Blois, qui quitte définitivement la Turquie. M. Picard est aussitôt promu au rang de premier secrétaire et La Croix, à celui de second secrétaire.

En attendant le retour de campagne des armées ottomanes, la vie de la petite colonie française du palais de France s'organise. Le marquis de Nointel entre en rapports avec plusieurs dignitaires de l'Eglise grecque pour obtenir des "confessions". Antoine Galland

(36) Chardin est protestant, il trouve que le marquis de Nointel a raison d'abandonner la revendication des Lieux Saints "parce qu'on ne vouloit point arrêter un grand traité pour se conserver la garde de quelques simples chapelles" et il ajoute, quelques lignes plus loin, que les pères de la Terre Sainte "concevoient comme la plus belle action de l'univers qu'on fît la guerre à l'Empire ottoman pour l'obliger d'ôter aux Chrétiens de Jérusalem, ses propres sujets, la garde de cinq ou six petites églises et de la donner à des moines étrangers qui, n'étant pas contents d'y pouvoir entrer à toute heure, vouloient en avoir les clefs pendues à leur cordon" (J. CHARDIN, *ouvr. cit.*, pp.84-85).

(37) Raymond-Louis de Crevant, marquis de Preuilly d'Humières (v. 1623-1688) sert d'abord dans l'armée et passe dans la marine où il est admis comme capitaine de vaisseau en 1663. Promu chef d'escadre en 1673, il se distingue dans les combats de Stromboli, d'Agosta et de Palerme. Lieutenant général en décembre 1676, il fait encore plusieurs campagnes en Méditerranée (E. TAILLEMITE, *Dictionnaire des marins français*, Paris, 1982, p.276).

suit les cours du *hodga*, ou précepteur des enfants de langue (38) et consacre ses loisirs à parcourir le Bedesten à la recherche de manuscrits précieux. De nombreux voyageurs séjournent à l'ambassade, dont le marquis envisage d'ailleurs la restauration, et participent aux fêtes, aux mascarades et aux représentations qui sont fréquemment organisées.

Au mois de janvier 1673, le grand interprète de la Porte signifie à Nointel qu'il est temps de reprendre la négociation (39). La mort du frère de l'ambassadeur retarde le départ pour Andrinople. Nointel ne s'installe à Bosnakeüi (40) qu'à la fin du mois d'avril. Il a perdu beaucoup de sa superbe et se trouve psychologiquement prêt à accepter les articles que les Turcs voudront bien accorder (41). Il s'incline quand on lui refuse le passage des vaisseaux français par la Mer Rouge (42) et la réduction des taxes supplémentaires perçues sur le commerce des Français en Egypte. Les capitulations sont solennellement renouvelées le 5 juin 1673 ; elles comportent plusieurs nouveaux avantages pour le commerce des Français en Levant comme la réduction des droits de douane à 3% dans tout l'Empire ottoman, à l'exception de l'Egypte, et l'obligation pour les étrangers qui n'ont pas de capitulations avec la Turquie, de commercer sous la bannière française ; ~~au~~ point de vue religieux, les capitulations maintiennent les religieux francs dans la possession de l'église du Saint-Sépulcre et de tous les Lieux Saints de Jérusalem. Le 13 juin, Nointel écrit au roi : "j'espère bientôt retourner à Constantinople où je chercherais les moyens les plus surs pour faire tenir à Votre Majesté la

(38) L'institution des enfants de langue est créée en 1669. Elle repose sur l'envoi de jeunes Français à Constantinople et à Smyrne pour y apprendre le turc. A Constantinople, les enfants de langue sont placés sous la surveillance des Capucins et de l'ambassadeur. Dans l'idée de Colbert, les interprètes ainsi formés remplaceront avantageusement les drogmans indigènes, généralement des Grecs sujets du Grand Seigneur, auxquels les ambassadeurs sont souvent obligés d'avoir recours.

(39) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 10, fol. 192.

(40) Bosnakeüi est un village proche d'Andrinople, qui "est dans une isle que forment deux diverses branches de la Marisse [la Maritza]" (A. GALLAND, *Journal...*, t. I, p.90). L'ambassadeur et sa suite préfèrent ce séjour bucolique aux miasmes et aux logements sordides qu'offre Andrinople.

(41) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 10, fol. 206, Nointel à Pomponne, 18 avril 1673.

(42) Les Turcs invoquent une raison d'ordre religieux : les Chrétiens ne peuvent circuler sur la Mer Rouge à cause de la proximité de la Mecque.

lettre du Grand Seigneur et les capitulations" (43). Dans une dépêche à Pomponne, Nointel détaille les expéditions du traité qui lui ont été remises par le gouvernement turc : "il y a eu treize originaux des capitulations, entre lesquels il y en a quatre tracés d'une écriture particulière et meslée de lignes dorées qui sont pour le Roy, messieurs les ministres et pour moy" (44).

Le 21 septembre 1673, Nointel annonce au roi qu'il a chargé "Delacroix (...) à cause de sa fidélité" de porter l'original du traité à la Cour (45). L'ambassadeur semble avoir désigné son second secrétaire pour cette mission dès le début du mois d'août, car dès le 4 août, Antoine Galland fait part à ses correspondants de l'arrivée prochaine du sieur de La Croix à Paris (46). Dans une lettre du 12 septembre, Galland nous apprend que La Croix doit faire le voyage de Constantinople à Chio avec l'ambassadeur. Nointel a en effet décidé d'aller porter lui-même le texte des capitulations "à Smirne, Chio et quelques autres isles de l'Archipel" (47). Le 22 septembre, l'ambassadeur quitte Constantinople avec une suite d'une quarantaine de personnes. La Croix est accompagné du P. Michel-Ange et d'un huissier de l'ambassadeur, Bonnart (48).

L'ambassadeur donne deux cents piastres à son secrétaire pour les frais de son voyage (49). En plus des capitulations enfermées dans un somptueux étui de brocard, La Croix apporte au roi un "original d'un catéchisme de l'église orientale approuvé des quatres patriarches" (50) et plusieurs autres attestations émanant de dignitaires de l'Eglise orthodoxe. Nointel ne manque pas d'envoyer des

(43) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 10, fol. 239.

(44) *Ibid.*, fol. 254, Nointel à Pomponne, 21 septembre 1673.

(45) *Ibid.*, fol. 260.

(46) A. GALLAND, *Correspondance...*, ed. M. Abdel-Halim, Paris, 1964, p.68 (Galland à Lévi, 4 août 1673) et p.71 (Galland à Petit-pied, 4 août 1673).

(47) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 10, fol. 261, Nointel au roi, 21 septembre 1673. Le voyage de l'ambassadeur dure près de dix-huit mois (22 septembre 1673-20 février 1675). Après avoir visité les Echelles de l'Archipel, l'ambassadeur et sa suite passent en Syrie puis en Palestine (ils sont à Jérusalem au moment de Pâques). Nointel désire aller jusqu'en Egypte mais il reçoit un ordre du grand vizir qui lui enjoint de revenir à Constantinople (mai 1674). Le voyage se termine par une "excursion" à Athènes et de nouvelles visites dans les îles de l'Archipel.

(48) A. GALLAND : *Correspondance...*, p.99 (Galland à Petit-pied, 12 septembre 1673). Le P. Michel-Ange est l'aumônier du marquis de Nointel.

(49) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 10, fol. 255 v°

(50) *Ibid.*, fol. 260, Nointel au roi, 21 septembre 1673.

"régals" et autres babioles orientales au roi, à sa famille et aux ministres (51). La Croix emporte aussi un portrait du sultan et un autre de son grand vizir esquissés à la sauvette par un peintre de l'ambassadeur (52). Ces "ballots presque tous remplis de quelques galanteries" sont adressés au sieur Nallot, et Nointel espère qu'ils seront dispensés de la quarantaine à Marseille, ainsi que leur porteur, et qu'on ne les ouvrira pas pendant le trajet en France "qui doit être par eau" (53). Galland ne manque pas de charger La Croix de paquets et de commissions pour ses amis parisiens de la Sorbonne ; La Croix promet de faire son possible pour montrer chez M. Nallot à Nicolas Petitpied les curiosités qu'il apporte (54).

Le 20 novembre, La Croix est à la cour et il présente le texte des capitulations au roi. Son séjour à Paris dure jusqu'au mois de mai 1674. Il a des entrevues avec Pomponne et Colbert. Ce dernier lui recommande particulièrement de s'employer, une fois de retour, à l'acquisition de manuscrits pour sa bibliothèque (55). Il quitte la cour chargé de lettres de félicitations et de remerciements pour l'ambassadeur et arrive à Marseille au début du mois de juin. Les députés du commerce lui octroient une gratification de cinquante piastres (56). La traversée jusqu'à Constantinople ne dure que vingt

(51) Ces présents consistent en armes et costumes turcs, en "baume de la Mecque", en "flacons de chagrin brodé", etc...

(52) Lors du séjour à Bosnakeüi, les Français ont aperçu le sultan en train de chasser et, cachés derrière des haies, les peintres de l'ambassadeur se sont mis à l'ouvrage. Il est en effet interdit de reproduire les traits du sultan ou de ses grands officiers.

(53) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 10, fol 264.

(54) A. GALLAND : *Correspondance...*, p.90, (Galland à Petitpied, 12 septembre 1673). La Croix doit donc rencontrer Nicolas Petitpied (1627-1705), célèbre docteur de Sorbonne, conseiller au Châtelet et protecteur de Galland, M. Guilles, dépensier de la Sorbonne, et M. Baudequin de Florigny.

(55) Colbert écrit à Nointel, le 23 avril 1674 : "j'ay entretenu fort amplement le sieur de La Croix, vostre secrétaire, sur la recherche de manuscrits pour ma bibliothèque (...) et vous me ferez un singulier plaisir non seulement de luy ordonner de s'y appliquer, mais mesme de luy donner (...) toutes les assistances qui pourront dépendre de vous et de l'autorité de vostre ministère pour y réussir" (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 11, fol 29 v° ; publ. dans *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles*, éd. H. Omont, Paris, 1902, t. I, p.240).

(56) Arch. C.C.I.M., registre B.4, pp.239-240 (délibération du 6 juin 1674).

jours et il l'effectue en compagnie de quatre missionnaires jésuites et capucins. En revanche, il ne mentionne pas dans son *Journal* (57) la présence à bord de M. de Gicourt, frère de l'ambassadeur, avec lequel il était initialement prévu qu'il revînt (58).

L'ambassadeur n'est pas encore rentré de son voyage quand La Croix arrive au Palais de France, ce sont les drogmans Fontaine et Fornetti qui assurent la protection des sujets français. Le sieur de La Croix voit là une occasion de se rendre indispensable à Colbert : non content de lui transmettre les dépêches de son maître, il informe pendant plusieurs mois le ministre de ce qui se passe à Constantinople et à Andrinople (59). La Croix essaie de jouer à l'ambassadeur et il annonce, par exemple, qu'il a donné un *Te Deum* pour une victoire de Turenne. Dans ses dépêches, il imite sans vergogne le marquis de Nointel. D'août à décembre 1674, il est cependant amené à transmettre des nouvelles intéressantes comme la mort de Panayote Nicousios, ou les tentatives du résident de Hollande pour circonvenir le grand vizir. Il ne manque pas non plus de raconter des potins aux incidences politiques pour le moins improbables comme les prédictions d'un derviche sur la mort prochaine du sultan. Une note résumant plusieurs dépêches (60) prouve d'ailleurs que Colbert prend connaissance de ces informations. Surtout, le sieur de La Croix se lance, avec un zèle de néophyte, dans la recherche de manuscrits. Dès le 9 août, il rend compte de ses trouvailles à l'abbé Galloys (61) et propose d'acquérir à bon prix du lapis et de l'outremer que Le Brun fait "chercher partout pour les ouvrages de Sa Majesté", car il a "des personnes affidées" qui l'avertiront de

(57) *JOURNAL*, I, p.3

(58) A. GALLAND, *Correspondance...*, pp.96-97 (Galland à Petitpied, 12 septembre 1673).

(59) Plusieurs de ces lettres sont conservées à la Bibliothèque nationale dans les volumes 168bis et 169 des *Mélanges de Colbert* et dans le volume 882 de la collection Clairambault.

(60) Bibl. nat., *Mélanges de Colbert* 168bis, fol 531.

(61) Jean Galloys (1632-1707) est ordonné prêtre vers 1657. Il s'intéresse tant aux langues mortes et vivantes qu'aux sciences. Collaborateur du *Journal des sçavans* pendant vingt ans, il en assure même la direction de 1666 à 1675. Il est nommé en 1667 à l'Académie des Sciences. Colbert obtient pour lui une pension du roi et un petit prieuré près de Fréjus. A la mort de son protecteur, il est conservateur de la Bibliothèque royale (1683), puis professeur de grec au collège de France.

l'arrivée des caravanes (62). Le 23 septembre, il fait cadeau au ministre d'un "petit livre turquesque" contenant des "vers turcs et persiens meslés" et donne la liste des livres qu'il a achetés à la demande de François Pétis de La Croix père, secrétaire interprète du Roi (63). Le 10 novembre, Colbert écrit à Nointel d'exhorter La Croix à redoubler d'ardeur pour la recherche de livres précieux et à se porter acquéreur d'une partie des ouvrages de la bibliothèque de Panayote Nicousios, mort depuis peu (64). Mais le marquis de Nointel charge bientôt La Croix d'une mission à la Porte. Les efforts du secrétaire restent donc sans lendemain. Il conçoit d'ailleurs la recherche de manuscrit uniquement comme un moyen de "faire sa cour" à Colbert et ne peut faire preuve d'un grand discernement car il connaît mal le turc (65).

Dans les derniers jours de 1674, La Croix rejoint l'ambassadeur à Chio et lui remet "un paquet du Roy, une lettre de Monsieur l'évêque de Marseille (...) et un mémoire des envoyés de Hongrie" (66). L'ambassadeur prend ainsi connaissance des nouvelles données du jeu diplomatique en Europe orientale et du rôle qu'il est appelé à jouer. La Croix va être chargé de deux missions dans le cadre de ces négociations, ce qui l'amène à passer la majeure partie des années 1675 et 1676 auprès du gouvernement ottoman. Nous étudierons dans notre deuxième partie son rôle dans, ce qu'il baptise plus tard, un peu pompeusement, "la négociation de la première paix de Pologne, du secours des Hongrois mécontents et de la diversion de Hongrie" (67).

(62) Bibl. nat., Mélanges de Colbert 168bis, fol 532-535 ; publ. partiellement dans *Missions archéologiques en Orient...*, t. I, p.240.

(63) Bibl. nat., Mélanges de Colbert 169, fol 133-135 ; publ. partiellement dans *Missions archéologiques en Orient...*, t. I, p.241.

(64) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 11, fol 52-53 ; publ. dans *Missions archéologiques en Orient...*, t. I, pp. 242-243. Cette lettre de Colbert est très intéressante car le ministre détaille le genre d'ouvrages qu'il recherche plus particulièrement : des manuscrits anciens ou des "livres de belles-lettres ou de doctrine d'auteurs connus dans l'Antiquité et qui n'ayent point encore esté imprimés en Europe", ainsi que de vieux manuscrits grecs "pourveu que ce ne soient pas des livres de prières, de chant et d'usage ordinaire dans les églises".

(65) A ce propos, voir plus loin p.43.

(66) *JOURNAL*, I, 6.

(67) Bibl. nat., Clairambault 882, fol 40, placet adressé par La Croix à Pontchartrain en 1691.

A partir de 1677, le marquis de Nointel connaît de grands embarras financiers. Il est obligé de réduire son train de vie et c'est probablement la cause du retour de son premier secrétaire pour la France. Après le départ de Picard (68), La Croix se retrouve premier secrétaire et Dantan, chirurgien de l'ambassadeur (69), second secrétaire (70). En février 1677, le marquis de Nointel charge le sieur de La Croix de procéder à un emprunt forcé sur les marchands de Smyrne et de passer ensuite en France où il représentera au roi et à ses ministres le dénuement de son maître qui l'a obligé à en user ainsi à l'égard du commerce. Pendant cinq mois, le secrétaire de La Croix déploie en vain de grands efforts pour le retour en grâce de son maître. Il quitte Paris le 15 octobre 1677 et s'embarque à Toulon le 10 décembre. Il se trouve à Messine au moment du retrait des troupes françaises et assiste au remplacement du maréchal de Vivonne par le duc de la Feuillade comme vice-roi de Sicile (71). A peine arrivé à Constantinople, en avril 1678, il suit

(68) Deux lettres de Galland à Jacob Spon, écrites à Paris en juin et juillet 1677 (Galland a quitté le Levant au début de 1675) nous apprennent que Picard est en route pour la France et qu'il s'est embarqué à Smyrne sur le *Hiérusalem* (A. GALLAND, *Correspondance...* pp.130-131).

(69) A. GALLAND, *Journal...*, t. II, p.39.

(70) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 15, fol. 121 v°, Nointel au roi, 1er juillet 1679. Nointel parle dans cette dépêche de "Dantan", son "second secrétaire". On trouve plusieurs lettres de Dantan à l'ambassadeur au mois de mai 1678 : Nointel séjourne aux environs de Constantinople et Dantan expédie les affaires courantes de l'ambassade (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 5, fol. 296-301).

(71) La France saisit l'occasion de la révolte des Messinois contre les Espagnols (1674) pour faire la conquête de la Sicile : si jamais la réunion de la couronne d'Espagne et de la couronne d'Autriche s'opère, la France est en mesure de couper les communications méditerranéennes entre les deux parties du colosse autro-espagnol. Le 9 janvier 1675, Louis XIV nomme le duc de Vivonne (1636-1688) gouverneur et vice-roi de Sicile. Mais le maintien de forces armées revient très cher et les Espagnols organisent en sous-main des complots et des soulèvements dans la population. En décembre 1677, Louis XIV rappelle le duc de Vivonne et confie à François d'Aubusson, duc de la Feuillade (1625-1691) la tâche difficile de retirer les troupes de l'île sans éveiller les soupçons de la population qui craint, à juste titre, d'immédiates représailles de la part des Espagnols. Pour conserver les apparences, le duc de la Feuillade est donc nommé vice-roi de Sicile et gouverneur de Messine (30 décembre 1677). La Feuillade arrive à Messine le 3 février 1678 et Vivonne s'embarque le 10 pour la France. Le 13 février, La Feuillade prête son serment de vice-roi puis, sous prétexte de manoeuvres, commence à évacuer des troupes. La veille du retrait total des Français, il annonce aux notables de Messine que le départ de l'armée française n'est que provisoire et qu'il espère bien revenir avant deux mois avec des forces plus importantes. Les Français à peine partis, les Espagnols entrent sans résistance dans Messine, aux premiers jours d'avril 1678. Voir : E. LALOY, *La révolte de Messine...*, 3 vol., Paris 1929-1931 ; A. JAL, *Abraham Duquesne...*, t. II, Paris, 1873, pp.311-315.

l'armée ottomane en campagne contre les Cosaques, assiste à la prise de Cehrin par les Turcs (21 août 1678) et fait parvenir à l'ambassadeur des relations détaillées de ces événements, dont une "lettre d'un Turc de l'armée à son fils écrite du camp du vizir" d'un style oriental plutôt cocasse (72). Nointel, dont les dépêches ne reçoivent même plus de réponse, essaie, pendant toute l'année 1688, de reconquérir la faveur de la cour par la qualité des informations qu'il envoie, et La Croix le seconde dans cet ultime effort pour rentrer en grâce. Puis l'ambassadeur ne prend même plus la peine de cacher son découragement et son immense détresse financière. L'arrivée du nouvel ambassadeur, le comte de Guilleragues, cause certainement un immense soulagement au marquis de Nointel et à son entourage.

*
* * *

Le 9 février 1680, le sieur de La Croix monte à bord du navire qui va le ramener en France. Ces dix années au service du marquis de Nointel ont été pour lui synonymes d'une certaine promotion : parti comme sous-secrétaire, il devient second secrétaire en 1672, puis premier secrétaire en 1677 ; il représente à deux reprises son maître à la cour et se voit confier plusieurs missions diplomatiques. Mais la disgrâce dans laquelle est tombé l'ambassadeur, réduit à néant tous les espoirs que pouvait concevoir son secrétaire.

(72) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 15, fol 7-22.

CHAPITRE II

LA QUETE INCESSANTE D'UN EMPLOI

Quand il arrive à Paris, le marquis de Nointel est complètement ruiné et il va mener jusqu'à sa mort (31 mars 1685) une vie misérable dans le quartier Saint-Roch (1). Il ne peut plus s'offrir les services d'un secrétaire et c'est certainement sans aucune aide qu'il entreprend la rédaction de ses *Mémoires* (2). La Croix n'a donc plus qu'à chercher un nouvel emploi. Il propose ses services à Colbert qui, en plus de ses fonctions habituelles, vient d'assurer l'intérim du "secrétariat des étrangers" (3). Il n'y a pas de document d'archive qui indique que le ministre ait secouru l'infortuné secrétaire du marquis de Nointel, l'on voit seulement La Croix vouer par la suite une reconnaissance infinie à Colbert et s'intituler sa créature (4).

(1) A. VANDAL, *L'odyssée d'un ambassadeur, les voyages du marquis de Nointel...*, Paris, 1900, p.258. A l'occasion de la mort de Nointel, Dangeau note dans son journal : "il avait été ambassadeur à Constantinople. Il y alla ruiné et en revint encore plus gueux. Le roi de temps en temps, lui faisait donner quelques petites choses" (DANGEAU, *Journal de la cour de Louis XIV*, Paris, 1864, p.146).

(2) La Bibliothèque de l'Institut conserve, sous la cote 66, une copie de ces *Mémoires* restées inachevées. Pour plus de détails, voir : IIe partie, chapitre V, note 37.

(3) Le 22 janvier 1680, Charles Colbert de Croissy (1622-1696), alors ambassadeur en Angleterre, est nommé secrétaire d'Etat des Affaires étrangères. Entre la disgrâce de Pomponne (18 novembre 1679) et l'arrivée de son frère à la cour (12 février 1680), Jean-Baptiste Colbert remplit l'intérim du secrétariat des Affaires étrangères.

(4) Le 23 mars 1685, par exemple, il écrit à Colbert de Croissy : "je suis votre créature et de défunt Monseigneur, votre frère d'heureuse mémoire" (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol. 203 v°). Dans une lettre du 22 octobre 1689, il est encore plus explicite : "Votre frère d'heureuse mémoire estoit mon patron ; Votre Grandeur, après sa mort, a bien voulu me faire la même grâce" (*Ibid.*, t. 22, fol. 95)

Dans le dessein d'obtenir du service, La Croix commence à écrire ses *Mémoires*, Le 26 mars 1682, il dédicace son manuscrit au roi et le propose ensuite au libraire Barbin qui s'est "spécialisé" dans l'édition de voyages en Orient (5). Le 3 novembre 1682, Barbin obtient un privilège de la chancellerie pour les *Mémoires du sieur de La Croix, cy-devant secrétaire de l'ambassade de Constantinople, contenant diverses relations très curieuses de l'Empire Othoman*, qui paraissent au tout début de l'année 1684 (6). Dans la préface, La Croix demande à ses lecteurs de ne pas attacher d'importance à son "langage peu châtié" dû aux dix années qu'il a passées hors de France (7). Les *Mémoires* sont présentées sous forme de lettres envoyées de Turquie par l'auteur à un ami résidant en France et La Croix explique ce choix : "je craignois", dit-il, "qu'un autre stile, qui ne m'est pas si familier, ne dégoustât ceux qui me feront l'honneur de les lire" (8). La Croix insiste d'emblée sur l'idée qu'en dépit des apparences extérieures, l'Empire ottoman est sur son déclin et "qu'il ne se soustient plus que par la crainte et la foiblesse des princes voisins et par le secret de sa politique" (9).

Les deux volumes renferment douze lettres, la première est datée du 20 décembre 1670 et la dernière du 1er mai 1679. Plusieurs lettres sont consacrées à la description de l'Empire ottoman, à son histoire et à son gouvernement et ce sont celles qui ont bien sûr intéressé plus particulièrement les lecteurs de l'époque, d'autant plus que l'auteur prétend avoir tiré ses renseignements de "quelques uns des plus éclairés d'entre les Turcs" (10). Le premier volume se termine par le texte des capitulations de 1673 et, sans s'en douter, le sieur de La Croix fait là une oeuvre utile : une traduction du traité

(5) C'est aussi à Barbin que l'orientaliste Antoine Galland confie la publication de plusieurs ouvrages comme les *Mille et une nuits*.

(6) Le 24 janvier, le Journal des Sçavans signale la parution de l'ouvrage dans sa rubrique consacrée aux nouveautés de la quinzaine.

(7) LA CROIX, *Mémoires*, Paris, 1684, t. I, fol. 6^{vo}

(8) *Ibid.*, fol. 6

(9) *Ibid.*, fol. 2^{vo}. Cette réflexion figure déjà dans le manuscrit des *Mémoires* dédié au roi le 26 mars 1682, c'est-à-dire plus d'un an avant le siège de Vienne.

(10) *Ibid.*, L'un de ces "Turcs éclairés" est certainement l'historien turc Hussein Hezarfen († 1693) que La Croix appelle Ussein Effendi dans son *Journal*.

a été imprimée à Marseille en 1676 par les soins du chevalier d'Arvieux, mais elle est universellement critiquée (11) ; la traduction que publie La Croix a été faite par François Pétis de La Croix père (1622-1695), son "très bon ami", et c'est celle qui est la plus couramment utilisée jusqu'au XIXe siècle (12).

C'est probablement à la même époque que La Croix compose, toujours sous forme de lettres, les *Mémoires (...) contenant l'état présent de l'Eglise grecque et les révolutions du royaume de Thunis* (13). La première lettre esquisse les grandes lignes d'une publication future, la *Turquie chrétienne* (14). Les deux autres lettres forment une chronique de la dynastie beylicale de Tunis depuis ses origines jusqu'au mois de décembre 1679, date du second exil de Mohamed El - Hafsi, une fois de plus évincé par son neveu. La Croix termine son récit en se promettant de publier un jour une histoire complète des révolutions de Tunis (15).

*
* *
*

Les efforts déployés par La Croix sont fructueux puisqu'au mois de septembre 1684, il part pour un nouveau voyage dans le Levant, muni d'un passeport (16), d'une recommandation pour l'ambassadeur de France à Constantinople (17) et de 1500 livres (18). La Croix prétend

(11) Bibl. nat., coll. Renaudot, t. 32, fol 518 : *Second mémoire au conseil de Marine pour l'instruction des Enfants de langues* [v. 1720] .

(12) A la fin du XVIIIe siècle, c'est la version que le comte de Saint-Priest reproduit dans son ouvrage sur l'ambassade de France à Constantinople (F.-E de SAINT-PRIEST, *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie...*, éd. Ch. Schefer, Paris, 1877, pp.454-747).

(13) Bibl. nat., ms. fr. 6098. Ces *Mémoires* se présentent sous la forme de trois lettres datées de Constantinople les 15 avril 1678, 10 février et 20 novembre 1679.

(14) Voir plus loin, p.37.

(15) Bibl. nat., ms. fr. 6098, p.285.

(16) *Passeport pour le sieur de La Croix allant à Constantinople*, 9 septembre 1684 (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 54).

(17) *Ibid.*, fol 55, le roi à Guilleragues, 11 septembre 1684.

(18) Nous apprenons ce détail dans une lettre écrite par La Croix à Pierre Girardin en 1686, dont ce dernier produit le texte dans son journal (*Journal de M. de Girardin ...*, Bibl. nat., ms. fr. 7163, fol 39).

entreprendre ce voyage de sa propre initiative, mais il y est, pour le moins encouragé par Colbert de Croissy et Bergeret, premier commis des Affaires étrangères (19). Écoutons La Croix nous exposer les raisons de son voyage : "Toutes mes actions n'ayant point d'autre but que de plaire au Roy, j'ay cru qu'un des meilleurs moyens pour y réussir estoit de m'approcher de l'Empire othoman et d'en examiner à fond l'estat présent. La conjoncture des guerres m'ayant paru la plus favorable, j'ay entrepris un quatrième voyage à Constantinople. Je n'avois pas dessein d'y faire un long séjour. La mort de M. de Guilleragues m'y a retenu plus d'un an dans la pensée que Sa Majesté n'ayant plus personne qui pût donner des avis justes des mouvements de cet empire, je pourrois y estre bon à quelque chose en attendant la venue d'un nouveau ambassadeur. Je crus mesme qu'il estoit de mon devoir, Monsieur le marquis de Croissy m'ayant honoré d'un chifre, de luy rendre (...) un conte très exact de toutes choses jusques au moindres circonstances" (20). Nous étudions en détail de nouveau voyage du sieur de La Croix en Levant dans notre troisième partie, il nous suffit donc ici de préciser quelques faits. La Croix arrive à Constantinople au mois de décembre 1684 ; Guilleragues est alors à Andrinople, où il prend ses audiences du sultan et du grand vizir... mais ce voyage est fatal à l'ambassadeur qui meurt d'une attaque d'apoplexie quelques jours après son retour au palais de France (5 mars 1685). La Croix entreprend donc d'informer régulièrement la cour et Colbert de Croissy lui témoigne sa satisfaction en lui faisant parvenir, au mois de juin, une gratification de 1200 livres (21).

La Croix espère bien être employé en qualité de secrétaire par le successeur de Guilleragues. Le 23 mars 1685, il explique à Colbert de Croissy qu' "il faut que celui que Sa Majesté chargera

(19) Jean-Louis Bergeret († 1694), ancien avocat général au Parlement de Metz, est premier commis de Croissy de 1680 à 1688. Fin lettré, il entre en 1685 à l'Académie française (C. PICCIONI, *Les premiers commis des Affaires étrangères ...*, Paris, 1928, pp.160-162). Selon l'ambassadeur Pierre Girardin, Bergeret protège La Croix (*Journal de M. de Girardin...*, Bibl. nat., ms. fr. 7162, fol 72 v°).

(20) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 248 v°.

(21) En 1686, La Croix envoie à Girardin la copie de la lettre du 14 juin 1685 par laquelle Croissy lui annonce que le roi lui "a encore accordé une gratification de 1200 livres" (*Journal de M. de Girardin...*, Bibl. nat., ms. fr. 7163, fol 191).

du soin de ses affaires (...) ait auprès de luy quelqu'un qui connoisse le manège de la Porte". Dans la même lettre, il plaide en faveur d'une amélioration de la condition des secrétaires d'ambassade à Constantinople : "Le roy donnoit autrefois des secrétaires qu'il honoroit d'un brevet de de quelques apointements. Si l'on a trouvé à propos de retrancher cet usage, il devrait subsister à Constantino-ple afin que l'on eust un peu plus d'esgard pour ce secrétaire qui est quelquefois obligé de faire des bassesses et qui fait la fonction de greffier et de notaire pour subsister, ce qui devrait se faire par un homme sous luy. Le commerce de Marseille donne mil livres par an que les ambassadeurs ont toujours retenu jusques à présent aussi bien que cinq cent escus que le Roy luy donnoit (22) et pour raison de quoy et pour payer les deux premiers drogmans (...). Ces gages, joints au petit revenant bon de la chancellerie feroient subsister honorablement ce secrétaire" (23). La Croix demande aussi à Bergeret de soumettre sa candidature au nouvel ambassadeur. Dès juillet 1685, Bergeret propose les services de La Croix à Girardin mais il ignore que celui-ci est déjà prévenu contre notre secrétaire : en parcourant les lettres de Guilleragues envoyées à la cour, Girardin a en effet trouvé des dépêches chiffrées adressées par La Croix à Colbert de Croissy ; après avoir vérifié que La Croix n'agissait pas sous les ordres de Guilleragues, il s'en est défié "comme d'un espion des actions d'un ambassadeur" (24). Girardin fait une petite enquête sur le compte de La Croix auprès "du frère et autres parens de M. de Nointel", d'où il ressort que La Croix a fort mal servi cet ambassadeur, qu'il est "fort gueux et misérable" et que ses *Mémoires* récemment parues ne sont composées que d'écrits dérobés à son maître (25). Girardin se garde bien d'exposer de vive voix à Colbert de Croissy ou à Bergeret ses griefs contre La Croix, il demande simplement à Blondel, secrétaire de Croissy (26), de faire savoir à Bergeret qu'il a déjà choisi deux secrétaires, son frère, l'abbé de Girardin,

(22) c'est-à-dire : à l'ambassadeur.

(23) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 204 v° - 205, La Croix à Colbert de Croissy, 23 mars 1685.

(24) *Journal de M. de Girardin...*, Bibl. nat., ms. fr. 7162, fol 72- 72 v°.

(25) *Ibid.*, fol 73.

(26) Blondel est secrétaire de Croissy, puis de son fils Torcy de 1680 à 1715 (C. PICCIONI, *ouvr. cit.*, pp. 188-189).

comme premier secrétaire(27) et le frère de Blondel comme second secrétaire (28). Il charge aussi Blondel de faire adroitement avertir La Croix qu'il n'est pas dupe de son manège et que le meilleur conseil qu'il ait à lui donner est de revenir promptement en France.

La Croix, qui a quitté Constantinople pour Smyrne à la fin du mois d'octobre, ne se décourage pas pour autant et envisage d'aller saluer le nouvel ambassadeur lors de son passage à Chio (29). A défaut d'un emploi de secrétaire, il pense pouvoir se rendre utile à M. d'Ortières, qui vient d'être chargé d'une mission d'inspection dans les Echelles, et supplie Croissy de bien vouloir le recommander à Seignelay (30). Ses sollicitations de ce côté restent visiblement sans réponse puisqu'il écrit au début de l'année 1686 à Girardin qu'il aimerait voir le reste de l'Empire ottoman en se servant de la "commodité des vaisseaux de guerre" commandés par d'Ortières. Girardin refuse bien sûr et lui ordonne de s'embarquer pour la France. La Croix fait mine d'obéir et écrit en février à l'ambassadeur qu'il est sur le point de quitter Smyrne ; il tente néanmoins un ultime effort pour faire savoir à Girardin qu' "il n'est point tel qu'on le lui a figuré" et envoie une copie d'une lettre où Croissy dit être satisfait de ses services (31). Girardin ne cède pas et La Croix lui en garde rancune. A plusieurs reprises, dans ses écrits, il raconte avec délectation l'échec du commerce de blé que Girardin tente d'établir en liaison avec son frère, intendant de la marine à Toulon (32).

(27) Etienne Girardin, abbé de Beaubec (diocèse de Rouen), reçoit l'autorisation d'accompagner son frère en Turquie en qualité de premier secrétaire. A la mort de celui-ci (15 janvier 1689), il assure l'intérim de l'ambassade jusqu'à l'arrivée du nouvel ambassadeur, Pierre de Castagnères, le 27 septembre 1689.

(28) Il s'agit de Joseph Blondel, secrétaire de Pierre Girardin, puis consul de Smyrne (1689-1691) et trésorier général des bâtiments et jardins du roi (A. BOPPE, *Les consulats du Levant*, Tome I : Smyrne, Nancy, 1902, p.19.

(29) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 197 v°, La Croix à Colbert de Croissy, 24 octobre 1685.

(30) *Ibid.*, fol 192 v°, le même au même, 15 octobre 1685.

(31) *Journal de M. de Girardin...*, Bibl. nat. ms. fr. 7163, fol 191.

(32) L'on dispose de peu de détails sur cette affaire, qui tourne court rapidement. Le sieur de La Croix nous apprend que Girardin fait vendre à la criée par des Juifs des sacs de farine marqués d'une fleur de lys (*JOURNAL*, II, p.46). En 1689, Jean-Louis de Vauvré, frère de l'ambassadeur, reçoit un sévère avertissement de Seignelay à propos de ce trafic (Arch. nat., Marine B⁷ 61, fol 151 v°).

La Croix regagne la France par le chemin des écoliers, il n'y arrive certainement qu'en 1687. Le roi continue à lui payer une pension annuelle de mille deux cents livres (33), tandis qu'il travaille à plusieurs ouvrages, parmi lesquels il faut citer *l'Estat de la marine de l'Empire othoman* (34) et *le sérail des empereurs turcs* (35). Dès 1688, il termine un *Estat présent au juste de l'Empire othoman*, qui est une sorte de compte-rendu de son dernier voyage (36). Quelque temps plus tard, il publie les *Guerres des Turcs avec la Pologne, la Moscovie et la Hongrie* (37). Mais la cour apprend la mort de Pierre Girardin à Constantinople (15 janvier 1689). Dès le mois de mai, le roi nomme un nouvel ambassadeur, Pierre de Castagnères de Chateauneuf. La Croix embarque sur *l'Aventurier* avec l'ambassadeur et sa suite, le 18 juillet 1689. Aucun document ne nous dit à quel titre exactement il entreprend ce voyage, une seule chose est sûre c'est qu'il travaille une fois de plus pour le compte de Croissy (38). Dans ses "états de service" rédigés un an plus tard, La Croix se targue de hauts faits pendant cette mission : il a, dit-il, "guarenti le vaisseau du roi qui portoit son ambassadeur à la Porte des mains des Algériens et découvre la trahison de Vohner, Suédois" (39). La réalité est bien moins romanesque ! *L'Aventurier* est certes convoité par des pirates Barbaresques, mais, averti à temps par les soins de l'abbé Girardin, l'ambassadeur obtient l'escorte de plusieurs corsaires chrétiens (40). L'héroïsme de La Croix se borne à accepter de

(33) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 22, fol 95 : La Croix demande à Colbert de Croissy, le 22 octobre 1689, la continuation de sa protection "pour le payement de la gratification ordinaire" que le roi lui a accordée depuis cinq ans. Nous connaissons le montant de cette pension par un document postérieur (voir plus loin, p.38, n.62).

(34) Bibl. nat., ms. fr. 14679

(35) Bibl. Mazarine, ms. 1937 (2835).

(36) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 248-267.

(37) LA CROIX, *Guerre des Turcs avec la Pologne, la Moscovie et la Hongrie*, Paris, Michel Guérout, 1689. Le privilège royal accordé au libraire est daté du 31 décembre 1688.

(38) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 22, fol 95, La Croix à Colbert de Croissy, 22 octobre 1689 : "je suis votre créature et actuellement au service".

(39) Bibl. nat., coll. Clairambault, t. 882, fol 39.

(40) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 22, fol 39, Castagnères au roi, 1er septembre 1689.

partir à bord d'une chaloupe chercher des informations sur la position des pirates ... et l'arrivée des corsaires chrétiens le dispense de cette périlleuse expédition (41). Quant à l'affaire Wohner, assez intéressante en soi pour l'histoire des pratiques diplomatiques (42), La Croix n'y joue pas un rôle décisif : Pierre de Castagnères n'accorde à aucun moment sa confiance à l' "espion suédois" et il n'a pas besoin des avertissements du sieur de La Croix. Pendant ce court séjour à Constantinople, La Croix semble s'être borné à herboriser : il ramasse pour Croissy quelques centaines d'oignons de fleurs et les remet à Blondel, "frère du commis et écrivain du roi à bord de *l'Aventurier* (43).

En novembre 1690, Louis XIV donne le secrétariat d'Etat de la Marine à Pontchartrain (44). Immédiatement, le sieur de La Croix se rappelle au souvenir de celui qu'il a eu l' "honneur de suivre au collège" (45) et lui offre ses services ; c'est l'occasion pour lui de donner la liste de toutes les personnes éminentes dont il est

(41) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 22, fol 97-101, *Relation du voyage à bord de l'Aventurier* envoyée par La Croix à Colbert de Croissy, 22 octobre 1689.

(42) Wohner a été présenté à Girardin par le baron Rosen, un Suédois passé au service de la France. L'ambassadeur lui a confié une mission à Andrinople sans que personne, dans son entourage ou à la cour, n'en soit averti. Après la mort de Girardin, Wohner tente de circonvenir l'abbé Girardin qui ne tarde pas à le couvrir de louanges dans ses dépêches et à demander pour lui un emploi régulier. Dans la petite colonie française de Péra, les propos les plus fantaisistes courent sur ce polyglotte qui se targue d'avoir effectué de multiples missions diplomatiques en Angleterre, au Luxembourg et en Autriche. Son nom même reste un mystère, il s'est longtemps fait appeler le baron de Villiers. Les seuls points sur lesquels tout le monde s'accorde sont son origine suédoise et son appartenance à la religion prétendue réformée. La cour enjoint au nouvel ambassadeur, Chateauneuf, de mettre Wohner à l'épreuve et de lui donner les mêmes gratifications que lui donnait Girardin s'il continue à bien servir. Mais, très vite, les rapports entre Girardin et Wohner se dégradent : celui-ci veut, par exemple, assister à une conférence secrète que l'ambassadeur a avec le grand vizir. Son manège intrigue de plus en plus l'ambassadeur qui le soupçonne fort d'être prêt à se vendre au plus offrant. Sur le point d'être démasqué, Wohner tente de se suicider. Pendant les trois jours que dure son agonie, Chateauneuf l'interroge sans relâche et en retire une "conviction générale de trahison". Wohner meurt le 18 novembre 1689. (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 21 et t. 22 *passim*).

(43) *Ibid.*, t. 22, fol 95.

(44) Sur Louis de Pontchartrain (1643-1727), voir plus haut, p.8.

(45) Bibl. nat., coll. Clairmabault, t. 882, fol 41, La Croix à Pontchartrain, s.l.n.d. [v.1691].

connu : le Père de la Chaise (46), la marquise d'O (47) et M. de Lagny (48). Plein d'espoir, il conclut sa lettre en disant qu'il attend incessamment les ordres du ministre "chez le sieur Aubert, fermier du regrât de Parie, rue Desmarest, au faux bourg Saint-Germain" (49).

Quelques mois plus tard, La Croix entend parler, très probablement par M. de Lagny, d'une réorganisation prochaine des consulats. Ponchartrain veut mettre un terme aux abus commis par les consuls fermiers et aux conflits qui opposent fréquemment, dans les Echelles, le consul à la nation. Son projet consiste essentiellement à faire nommer les consuls par le roi, à les doter d'appointements fixes pour pouvoir leur interdire valablement toute forme de commerce. La création d'un consulat à Jérusalem est aussi envisagée. Bien avant l'arrêt du 31 décembre 1691 qui reprend toutes ces mesures, le sieur de la Croix redouble d'activité et "inonde" les bureaux de Pontchartrain de placets et de mémoires, qui sont souvent accompagnés de manuscrits. Il écrit pour l'occasion une *Relation nouvelle de la Terre Sainte* (50) pour engager le ministre à rétablir le consulat de France à Jérusalem "établi dès l'année 1621 par Louis 13^e et qui fut rempli par le sieur l'Empereur, secrétaire de Mr. de la Haye" (51). La reli-

(46) François d'Aix de la Chaise (1624-1709), jésuite, confesseur de Louis XIV. C'est à lui qu'en février 1694, Ponchartrain transmet une nouvelle requête de la Croix (Arch. nat., Marine B⁷ 61, fol 671 - 671 v°) et, en s'appuyant sur ce fait, l'on peut fort bien penser que, dès avant 1694, le P. de la Chaise a eu à examiner plusieurs demandes du sieur de La Croix.

(47) Marie-Anne de Guilleragues, fille unique de l'ambassadeur, épouse le marquis d'O. C'est à elle que Galland, qui a été son professeur de grec à Constantinople, dédie la première édition des *Mille et une nuits* en 1704.

(48) M. de Lagny est directeur du commerce auprès du secrétaire d'Etat de la Marine. C'est un proche de Madame de Maintenon.

(49) Bibl. nat., coll. Clairambault, t. 882, fol 36, La Croix à Pontchartrain, s.l.n.d. [v. fin 1690 - début 1691]. La rue des marais Saint-Germain est l'actuelle rue Visconti (VI^e arrondissement).

(50) A propos de ce manuscrit, voir plus loin p.42.

(51) Arch. nat., A.E. B^{III} 244, pièce 23, fol 2. Lempereur ne reste que très peu de temps consul de Jérusalem, car, en 1624, le pacha de Damas le fait jeter en prison et ne le libère que moyennant rançon. Il sert ensuite à Constantinople comme secrétaire de l'ambassade de France jusqu'en 1661. Il est le père du célèbre consul de Seyde, Louis Lempereur (*Les Bouches-du-Rhône, encyclopédie départementale...*, t. IV, 2^e partie, Paris, 1931, p.300).

gion et le commerce ont tout à gagner de la restauration de ce consulat. En 1690, M. de Castagnères a bien obtenu du gouvernement turc la révocation des avantages octroyés aux Grecs dans les principaux sanctuaires des Lieux Saints, mais il convient, selon le sieur de La Croix, de rester vigilants : le *hat-cherif* accordé par le sultan ne contient pas une mention expresse de l'Empereur de France, les religieux auraient distribué 50.000 écus aux officiers de la Porte pour cette omission (52). Le sieur de La Croix va jusqu'à déclarer vouloir faire de Jérusalem "la première échelle du Levant par l'établissement du commerce de la Mer Rouge", espérant ainsi toucher la corde sensible chez un ministre qui a dû reprendre à son compte le rêve de ses prédécesseurs, Colbert et Seignelay, la renaissance de l'ancien commerce des Indes (53).

On le voit, La Croix met tout en oeuvre pour obtenir ce consulat, il fait intervenir en sa faveur Colbert de Croissy et le botaniste Gui-Crescent Fagon (54). Sa candidature semble sérieuse à Le Bret (55) puisqu'il "n'est pas nécessaire d'estre commerçant pour bien remplir cet employ", mais l'intendant de provence avoue ne connaître le candidat en aucune manière (56). Finalement, pour des raisons inconnues, la candidature de La Croix n'est pas retenue. En octobre 1698, Le Bret se plaint à Pontchartrain de la modicité des appointe-

(52) Arch. nat., A.E. B^{III} 244, pièce 31, fol 2.

(53) Bibl. nat., coll. Clairambault, t. 882, fol 43, La Croix à Pontchartrain, s.l.n.d. [v. 1691].

(54) Gui-Crescent Fagon (1638-1718) est le neveu du fondateur du Jardin des Plantes, Gui de la Brosse. Il fait des études poussées de médecine et, grâce à Madame de Maintenon, devient premier médecin de la Dauphine (1680), de la Reine puis du roi (1693). Il recherche et protège savants et artistes : c'est sur son conseil que Louis XIV envoie Tournefort en Asie et c'est lui qui procure à ce dernier la chaire de botanique du Jardin des Plantes. La Croix l'a certainement rencontré avant de partir en Turquie à la suite de l'ambassadeur Castagnères de Chateauneuf et a reçu de lui des directives pour ses recherches botaniques.

(55) Pierre-Cardin Le Bret, intendant de Provence de 1687 à 1704, est aussi inspecteur général du commerce du Levant depuis 1686. L'arrêt du 31 juillet 1691 établit la nomination des consuls par le roi, mais le secrétaire d'Etat continue à s'adresser à l'intendant de Provence et à la chambre de commerce de Marseille pour le choix de bons sujets (P. MASSON, *Histoire du Commerce français dans le Levant au XVII^e siècle*, Paris, 1896, pp.262-268).

(56) Arch. nat., A.E. B^{III} 127, fol 353 v^o - 354, Le Bret à Pontchartrain, 16 juillet 1692.

ments alloués au consulat de Jérusalem qui fait que "jusqu'à présent il a esté impossible de trouver un sujet convenable qui ayt voulu y aler" (57). En attendant, c'est le consul de Seyde, Lempereur, qui fait les fonctions de consul de Jérusalem (58). Le consulat de Jérusalem ne sera pourvu qu'en février 1699 par la nomination de Brémont (59).

*
* *
*

S'il est un instant découragé par cet échec, La Croix se reprend vite et les années 1694 et 1695 sont placées pour lui sous le signe d'une abondante production littéraire. C'est en 1694 qu'il compose son journal resté manuscrit (60). A la fin de la même année, le libraire Pierre Hérisant obtient deux privilèges pour publier *l'Etat général de l'Empire otoman et la Turquie chrétienne sous la puissante protection de Louis-le-Grand*. Dans *l'Etat général de l'empire otoman (...)* par un solitaire turc, La Croix recourt à un stratagème courant, utilisé avant lui par Guillet de Saint-Georges (61) : il se présente comme le traducteur "des lettres d'un officier des plus considérables et des plus habiles de la Porte, lequel s'étant retiré dans une solitude afin de ne pas être complice du mauvais gouvernement (...), fut prié par son frère, esclave d'un

(57) Arch. nat., A.E. B^{III} 129, fol 215, Le Bret à Pontchartrain, 2 octobre 1698.

(58) Louis Lempereur se contente de faire chaque année un voyage dans la ville sainte au moment de Pâques, "car il ne convient pas à présent de penser à cet établissement et il suffit d'accoutumer les Pères de la Terre Sainte à le recevoir" (Arch. nat., Marine B⁷ 61, fol 785 v° - 786). Après quatre voyages, Lempereur commence à donner des signes de fatigue : le 17 mars 1698, il écrit à Pontchartrain qu' "il seroit plus aisé d'establir un consul de résidence à Jérusalem que de continuer ces voyages" (Arch. nat., A.E. B^I 1017, fol 145).

(59) Arch. nat., Marine B⁷ 67, fol 710 et 719. Le consulat de Brémont est une véritable épopée. Entré en triomphateur dans Jérusalem, il en est chassé cinq mois plus tard. Une nouvelle tentative d'établissement d'un consul à Jérusalem a lieu en 1713 avec M. de Blacas, qui réussit à se maintenir deux ans dans la ville sainte. De toute façon, Jérusalem n'est pas une échelle à proprement parler : les maisons de commerce marseillaises n'y ont pas de facteur (F. CHARLES-ROUX, *Les échelles de Syrie et de Palestine au XVIIIe siècle*, Paris, 1928, p.10).

(60) Bibl. nat., mss. fr. 6101-6102 et nouv. acq. fr. 1724, *Journal du sieur de la Croix, serétaire de l'ambassade de France à la Porte otomane*.

(61) G. GUILLET de SAINT-GEORGES, *Athènes ancienne et nouvelle...*, Paris, 1675. Son frère, le sieur de la Guilletière, aurait été fait prisonnier par les Turcs et, une fois libéré, aurait visité la Grèce et écrit régulièrement en France au cours de ce voyage. Guillet de Saint-Georges a été accusé d'écrire son ouvrage sur Athènes sans quitter son cabinet.

prince chrétien, de lui envoyer une information juste de leur empire" (62). *La Turquie chrétienne* (sic) existe à l'état de manuscrit depuis 1682 et ne paraît qu'en 1695. Une édition séparée est mise en vente simultanément sous le titre alors fort en vogue d'*Etat présent des nations et églises grecque, arménienne et maronite*. L'ouvrage semble connaître un certain succès. Avant même sa réédition, en 1715, il est traduit en allemand (63). Au XVIII^e siècle, un jésuite allemand, le P. Stocklein en donne une traduction améliorée (54). Plus récemment, Frédéric Deloffre et Jacques Rougeot ont exhumé cet ouvrage dans le cadre de leurs études sur Guilleragues : à la fin de *La Turquie chrétienne*, La Croix publie en effet un *Projet de Monsieur de Guilleragues (...) de l'établissement d'un séminaire ou d'un collège pour l'instruction des chrétiens orientaux*, sur lequel nous revenons plus loin (65).

Dans les années qui suivent, La Croix continue à envoyer de nouveaux manuscrits à ses protecteurs. En 1699, il demande à Pontchartrain de lire sa *Relation nouvelle, géographique et historique de l'Egypte* et d'accepter qu'elle soit publiée sous ses auspices. Dans le même placet, il supplie le ministre de lui continuer sa "charité annuelle", c'est-à-dire d'ordonner le paiement de sa gratification ordinaire de 1200 livres car il n'a rien d'autre pour vivre et payer ses dettes (66). Entre 1699 et 1701, il dédicace plusieurs ouvrages

(62) LA CROIX, *Etat général de l'Empire otoman...*, Paris, 1695, t. I, fol 6.

(63) La traduction prend beaucoup de libertés avec le texte, mais elle en respecte les idées principales. On en trouve un exemplaire au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale sous la cote J 889 : *Curioser Anhang dess gegenwärtigen Zustandes deren unter der Türckischen Tyrannen seuffzenden Griechisch und Armenischen Kirchen...*, s.l.n.d..

(64) J. STOCKLEIN, *Nachrichten aus Türcken des hoch edelbohrnen Herrs De La Croix (...), Beschreibung des gegenwärtigen Zustands der Griech - Armen - und Maronitischen sowohl Kirchen (...), Augspurg et Gräs, 1732-1735*. L'exemplaire que nous avons consulté est conservé à la Bibliothèque de l'Ecole nationale des langues orientales sous la cote A.I. I 111.

(65) LA CROIX, *La Turquie chrétienne...*, Paris, 1695, pp.403-411. GUILLERAGUES : *Correspondance*, éd. F. Deloffre et J. Rougeot, Paris 1976, t. II, pp.1081-1085. A propos de la *Turquie chrétienne*, voir plus loin, chapitre III, p.45.

(66) Min. Aff. étr., Mém. et Doc. Algérie, t.12, fol 299, La Croix à Pontchartrain, s.l.n.d. [vraisemblablement v. 1699, car La Croix fait état de trente années de services dans l'Empire ottoman].

à Monsieur Hébert, son "très cher et très honoré Mécène" (67). Il adresse au roi, au duc de Bourgogne, au Père de la Chaise et au Cardinal de Noailles des manuscrits sur la Terre Sainte, l'Ethiopie, l'Egypte et l'élévation de Philippe V au trône d'Espagne (68). En 1703, il fait parvenir au pape un mémoire sur l'état de la religion au Levant en demandant le vice-consulat de Chio, mais, une fois de plus, l'on ne donne pas suite à sa demande (69). Un an plus tard, il offre au roi la seconde partie de son *Egypte ancienne et moderne* (70), c'est la dernière trace que nous conservions de lui. Il y a de grandes chances pour qu'il soit mort vers 1704, mais nous n'avons trouvé aucun document pour confirmer cette hypothèse.

*
* * *

Au terme de ces pages consacrées à la vie de notre témoin, nous devons reconnaître que plusieurs zones d'ombres subsistent. Tout d'abord, et c'est le plus irritant, nous ne disposons d'aucun document sur son "état-civil" : son prénom, ses dates exactes de naissance et de mort sont toujours un mystère. Si les dix années passées au service du marquis de Nointel sont assez bien connues, la suite de sa "carrière" est plus trouble : nos points de repère sont ses incessantes sollicitations pour obtenir un emploi. Souvent, il n'y a aucun document d'archive pour nous permettre de confirmer ou de rejeter les dires d'un auteur souvent porté à l'exagération : ainsi, dans la préface de *l'Etat général de l'Empire otoman*, La Croix prétend avoir

(67) Ce personnage est difficile à identifier. Comme La Croix lui dédie plutôt ses ouvrages consacrés à la Terre Sainte et à l'Abyssinie chrétienne, il peut s'agir de l'abbé Hebert de Rocmont.

(68) A propos de ces manuscrits, voir plus loin, chapitre III, p.47.

(69) Le cardinal de Janson, ambassadeur de France à Rome (voir IIe partie, chapitre II, note 1) fait part à Pontchartrain de la requête du sieur de La Croix. Mais la malchance joue une fois de plus contre La Croix : on vient d'apprendre la banqueroute franduleuse d'un Marseillais nommé Lacroix, qui a pris la fuite dans les Echelles ; Pontchartrain se demande "si le sieur de La Croix qui a présenté un mémoire au pape sur l'estat de la religion en Levant est celui qui résidait à Marseille" ; dans le doute, il conseille au cardinal de Janson de ne pas prêter attention à la demande du sieur de La Croix, d'autant plus que le pape ne semble pas être intéressé par l'ouvrage qui lui a été remis (Arch. nat., Marine B⁷ 71, fol 82 - 82 v°, Pontchartrain au cardinal de Janson, 6 juin 1703).

(70) Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4989.

effectué "sept voyages complets" en Turquie, ce qui signifierait que deux voyages nous auraient échappé (71). C'est tout à fait possible, car nous avons quelques indices, malheureusement insuffisants, de sa présence dans l'Empire ottoman entre 1690 et 1695 (72). Plutôt que d'engager une discussion sur des points de détail de ce genre, nous nous proposons d'étudier maintenant d'un point de vue critique l'homme et son oeuvre pour pouvoir ensuite mieux apprécier son témoignage.

*
* * *

(71) Les "voyages complets" du sieur de La Croix que nous recensons avec certitude sont les suivants : 1670/1680 ; 1673/1674 ; 1677/1678 ; 1684/1687 ; 1689/1690. Les deux voyages manquants peuvent avoir eu lieu entre 1687 et 1689, d'une part, et entre 1690 et 1695, d'autre part.

(72) Ainsi, un de ses nombreux placets pour obtenir le consulat de Jérusalem est daté d'Alep, le 15 mars 1691... mais il s'agit d'une mention écrite d'une autre main au dos du document (Arch. nat., A.E. B^{III} 244, pièce 31). Le fait qu'il se prétende "pèlerin de Hiérusalem" peut aussi faire penser à un voyage effectué dans ce seul but, mais ce pèlerinage est bien difficile à établir avec certitude, comme nous allons le voir dans le chapitre III.

CHAPITRE III

UN PERSONNAGE ET UNE OEUVRE CONTROVERSE

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le sieur de La Croix a été très critiqué. Dès 1685, Girardin émet un jugement lapidaire sur le personnage (1) ; trente-cinq ans plus tard, Bonnac s'en prend à ses *Mémoires* (2). Au XIXe siècle, les avis sont moins violemment exprimés mais tout aussi négatifs. Les dictionnaires de biographie et les ouvrages de référence reprennent bien sûr ces accusations. Il nous faut maintenant tenter de caractériser avec plus d'objectivité l'homme et son oeuvre.

*
* * *

La Croix est avant tout un voyageur professionnel et, pour lui, le "voyage de l'Empire ottoman est un des plus considérables de l'univers". Il reconnaît que "le plaisir et l'agrément n'y éclatent pas d'abord comme dans ceux de France et d'Italie", qui ne sont à ses yeux que de simples promenades, mais c'est un voyage qui laisse un souvenir impérissable, propre à "adoucir les dégoûts qui traversent la vie et la rendent souvent fort ennuyeuse" (3). Il découvre la Turquie à vingt-cinq ans et, à partir de ce moment là, il donne l'impression de saisir toutes les occasions d'y retourner qui s'offrent à lui. Il effectue au moins trois séjours dans l'Empire ottoman :

(1) Voir plus haut, chapitre II, p.31.

(2) En 1718, Bonnac écrit au commis Pecquet que La Croix est, à ses yeux, "le plus mauvais auteur qu'il y ait jamais eu", et il s'étonne qu'on ait permis en France l'impression d'"un aussi misérable livre [*les Mémoires de 1684*]". Voir : J.L de BONNAC, *Mémoire historique sur l'ambassade de France à Constantinople*, éd. Ch. Schefer, Paris, 1894, pp. LXXI-LXXII.

(3) LA CROIX, *Etat général de l'Empire otoman...*, Paris, 1695, t. III, p.5 et p. 52, l'*Instruction très utile aux voyageurs de l'Empire otoman et des Lieux Saints de Jérusalem*.

d'août 1670 à février 1680 ; de septembre 1684 à mars 1686 et de juillet 1689 au début de 1690. Il est plus difficile de savoir s'il a effectivement visité toutes les contrées qu'il prétend connaître.

Il connaît bien la Turquie d'Europe, la Morée, l'Archipel et la Turquie d'Asie jusqu'à Smyrne, car ses missions l'ont toujours conduit dans ces parages. Nous avons aussi la certitude qu'il a été contraint de faire escale à Tunis en 1677 (4). Il est en revanche plus douteux qu'il ait fait un pèlerinage à Jérusalem à la suite duquel il aurait visité l'Egypte et les principaux ports de l'Afrique du Nord, comme il le prétend dans plusieurs ouvrages (5). Bien qu'il fournisse de nombreux détails sur ce périple (6), plusieurs indices nous portent à penser qu'il s'agit d'un voyage fictif : selon les tables dressées par Giry (7), Pâques n'a jamais eu lieu un premier avril entre 1670 et 1704 ; il peut bien sûr s'agir d'une défaillance de mémoire de la Croix... Heureusement, nous avons à notre disposition un document plus catégorique, une *Relation nouvelle et historique de la Terre Sainte*, composée en 1696, dans laquelle La Croix avoue avoir exclusivement travaillé à partir de relations et de mémoires (8). Il subsiste bien sûr une dernière possibilité selon laquelle La Croix aurait fait ce pèlerinage entre 1696 et 1699, date à laquelle plusieurs ouvrages sur la Terre Sainte et l'Egypte voient le jour. Un rapide examen permet de s'apercevoir qu'il ne s'agit que de nouvelles "moutures" de la *Relation (...) de la Terre Sainte*, et qu'on n'y trouve

(4) *JOURNAL*, III, p.175. C'est au cours de cette escale (21-29 décembre 1677) qu'il recueille des matériaux pour ses *Mémoires (...) contenant l'état présent de l'Eglise grecque et les révolutions du royaume de Tunis*.

(5) Citons notamment la *Relation nouvelle et exacte de la Terre Sainte* (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4993), *Jérusalem ancienne et moderne* (*Ibid.*, ms. fr. 2131) et *l'Egypte ancienne et moderne* (*Ibid.*, ms. fr. 6093 et nouv. acq. fr. 4989).

(6) A l'écouter, il embarque à Constantinople à bord d'un bâtiment frêté par des Arméniens. Le 21 mars, il est à Jaffa et le 25, à Jérusalem pour les Rameaux. Il passe la quinzaine de Pâques dans la Ville Sainte. A la mi-avril, il est de nouveau à Jaffa, où il trouve un embarquement pour l'Egypte. Il effectue une partie du voyage en compagnie de "Dom Philippe" ; le fameux Mohamed Cheleby qui se fait baptiser à Rome en 1646 et retourne ensuite à l'Islam. Curieusement, on trouve chez Thévenot le récit d'un voyage d'Alexandrie à Tunis en compagnie de ce personnage qui revient d'un pèlerinage à la Mecque (1659). La Croix puise l'épisode de dom Philippe chez Thévenot et se contente d'ajouter quelques détails sur la suite de la vie de ce renégat. Voir : J. THEVENOT, *Relation d'un voyage fait au Levant...*, Paris, 1664, pp. 522-546.

(7) A. GIRY, *Manuel de diplomatique...*, Paris, 1925, p.205.

(8) Munich, Bayerische Staatsbibliothek, *cod. gall.* 718. Voir plus loin p.48.

pas les éléments nouveaux qu'un séjour sur les lieux n'aurait pas manqué d'apporter.

Nous avons quelques détails sur la façon de voyager de notre secrétaire. Il n'est habituellement accompagné que d'un valet, bien qu'il recommande à ceux qui veulent faire un voyage en Turquie de choisir un "gouverneur" ou tout au moins un "ami sortable" (9). Dès 1675, il sait assez de turc pour se faire comprendre du chef d'un parti tartare (10). Dix ans plus tard, il se met sérieusement à l'étude du turc écrit et parlé pour être plus utile au roi (11). Ses connaissances lui permettent de se passer d'un interprète dans ses rapports avec les habitants et c'est vraisemblablement tout ce qu'il cherche. Quand il donne, dans ses ouvrages, des transcriptions et des traductions du turc, elles sont souvent très approximatives (12).

Il cherche à se fondre dans la population et prend souvent le costume du pays. En 1675, il est auprès de Mavrocordato en tant que secrétaire du marquis de Nointel, mais un envoyé de l'évêque de Marseille met un bon moment à le reconnaître, car il est "vêtu à la turque, avec une longue moustache et fort hâlé" (13). Quelque temps plus tard, il se prépare à partir en Pologne et se fait habiller à la hongroise pour l'occasion (14). Il aime se mêler à la population locale et a des "affidés" - c'est ainsi qu'il les appelle - un peu partout. Lors de son deuxième séjour à Constantinople, il déclare avec une certaine ostentation que plusieurs personnes sont jalouses des "caresses" qu'il reçoit des Français, des étrangers et des Turcs qu'il a connus autrefois (15).

La Croix se donne des airs d'aventurier, mais il manque souvent de courage : ainsi, dans son *Journal*, il remercie le ciel de ne pas avoir été à Constantinople au moment de la querelle du sofa (2 mai 1677), car il serait brouillé avec l'ambassadeur ou aurait été impliqué dans cette maheureuse affaire (16).

(9) LA CROIX, *Etat général de l'Empire otoman* ..., t.III, *Instruction (...) aux voyageurs*... p.3.

(10) *JOURNAL*, I, p.336.

(11) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 89 v°, La Croix à Colbert de Croissy, 8 janvier 1685.

(12) On peut en juger aisément par le petit *Recueil alphabétique de mots et phrases en turc à l'usage des voyageurs* qui clot l'*Etat général de l'Empire otoman*.

(13) *JOURNAL*, I, p.52.

(14) *Ibid.*, p.270.

(15) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 205 v°.

(16) *JOURNAL*, III, p.168.

Il semble aussi éprouver une certaine délectation à se mêler des affaires d'autrui... bien qu'il s'en défende vivement : je ne me suis meslé de quoyque ce soit, je mène une vie très retirée et je m'applique uniquement à tout ce qui peut me rendre digne du service de Sa Majesté", écrit-il à Colbert de Croissy quand il redoute que Madame de Guilleragues ne se plaigne de ses agissements à la cour (17). Son indiscretion mécontente aussi Mavrocordato qui apprend, en 1686, que son ami La Croix donne une très mauvaise image de lui dans ses *Mémoires* (18).

La Croix prône une grande rigueur morale, il blâme les Français qui entretiennent une concubine grecque ou turque (19) et réproouve hautement toutes les manifestations de la licence et de la lascivité orientales. Ce n'est qu'affectation de sa part, ses ouvrages renferment l'inévitable description du harem du sultan et abondent en sous-entendus grivois.

Dernière facette du personnage, son zèle religieux. L'Islam ne trouve pas un instant grâce à ses yeux, c'est la religion du faux prophète Mahomet qu'il tourne en ridicule dès qu'il le peut (20). Les protestants ne sont pas épargnés par ce bon catholique et il les qualifie systématiquement d'hérétiques. Il a plus d'indulgence pour les Grecs, les Arméniens et les Maronites, mais cette indulgence est dictée par l'espoir de ramener ces "ignorants" à la vraie croyance (21). Dans plusieurs ouvrages comme les *Stations, prières et cérémonies du saint pèlerinage de Hiérusalem* (22), il se montre

(17) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 206.

(18) En mars 1686, Mavrocordato fait prier Girardin de lui procurer un exemplaire des *Mémoires* de La Croix, car il a appris que celui-ci l'accuse d'avoir servi d'interprète pour exhorter deux prisonniers cosaques à embrasser l'Islam. Girardin fait aussitôt saisir tous les exemplaires de l'ouvrage qui se trouvent à Andrinople (*Journal de M. de Girardin* ..., Bibl. nat., ms. fr. 7163, fol 442).

(19) Voir à ce sujet les accusations que La Croix porte contre le résident Fabre qui entretient depuis plusieurs années une maîtresse turque, dont il a des enfants : Voir chapitre II, IIIe partie, p.112.

(20) C'est là une tendance générale des hommes du XVIIe siècle qui puisent leurs idées sur l'Islam dans un ouvrage très partial : M. BAUDIER, *Histoire générale de la religion des Turcs*, Paris, 1625.

(21) La préface de la *Turquie chrétienne* est assez révélatrice à cet égard : "...il y a des royaumes et des provinces entières dans l'Empire otoman, où la source de la foi est presque tarie et se perdra entièrement si Votre Majesté [Louis XIV] refuse à ces peuples ignorants la consolation spirituelle qu'ils vous demandent" (LA CROIX : *La Turquie chrétienne*..., Paris, 1695, fol 3 - 3 v°)

(22) Bibl. nat., ms. fr. 6100.

sous le jour d'un vrai dévôt. C'est surtout son constant attachement aux Jésuites qui nous frappe. Dès qu'il traite de l'action des missionnaires catholiques dans le Levant, il privilégie le rôle des Jésuites, ces "imitateurs des apôtres" (23). En 1691, La Croix s' imagine déjà consul de Jérusalem, il déclare vouloir rétablir en force les Jésuites dans cette ville car ceux-ci sont "fort aymés des Chrestiens orientaux" qui ne verraient certainement pas d'inconvénient à les voir enseigner la jeunesse locale ! (24). De même, si La Croix diffuse le projet d'établissement d'un séminaire et d'un collège à Constantinople conçu par Guilleragues, c'est tout simplement parce que l'ambassadeur voulait en confier la direction aux Jésuites de Saint-Benoît de Galata. Il est normal, dans ces conditions, que de nombreux ouvrages du sieur de La Croix aient trouvé leur place dans les bibliothèques des établissements de la Compagnie (25) et que les missionnaires jésuites aient porté un certain intérêt à ses écrits sur le Levant.

*
* * *

Essayons maintenant de caractériser l'oeuvre du secrétaire de La Croix. Elle est, à première vue, volumineuse. Seuls quatre ouvrages dont l'attribution est certaine, ont été publiés : les *Mémoires* en 1684, les *Guerres des Turcs* en 1689, la *Turquie chrétienne* et l'*Etat général de l'Empire otoman* en 1695. Une vingtaine d'autres titres sont restés à l'état de manuscrits. Il arrive cependant que des titres différents soient attribués à des ouvrages strictement identiques quant au contenu : c'est, par exemple, le cas de la *Relation nouvelle et exacte de l'Italie* et de la *Nouvelle description de l'Italie ancienne et moderne*. Une fois ces nécessaires regroupements opérés, nous nous trouvons face à une liste de quatorze ouvrages restés manuscrits. Nous avons dressé, dans notre première annexe, un tableau récapitulatif

(23) Min. Aff. étr., Mém. et Doc. Afrique, t. 3, *Relation de la Haute Ethiopie ou Abissinie*, fol 10.

(24) Arch. nat., A.E. B^{III} 244, pièce 31, fol 3 v° - 4.

(25) En 1825, sir Thomas Phillipps achète la bibliothèque de Meerman, elle-même constituée d'ouvrages qui appartenaient autrefois à la bibliothèque du collège de Clermont. On y trouve trois manuscrits du sieur de La Croix. Voir : *Catalogus codicum manuscriptorum quos reliquit (...)* Johan Meerman, s.l., 1824, notices 866, 892 et 893 et A. MUNBY, *The formation of the Phillipps library up to (...)* 1840, Cambridge, 1854, pp. 25-28.

des ouvrages du sieur de La Croix, où l'on trouvera des renseignements complémentaires pour chacun d'eux : pour un manuscrit, nous donnons, par exemple, sa localisation actuelle et ses principales caractéristiques formelles.

La première remarque que nous pouvons formuler à propos de l'oeuvre du secrétaire de La Croix, c'est qu'elle a indubitablement été écrite dans un but précis : obtenir du service ou, à défaut, une pension. Si notre auteur avait rapidement obtenu satisfaction, son oeuvre aurait certainement été moins volumineuse. La Croix n'écrit pas par goût mais par nécessité. Laborde dépeint La Croix comme un pauvre homme contraint par la disgrâce de son maître, de faire force copies pour intéresser le roi ou ses ministres à son sort (26). Mais il ne faut pas s'imaginer qu'il dédicace à tort et à travers des mémoires sur l'empire ottoman. Il tient tout à fait compte des modes en vogue et des préoccupations personnelles de ses lecteurs. Au moment où l'Empire ottoman subit les assauts répétés des Autrichiens et des Vénitiens, toutes les informations sur les capacités exactes de résistance des Turcs sont accueillies avec gratitude: c'est le moment que choisit La Croix pour composer les *Guerres des Turcs* et l'*Estat de la Marine de l'Empire othoman*. Quelques années plus tard, la cour devient dévote sous l'influence de Madame de Maintenon et La Croix compose des ouvrages sur la Terre Sainte : L'un d'eux, intitulé *Stations, prières et cérémonies du saint pèlerinage de Hiérusalem*, qu'il dédicace au roi pendant le carême, est un véritable guide à l'usage du pèlerin, et l'on y trouve tous les offices de la Semaine Sainte et de l'octave de Pâques. A la fin du XVII^e siècle, l'Abyssinie chrétienne est à la mode : un apothicaire, Poncet, réussit à séjourner un an à la cour du roi d'Ethiopie (1699-1700) ; des Jésuites et des Capucins ne tardent pas à l'imiter, mais ce n'est qu'en 1702, après bien des hésitations, que Pontchartrain décide d'envoyer le vice-consul de Tripoli de Syrie auprès du Négus ; cette ambassade ne quitte le Caire qu'en 1705 et se termine tragiquement par l'assassinat de son chef, du Roule, aux confins de l'Ethiopie, ce qui met fin pour longtemps

(26) LABORDE, *Athènes aux X^e, XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, 1854, p. 174.

aux relations entre les nations chrétiennes de l'Europe et l'Abysinie (27). Dès 1699, et pendant trois ans, nous voyons La Croix, qui perçoit très bien le besoin d'information de la cour, envoyer sans relâche des descriptions et des relations de ce mystérieux royaume. Le désir de flatter les goûts de son public pousse même La Croix à écrire, en 1701, de pures oeuvres de circonstance, comme l'*Etat général de la monarchie d'Espagne* et la *Relation exacte et curieuse de l'élévation de Philippe V sur le trosne de la monarchie d'Espagne* (28).

La plus grande partie des ouvrages de La Croix est consacrée à l'Empire ottoman, c'est-à-dire à un sujet qu'il "possède" bien. Il aime d'ailleurs à insister, dans ses préfaces, sur la longueur des séjours qu'il a effectués en Orient et sur le fait qu'il a souvent été le témoin direct des événements qu'il relate. Il est cependant, souvent accusé de ne pas utiliser une documentation de première main. Girardin avance que La Croix a pillé les écrits de Nointel pour composer ses *Mémoires* (29). Il est assez difficile de se faire une idée exacte du volume des "emprunts" que La Croix a pu faire à son maître, le problème se complique pour trois raisons : pendant les dix années passées à Constantinople, l'ambassadeur et son secrétaire ont eu accès aux mêmes documents et ont souvent été témoins des mêmes événements ; il est aussi arrivé à Nointel de demander à La Croix des relations sur tel ou tel sujet (30) ; enfin, l'on ne dispose que d'une copie des *Mémoires* inachevées du marquis de Nointel, si bien qu'il est impossible de déterminer avec certitude si ce dernier a continué à employer son secrétaire de 1680 à 1685, date de sa mort (31). Nul doute que le sieur

(27) Voir CAIX de SAINT-AYMOUR, *Histoire des relations de la France avec l'Abyssinie chrétienne...*, Paris, 1886, pp. 67-373.

(28) Chantilly, ms. 817 (745).

(29) Voir plus haut, chapitre II, p.31. Il semble que Girardin se soit fié aux seuls dires des parents de Nointel, car, en 1686, il reconnaît ne pas très bien savoir de quelle façon La Croix a plagié son maître ; il se contente d'émettre l'hypothèse selon laquelle "plusieurs endroits de ce qui est contenu dans cet ouvrage auroient pu fort bien trouver leur place dans les depesches du sieur de Nointel lorsqu'il étoit ambassadeur à la Porte". (*Journal de M. de Girardin...*, Bibl. nat., ms. fr. 7164, fol 57).

(30) Voir IIe partie, chapitre I, pp.57-58.

(31) Nous pensons personnellement que le dénuement extrême du marquis de Nointel à la fin de sa vie ne lui permet pas d'entretenir un secrétaire.

de la Croix est d'un naturel indélicat, qu'il a eu de nombreuses occasions pendant son séjour à Péra, de recopier des dépêches envoyées ou reçues par l'ambassadeur et surtout des notes prises par celui-ci pendant son voyage dans les Echelles, et qu'il n'hésite pas plus tard à recourir à ces documents subrepticement dérobés. Plutôt que de conclure à un plagiat systématique, comme les accusations de Girardin tendraient à le faire croire, il faut plutôt penser à des emprunts plus ou moins importants selon les ouvrages. Il y a des questions comme la paix de Pologne, la guerre des Turcs contre les Moscovites etc.. sur lesquelles La Croix en sait plus long que son maître, puisqu'il y a été directement impliqué. En revanche, il n'a pas accompagné l'ambassadeur dans son passionnant voyage et n'hésite pas à combler cette lacune de son expérience par le plagiat : il avoue d'ailleurs lui-même que la *Relation nouvelle géographique et historique de la Terre Sainte* doit presque tout aux notes rapportées par le marquis de Nointel (32). Les emprunts sont d'habitude plus ponctuels comme dans les *Mémoires*, où ils servent à "étoffer" quelques lettres.

N'en étant pas à une indélicatesse près, La Croix s'est peut-être aussi inspiré des travaux de deux orientalistes qu'il a connus à Constantinople, Galland et Pétis de La Croix. Dès 1758, l'abbé Goujet avance, dans les pages qu'il consacre à François Pétis de La Croix, que le sieur de La Croix a certainement profité des manuscrits de ce dernier pour écrire son *Etat général de l'Empire otoman* (33). Il ne donne aucune preuve à l'appui de son assertion et il se fait certainement l'écho de la rumeur déclenchée par Girardin en 1685. Il est, pour nous, assez difficile de le suivre, car l'*Etat général de l'Empire otoman* porte bien la "patte" du sieur de La Croix. Quant à la *Biographie universelle*, elle se contente, dans son article consacré à Galland, d'émettre l'hypothèse que *La Turquie chrétienne* doit beaucoup aux matériaux

(32) "Cette relation est tirée en partie des mémoires d'un ambassadeur de France à la Porte, lequel, après avoir renouvelé le traité solennel et avantageux des capitulations (...), jugea à propos d'entreprendre le voyage de la Terre Sainte" : on ne peut pas désigner plus clairement le marquis de Nointel ! Il ajoute plus loin qu'il s'est aussi servi de mémoires fournis "par les religieux gardiens de tous les précieux monuments de notre salut" (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, *cod. gall.* 718, p. VIII).

(33) C.-P. GOUJET, *Mémoire historique et littéraire sur le collège royal de France*, Paris, 1758, t. III, p.311.

réunis par l'orientaliste pendant son premier séjour à Constantinople (1670-1675), matériaux auxquels La Croix avait facilement accès (34). Bien que ne disposant d'aucune preuve, nous pensons qu'il est fort possible que La Croix ait glané des éléments dans les notes sur l'Eglise grecque que réunissait Galland. Rappelons d'ailleurs, qu'en 1674, La Croix a apporté à la cour plusieurs "confessions" de l'Eglise grecque et qu'il a fort bien pu prendre connaissance de ces documents et des commentaires qui les accompagnaient. Une petite phrase de la préface de la *Turquie chrétienne* nous confirme d'ailleurs dans cette opinion : La Croix prétend avoir travaillé, pendant l'ambassade de Nointel, à rechercher des mémoires sur les croyances et les cérémonies des églises grecques et avoir eu des "conférences" avec des prélats orthodoxes réfugiés au palais de France (35).

Dans les années 1699-1704, la "production littéraire" de notre auteur s'intensifie, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Il semble cependant que La Croix n'entreprenne plus de voyage en Orient. Il est donc réduit à "accomoder" de vieux souvenirs et à recourir aux ouvrages d'autres auteurs. Il fait vraiment alors une oeuvre de compilateur. Ses ouvrages consacrés à l'Abyssinie sont les plus révélateurs à cet égard, écoutons le nous présenter sa "méthode de travail" dans le premier chapitre de la *Relation de la Haute Ethiopie* : "Les relations fabuleuses de la Haute Ethiopie ou Abissinie (...) excitèrent ma curiosité ; ayant rencontré en Egipte quelques prestres abissins bien instruits et sincères, j'en tirai des informations justes et véritables (...) . J'ai joint ces mémoires à d'autres que j'avois déjà recouvré des missionnaires portugais (35) et aux histoires du Père Tellès, jésuite (37), et de Ludolf, antiquaire du duc de Saxe (38), dont j'ai composé cette petite relation" (39). Les

(34) L.-G. MICHAUD, *Biographie universelle*, t. XV, Paris, 1856, p. 439.

(35) LA CROIX, *La Turquie chrétienne...*, fol 1 v° - 2.

(36) Les relations les plus couramment utilisées sont celles du P. Jérôme Lobo et du P. Jean dos Santos (CAIX de SAINT-AYMOUR, *ouvr. cit.*, pp. 245-246).

(37) Balthazar Tellez (1596-1675), jésuite portugais est l'auteur d'une *Historia geral da Ethiopia* publiée à Coïmbra en 1670. Dès 1672, paraît en France un *Extrait de l'histoire d'Ethiopie écrite en portugais par Balthazar Tellès...*, Rouen, 1672 (A. DE BACKER, C. SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII, Bruxelles-Paris, 1896, col 1908-1910).

(38) Job Ludolf (1624-1704) étudie les langues orientales à Leyde. Il est précepteur du prince de Gotha (1654). Lors d'un séjour à Rome, un prêtre abyssin lui apprend l'éthiopien. Il est l'auteur d'une *Historia oethiopica* (Francfort, 1681) et d'une *Relatio nova de hodierno Habessinioestatu* (Francfort 1693).

(39) Min. Aff. étr., Mém. et Doc. Afrique, t. 3, fol 10.

illustrations de ce type d'ouvrage sont des "gravures de récupération" ?
 découpées et collées par les soins de l'auteur. L'*Etat général de la monarchie d'Espagne* est de la même veine. La Croix compose cet ouvrage pour que le jeune Philippe V ait une bonne idée des états qu'il est appelé à gouverner et ses sources sont les "plus habiles historiens anciens et modernes" et la connaissance qu'il a lui-même de ces vastes états (40). Toutes ces compilations, réalisées à la fin de la vie de notre auteur ont un point commun : elles sont conçues comme un exposé didactique, les différents chapitres traitent successivement de la géographie, de la langue, des coutumes, de l'histoire et du gouvernement du pays concerné ; l'auteur s'intéresse surtout aux questions historiques et politiques, mais les exposés géographiques et "ethnologiques" 12 sont pour lui un préalable obligatoire. Ces caractéristiques nous conduisent à rapprocher les ouvrages de pure compilation de La Croix d'une *Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne*, parue à Lyon en 1688, dont l'attribution à Phérotée de La Croix est contestable (41).

Heureusement, tous les ouvrages du sieur de La Croix ne sont pas pas construits de façon aussi pesante. La formule des lettres adoptée dans les *Mémoires* est assez attrayante. En revanche, on se lasse vite des circonlocutions pseudo-orientales de l'*Etat général de*

(40) Chantilly, ms. 817 (745), fol 2 - 2 v°.

(41) *Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne*... par le sieur de la Croix, Lyon 1688. L'auteur ne cache pas qu'il s'agit d'une compilation, mais il ne détaille pas les sources qu'il a utilisées (*Préface*, p.3). Celles-ci ont été identifiées par Turbet-Delof : il s'agit de l'ouvrage d'un Hollandais, Dapper et des diverses relations sur les affaires d'Algérie données par le *Mercur Galant* (G. TURBET-DELOF, *Bibliographie critique du Maghreb*..., Alger, 1976, pp.237-238). F. Lachèvre attribue l'ouvrage à Phérotée de La Croix (Voir Introduction p.3), mais si l'on examine de plus près sa façon de procéder, l'on se rend compte qu'elle est fautive au départ : il attribue en effet la *Relation nouvelle de la Haute Ethiopie* à Phérotée de La Croix, en déduit que ce curieux professeur lyonnais a été secrétaire de l'ambassade de Constantinople et en profite pour lui donner la paternité de la *Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne*, qui est un ouvrage de la même veine et rempli de considérations géographiques (F. LACHEVRE, *Glanes bibliographiques*, Paris, 19129, t. II, pp.43-47). On peut aussi remarquer que dans la *Relation universelle de l'Afrique*, l'auteur s'intitule "le sieur de La Croix", alors que Phérotée de La Croix signe d'habitude ses oeuvres géographiques "A. Pher. de La Croix".

L'Empire otoman. La Turquie chrétienne se veut un ouvrage solide et documenté, mais on a souvent le sentiment d'avoir affaire à une sorte de catalogue : l'auteur décrit l'église grecque, l'église arménienne et l'église maronite suivant un plan immuable : l'état présent de la nation considérée, les divisions, les coutumes et croyances de son église, la vie monastique et la hiérarchie séculière ; la quatrième partie de l'ouvrage est une sorte de fourre-tout, où le récit sur un mode hagiographique de la vie d'un jeune martyr grec, Nicolas, voisine avec une discussion "philosophique" entre un grec et un musulman. La Croix a d'ailleurs souvent tendance à réunir sous un même titre des dissertations qui n'ont pas toujours de grands rapports entre elles : les douze lettres qui constituent le corps de *L'Etat général de l'Empire otoman* sont ainsi suivies d'un *Journal des campagnes de l'armée navale otomane*, d'un *Abrégé des vies et des principales actions des empereurs otomans* et d'une *Instruction très utile aux voyageurs de l'Empire otoman*. C'est là, il faut le reconnaître, une habitude courante au XVIIIe siècle. Le style enfin est assez lourd, mais La Croix en est conscient car il demande souvent au lecteur de faire preuve d'indulgence. (42).

* * *

A première vue, les conclusions que l'on tire de ces chapitres consacrés à la vie de notre témoin sont plutôt négatives. Nous nous trouvons en face d'un personnage un peu aventureux et même intrigant qui n'a pas réussi à "faire carrière". A vingt-vingt ans, il est secrétaire d'un ambassadeur ; cette situation peu reluisante est souvent prometteuse à moyen terme comme en témoignent les carrières de Joseph Blondel (43), Pierre Poulard (44) ou Benjamin Brue (45),

(42) Nous nous livrons à une étude plus approfondie du style de La Croix lorsque nous présentons son *JOURNAL* (Voir IIe partie, chapitre I, pp. 57-59).

(43) Voir plus haut, chapitre II, p. 32.

(44) Pierre Poulard († 1722) est le fils d'un avocat au Parlement de Paris. Il est d'abord au service du cardinal de Bouillon, oncle de Pontchartrain, puis secrétaire de l'ambassadeur Ferriol à Constantinople. En 1704, grâce à la protection de Pontchartrain, il commence une véritable carrière consulaire et occupe successivement les postes de Tripoli de Syrie, Tripoli de Barbarie (1708), Seïde (1711) et le Caire (1721).

(45) Benjamin Brue sert pendant plus de trente ans comme drogman de l'ambassade de France à Constantinople. En 1710, la nation française de Constantinople l'envoie à Paris défendre ses intérêts mis en péril par l'ambassadeur Ferriol. Il fait ensuite une carrière de consul dans les Echelles (Min. Aff. étr., Mém. et Doc. Turquie, t. 135, fol 169).

tous trois attachés à l'ambassade de Constantinople quelques années après La Croix. La disgrâce de Nointel est une véritable malchance pour La Croix, qui offre successivement ses services à Colbert, puis à son frère Croissy et enfin au successeur de Seignelay à la Marine, Pontchartrain. Colbert de Croissy l'emploie à plusieurs reprises pour des missions en Turquie, mais Pontchartrain semble ne s'être jamais penché lui-même sur ses requêtes (46).

L'oeuvre volumineuse mais souvent répétitive de La Croix est très vite regardée avec défiance, non pas tant parce qu'elle est composée à des fins intéressées que parce que son auteur est très vite soupçonné d'être un plagiaire sans vergogne. Nous espérons avoir montré que ces accusations ne s'appliquent pas à toutes les oeuvres du sieur de La Croix, mais à trois groupes particuliers : les *Mémoires* et les ouvrages sur la Terre Sainte qui doivent beaucoup au marquis de Nointel ; *La Turquie chrétienne* peut être inspirée des notes de Galland ; les compilations et les oeuvres de circonstance, réalisées pour la plupart dans les dernières années de sa vie. Une fois ces éliminations faites, il ne reste que les ouvrages qui sont le fruit de sa propre expérience et un témoignage personnel sur l'Empire ottoman dans le dernier tiers du XVIIe siècle.

(46) A la mort de Jérôme de Pontchartrain (1747), fils du chancelier, la bibliothèque familiale ne contient pas moins de cinq ouvrages du sieur de La Croix (J. BOUDOT, *Catalogue des livres et estampes de M. le comte de Pontchartrain*, Paris, 1747, notices 885, 886, 1394, 1395 et 1396). C'est dire l'insistance avec laquelle la Croix sollicitait son ancien condisciple ! Il semble ne l'avoir jamais approché et n'avoir eu de rapports qu'avec les collaborateurs du ministre, comme M. de Salaberry (Arch. nat., A.E. B^{III} 244, pièce 24, fol 1, La Croix à Pontchartrain, s.l.n.d.).

DEUXIEME PARTIE

LE TEMOIGNAGE SUR L'AMBASSADE
DU MARQUIS DE NOINTEL (1670-1680)

INTRODUCTION

L'ambassade du marquis de Nointel (1670-1679) est souvent traitée autour de deux grands thèmes : le renouvellement des capitulations (5 juin 1673) et la disgrâce soudaine de l'ambassadeur (1). Jouer sur ce contraste entre la gloire et la misère fait un peu oublier que l'ambassade de France à Constantinople est, à cette époque, au coeur d'importants enjeux diplomatiques. Le mérite du *Journal* du sieur de La Croix est de retracer le détail des négociations dont il est le témoin et parfois l'acteur.

L'histoire diplomatique a toujours beaucoup à gagner de la confrontation des pièces officielles avec des documents plus intimes : "La dépêche officielle ment souvent et dissimule toujours (...). Faire de l'histoire diplomatique avec des pièces dites officielles, et uniquement avec elles, c'est s'exposer à des erreurs continuelles", disait Frédéric Masson en préfaçant le journal de Colbert de Torcy (2).

Après avoir brièvement caractérisé le *Journal* du sieur de La Croix, nous nous proposons d'étudier, à l'aide de ce témoignage personnel et de la correspondance diplomatique du marquis de Nointel, quatre années de tractations auxquelles participent la France et la Turquie, mais aussi la Pologne, la Transylvanie et les Mécontents de Hongrie.

(1) L'ouvrage d'Albert Vandal consacré à l'ambassade du marquis de Nointel (A. VANDAL, *L'Odyssée d'un ambassadeur, les voyages du marquis de Nointel...*, Paris, 1900) est assez révélateur à cet égard. Il suffit de relever le titre des trois derniers chapitres : le renouvellement des capitulations ; le voyage des Echelles ; la disgrâce.

(2) F. MASSON, *Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy...*, Paris, 1884, p.II.

CHAPITRE PREMIER

PRESENTATION DU JOURNAL DU SIEUR DE LA CROIX

Le *Journal* manuscrit du sieur de La Croix est conservé à la Bibliothèque nationale sous les cotes mss. fr. 6101 et 6102 et nouv. acq. fr. 1724 (1). Il compte trois volumes d'une importance à peu près égale (2), mais le projet initial de son auteur est plus ambitieux : à deux reprises dans le texte (3), La Croix annonce le récit de son voyage en Moscovie effectué à la suite de l'armée ottomane en 1678 ; cette quatrième partie qui "couvrirait" les années 1678 et 1679 n'a pas vu le jour, faute de temps.

Le journal est un genre qui dispense de composer mais exige en revanche d'être régulièrement tenu et daté. Le *Journal* du sieur de La Croix ne répond pas exactement à cette définition, le titre de mémoires lui conviendrait mieux, car près de vingt années séparent ce soi-disant journal des événements qu'il relate. Ce n'est

(1) Les volumes conservés sous les cotes mss. fr. 6101-6102 et nouv. acq. fr. 1724 sont reliés en maroquin rouge : les deux premiers tomes sont aux armes du roi, le troisième à celles de Marie-Rosalie de Brouilly de Piennes, marquise de Châtillon (†1735). Il existe à la Bibliothèque nationale un autre exemplaire complet du *Journal* sous les cotes nouv. acq. fr. 10839-10841, dédié au roi, mais de forme beaucoup moins soignée. Il présente quelques petites différences avec le manuscrit choisi comme référence, nous les signalons le cas échéant.

La Bibliothèque municipale d'Auch possède sous la cote ms. n°27 un exemplaire complet du *Journal* ; d'après les photocopies aimablement fournies par la bibliothécaire, la première partie est plus soignée dans sa présentation que les deux suivantes, mais le manuscrit n'offre pas de différences notables avec le manuscrit de la Bibliothèque nationale. Un autre exemplaire complet du *Journal* a appartenu successivement à la Bibliothèque du collège de Clermont, à l'érudit J. Meerman et au bibliophile Th. Phillipps ; il a été acquis en 1886 par la Bibliothèque de Berlin, où il est conservé sous la cote Phillipps 1934.

(2) Les trois premières parties ont respectivement 465, 325 et 378 pages.

(3) *JOURNAL*, I, fol B v° et III, p.378.

qu'entre 1690 et 1694 (4) que la Croix compose le récit de la partie la plus brillante de sa carrière, le secrétariat du marquis de Nointel. Il a déjà publié en 1684 des *Mémoires* sur la même période (5), mais le *Journal* présente les événements sous un jour plus personnel ; le ton est donné dans l'épître dédicatoire à Louis XIV : La Croix essaie de donner de lui une image avantageuse en insistant sur les négociations auxquelles il a participé (6).

Pour achever de se convaincre que le *Journal* est une oeuvre composée à des fins de publicité immédiate, il faut dire un mot de sa présentation extrêmement soignée : l'écriture est calligraphiée (7) ; dans le titre et la dédicace, certains mots sont dorés ou rubriqués ; on trouve peu d'abréviations, exception faite de quelques abréviations courantes (V. M. pour Votre Majesté ; le G. S. pour le Grand Seigneur ; G. V. pour le Grand Vezir etc...) ; il n'y a que deux erreurs de pagination et, au bas de chaque verso, on trouve en "réclame" le premier mot de la page suivante. En revanche, l'orthographe est assez fantaisiste, les "perles" ne manquent pas : "bail", "calson", "métampsicose", à titre d'exemples.

(4) La dédicace au roi qui figure en tête du premier volume (voir note 6) peut être datée de 1694 : La Croix dit avoir servi pendant vingt-cinq ans dans l'Empire ottoman et l'on sait qu'il fait toujours remonter ses "états de service" à l'année 1669.

Quant à la composition, une note marginale permet de la situer entre 1690 et 1694 : en parlant de Mgr. de Forbin, le fameux évêque de Marseille (voir chap. II, n.1), La Croix ajoute que celui-ci est devenu depuis le cardinal de Janson (*JOURNAL*, II, p.4) et l'on sait que Tournemine de Forbin a été promu au cardinalat en février 1690. Au cas où cette annotation soit postérieure à la composition, on trouve dans le cours du texte (*JOURNAL*, II, p.252) une allusion à la déposition de Mohamed IV (8 novembre 1687) : la composition a obligatoirement eu lieu après 1687.

(5) *Mémoires du sieur de La Croix, cy-devant secrétaire de l'ambassade de Constantinople, contenant diverses relations très curieuses de l'empire ottoman* ..., Paris, Claude Barbin, 1684.

(6) La dédicace au roi occupe les folios B à D du premier volume et débute ainsi : "Ayant eu l'honneur de servir Votre Majesté vingt-cinq années à la Porte otomane, de travailler avec succès et votre agrément à diverses négociations importantes et de faire plusieurs voyages de Constantinople à la cour de Votre Majesté, à celle de Pologne, en Hongrie, Transsilvanie et Moscovie, j'en ai dressé, Sire, un journal exact..."

(7) Voir à ce propos les reproductions données aux pages

La Croix hésite souvent entre deux formes, surtout dans le cas de consonnes redoublées, et il écrit indifféremment village et village, otoman et ottoman. Certaines graphies semblent archaïques, mais elles correspondent plutôt à un stade de l'évolution du français écrit : à la fin du XVII^e siècle, les règles d'accord du participe et l'usage du v, du j, de la cédille et des accents sont encore sujets à fluctuation chez certains auteurs, tandis que les lettres postiches n'ont pas encore totalement disparu (8). Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir La Croix écrire "voiage", "soubs" et "creste".

Enfin, la transcription des mots en langue étrangère donne souvent lieu à des erreurs, à des simplifications ou à des francisations abusives, mais il faut reconnaître que c'est un travers courant chez les voyageurs de l'époque.

Le style n'échappe pas à une certaine lourdeur. La Croix use et abuse des relatifs, des parenthèses, des énumérations. De nombreuses digressions interrompent le fil du récit : en février 1676, par exemple, notre secrétaire est réduit à une semaine d'oisiveté forcée et c'est l'occasion pour lui de nous brosser un tableau de l'organisation de l'Empire ottoman, de la vie quotidienne de ses sujets et de la religion mahométane (9) ; une escale dans la rade de Tunis en décembre 1677 lui permet de s'informer des troubles de ce royaume et de les exposer en détail dans son *Journal* (10).

Par ailleurs, le vocabulaire ne brille pas par sa richesse et les répétitions sont fréquentes. Les descriptions sont très méthodiques et parfois terriblement laborieuses : comme la plupart des voyageurs occidentaux, La Croix est fasciné par la variété et l'éclat des costumes des habitants de l'Empire ottoman et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne nous en laisse pas ignorer un seul détail.

Il arrive souvent au marquis de Nointel d'envoyer à la cour des relations de cérémonies dont il n'a pas été témoin, mais dont il a demandé un compte-rendu à son secrétaire. Ainsi, du 21 mai au 6 juin 1675, La Croix assiste aux réjouissances données par le sultan pour la cir-

(8) M. COHEN, *Histoire d'une langue, le français ...*, Paris, 1967, pp. 194-196.

(9) *JOURNAL*, II, pp. 127-195 et pp. 205-242.

(10) *JOURNAL*, III, pp. 184-365.

concision de son fils. L'ambassadeur se contente, quelques mois plus tard, de "mettre en forme" le récit un peu plat de son secrétaire. Une confrontation entre des fragments des deux versions est éloquente :

Récit de La Croix (11)

"Sultan Mehemet IV, ayant résolu de faire circonscire le Prince Mustapha, son fils aîné ... (...)

... il y a quantité d'autres tentes et pavillons (...) qui sont tous enfermés dans une grande enceinte quarrée de toile peinte de vert et de rouge par bandes en guise de murailles avec des guérites dans les angles de bois peint garnies de velour cramoisi ..."

Nointel n'hésite pas à "étoffer" la relation de La Croix de considérations pseudo-politiques susceptibles d'intéresser ses lecteurs. Il recherche les effets exotiques et insiste sur le caractère licencieux de certains spectacles. Surtout, il laisse libre cours à son ironie naturelle et décrit par exemple la prière des Musulmans comme une succession de "grimaces" :

"tout le peuple à turban se plioit, se courboit, se levait, se jetoit à terre" (13)

Récit de Nointel (12)

"Sultan Mouhammet ham, quatrième du nom, empereur des Turcs, soit par principe de religion ou de politique, ou par ces deux conjointement, voulant prouver l'affection qu'il portoit à son fils, s'estoit résolu positivement à la dernière campagne de Pologne de le faire marquer par la circonsion ... (...)

... Ce palais de guerre de Sa Hautesse concistoit, quand à l'extérieur, dans une enceinte de murs de toilles pintes en rouge verd et taillées par le haut en forme de créneau."

(11) *JOURNAL*, I, pp. 376-427. Les deux fragments cités se trouvent respectivement aux pages 376 et 379.

(12) Institut, ms. n° 66 pp. 51-98. Les deux fragments cités se trouvent respectivement aux pages 51 et 53.

(13) *Ibid.*, p. 66.

Il n'est donc pas étonnant que le style du secrétaire de La Croix fasse souvent pâle figure à côté de celui de son maître, le marquis de Nointel, considéré par ses contemporains, et aujourd'hui par Marcel Arland (14), comme un fort bon épistolier.

Le *Journal* suit un plan chronologique. Il débute par le renouvellement des capitulations (5 juin 1673) et le premier voyage de La Croix à la cour pour y porter le texte du traité. Nous refermons l'ouvrage en avril 1678 : La Croix revient à Constantinople après un séjour de cinq mois en France au cours duquel il n'a cessé de plaider la cause de Nointel, mais la disgrâce de l'ambassadeur est consommée.

Le récit du sieur de La Croix "couvre" cinq années capitales et assez mal connues de l'ambassade du marquis de Nointel. La plupart des témoignages dont nous disposons concernent les quatre premières années de cette ambassade. L'on peut citer, à titre d'exemples, les mémoires de Jean Chardin (15) et de Laurent d'Arvieux (16), la partie du journal d'Antoine Galland qui nous est parvenue (17) et la relation du voyage des Echelles donnée par Cornelio Magni (18). Quand il travaille à son *Mémoire historique sur l'ambassade de France à Constantinople*, le marquis de Bonnac se sert essentiellement de *l'Etat présent de l'Empire ottoman* de Rycaut (19) et du récit de Chardin ; il déplore toutefois que le premier ouvrage soit écrit par "une main peu amie de la France" et que le second s'interrompe au milieu de négociation de Nointel. Il a certes pris connaissance des *Mémoires* du sieur de La Croix, mais l'on sait qu'il les tient en piètre estime (20).

(14) M. ARLAND, *La prose française, anthologie, histoire et critique d'un art*, Paris, 1951, pp. 507-509.

(15) J. CHARDIN, *Voyage de Paris à Ispahan*, Paris, 1983, t.I. Chardin a séjourné à l'ambassade de France de mars à juillet 1672.

(16) L. d'ARVIEUX, *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, Paris, 1735.

(17) A. GALLAND, *Journal pendant son séjour à Constantinople (1672-1673)*, Paris, 1881.

(18) C. MAGNI, *Quanto di piu curioso e vago ho potuto raccogliere* ..., Parme 1679-1692.

(19) P. RYCAUT, *The present state of the ottoman Empire*, 1668. L'ouvrage est traduit en français dès 1670.

(20) Voir plus haut, Ière partie, chapitre III, p.41.

Il reste à examiner si le *Journal* ne fait pas double emploi avec les documents officiels dont on dispose pour l'histoire de cette ambassade. Il est tentant pour un secrétaire de puiser sa documentation dans les dépêches qu'il ouvre ou qu'il écrit pour le compte de son maître... et La Croix n'est pas d'un naturel scrupuleux. La troisième partie du *Journal* offre ainsi de nombreuses analogies avec la correspondance politique : ayant passé hors de Turquie la majeure partie de l'année 1677, La Croix n'a pas été témoin de l'arrivée du grand ambassadeur de Pologne à Constantinople et de sa négociation avec le grand vizir, mais il en donne un ample récit basé sur les missives de Nointel parvenues à la cour (21). Ceci dit, la plus grande partie du *Journal* est originale : les années 1673-1678 sont placées, pour La Croix, sous le signe d'une perpétuelle activité et il nous rend un compte minutieux des missions qui lui sont confiées.

Bien entendu, il faut à tout moment ramener ce témoignage à sa juste valeur : La Croix n'est que le "factotum" de Nointel et il est d'usage courant que l'ambassadeur de France à Constantinople se décharge sur un de ses secrétaires ou de ses drogman de certaines démarches auprès des officiers de la Porte. Il est plus aisé - et plus économique - pour Nointel d'envoyer son secrétaire à Andrinople (22) au gré des événements que de s'y rendre lui-même avec tout le cérémonial requis. La Croix se voit donc chargé de négociations importantes mais, somme toute, classiques. Il ne faut pas oublier que les tractations qui ont lieu en Turquie ne sont qu'une des facettes de l'activité diplomatique française qui se déploie alors dans toute l'Europe orientale et centrale avec, pour seul but, d'inquiéter et de gêner l'Empereur à l'Est pour que les armées du roi puissent agir librement à l'Ouest : les questions de Pologne, de Hongrie et de Transylvanie sont intimement liées.

Compte tenu de ces réserves, le témoignage du sieur de La Croix peut apporter des éléments intéressants sur les pratiques diplomatiques de l'époque. Il donne aussi le point de vue d'un subalterne

(21) *JOURNAL*, III, pp. 143-163.

(22) Sur le conseil de Mohamed Köprülü Pacha, grand vizir de 1656 à 1661, le sultan Mohamed IV abandonne le sérail de Constantinople, trop exposé aux séditions, pour séjourner à Andrinople. Pendant l'ambassade du marquis de Nointel, le gouvernement turc ne se trouve que très épisodiquement à Constantinople (au printemps 1676, par exemple).

sur le personnage qu'il sert ; ce genre de document est toujours apprécié des historiens, même s'il leur faut quelquefois avouer leur déconvenue : c'est le cas de Pierre Flament qui, en étudiant le journal de Louis Denis, secrétaire d'ambassade à Constantinople de 1605 à 1614, n'y trouve que la mauvaise humeur et les récriminations d'un serviteur disgrâcié (23).

(23) Louis Denis arrive à Constantinople en 1605 dans la suite de l'ambassadeur Jean de Gontaut-Biron. Il conserve un fort bon souvenir de son premier maître, mais dresse un tableau très noir de son successeur, Achille de Harlay-Sancy (1610-1619). Voir : P. FLAMENT, *Le Journal d'un secrétaire d'ambassade à Constantinople en 1611*, *Revue d'histoire diplomatique* (1903), pp. 533-540.

CHAPITRE II

L'AMORCE DES NEGOCIATIONS
 ET LA PREMIERE MISSION DU SECRETAIRE DE LA CROIX
 (1674 - 1675)

La nouvelle du renouvellement des capitulations est très bien accueillie à la cour. Le marquis de Nointel désire entreprendre un voyage dans les Echelles, les capitulations nouvelles lui en fournissent le prétexte. Il quitte Constantinople le 20 septembre 1673 avec l'agrément du roi et de ses ministres. Dix-huit mois plus tard, il est de retour, plusieurs affaires de grande importance l'attendent.

Pendant l'absence de Nointel, un événement aussi capital qu'inattendu a eu lieu : l'élection de Jean Sobieski au trône de Pologne (21 mai 1674). C'est principalement l'oeuvre de Monseigneur de Forbin, évêque de Marseille et ambassadeur extraordinaire de France en Pologne (1), qui, à peine arrivé à Varsovie, le 8 mai 1674, se rend compte qu'il y a une opportunité à saisir. Ses instructions lui enjoignent de favoriser l'élection du palatin de Neubourg contre le candidat autrichien, Charles de Lorraine. Mais le comte de Neubourg n'a pas l'étoffe nécessaire pour rallier à lui la Diète, tandis que le grand maréchal Sobieski est auréolé du prestige de sa récente victoire contre les Turcs à Khotine (2) et semble totalement acquis à la France.

(1) Toussaint de Forbin (1626-1713) est successivement évêque de Digne (1663-1668), de Marseille (1668-1679) et de Beauvais avant d'être promu au cardinalat en février 1690. Il se fait remarquer aux Etats de Provence et cela incite Louis XIV à lui confier une mission auprès du grand-duc de Toscane en 1673.

Le 4 mars 1674, il est nommé ambassadeur extraordinaire en Pologne pour assister à la Diète qui va élire un nouveau roi. Son séjour en Pologne dure jusqu'en 1679. Il y retourne en 1681 pour tenter d'arracher Jean Sobieski à l'influence croissante du parti autrichien. De 1692 à 1697, puis de 1700 à 1706, il est chargé des affaires de la France à Rome. Il finit sa vie comme grand aumônier de France.

(2) Jean Sobieski bat les Turcs à Khotine le 11 novembre 1673.

L'évêque de Marseille prend le parti de s'écarter des instructions qu'il a reçues, au risque de voir sortir de l'imbroglio général l'élection la moins favorable à la France. Mais, en moins de deux semaines, il réussit à circonvénir les principaux personnages du royaume et à convaincre Sobieski d'accepter la couronne. Au point de vue français, l'élection de Sobieski est aussitôt considérée comme un immense succès.

La situation semble propice à une alliance franco-polonaise qui offrirait d'immenses perspectives à la politique française. Depuis un an, la guerre de Hollande s'est transformée en guerre européenne par le rapprochement entre les Hollandais et les Habsbourg de Vienne et de Madrid. La France doit faire face, pratiquement seule, à une énorme coalition. Une diversion polonaise en Hongrie ou en Silésie serait bienvenue et mobiliserait une partie des troupes impériales en Europe centrale. L'été 1674 donne le signal d'une offensive diplomatique française dans plusieurs directions.

L'évêque de Marseille, dont la mission est prolongée pour l'occasion (3), doit travailler à la conclusion d'un accord en bonne et due forme avec Sobieski. Au mois de septembre, il a plusieurs entretiens avec celui-ci à Kaziemierz et lui communique les conditions de Louis XIV en cas d'attaque polonaise contre la Prusse : la France versera 200.000 écus par an au roi de Pologne dès que celui-ci sera effectivement entré en campagne. Sobieski maugrée un peu, mais finit par accepter ces conditions. De toute façon, il ne s'agit que d'un accord virtuel, car le roi de Pologne ne peut se lancer dans aucune entreprise tant qu'il est en guerre avec la Turquie (4).

(3) Le marquis de Béthune est cependant envoyé en Pologne pour apporter à Jean Sobieski les félicitations du roi de France. François-Gaston de Béthune (1638-1693) est le beau-frère de Jean Sobieski : sa femme, Anne-Marie-Louise de la Grange d'Arquiem, est la soeur aînée de la nouvelle reine de Pologne, Marie-Casimire.

(4) En 1672, la Turquie et la Pologne entrent en conflit à propos du "protectorat" des Cosaques d'Ukraine. La campagne de 1672 est un désastre pour les Polonais avec la prise de Kamieniez, mais ils prennent leur revanche l'année suivante à Khotine. Dans ces conditions, les Ottomans envisagent de tourner à nouveau leurs armes contre les Polonais lors de la campagne de 1674.

La "paix du Turc", comme on l'appelle alors, est le noeud de la situation. Louis XIV écrit à l'évêque de Marseille que son "application principale" doit être de "porter le roy de Pologne à la paix" (5) ; il peut faire miroiter à celui-ci la perspective d'une gratification de 100.000 livres qui ne sera versée qu'après la conclusion de la paix avec les Turcs et lui proposer l'appui de la France dans ses négociations avec la Porte lors des pourparlers de Kaziemierz ; Sobieski accepte la médiation offerte par Louis XIV. Aussi, dès le mois d'octobre 1674, l'évêque de Marseille envoie-t-il en Turquie un gentilhomme de son entourage, Monsieur de Sauvans (6), en le chargeant de se rendre compte sur place de l'avenir d'une médiation française dans la paix polono-turque. Sauvans est aussi porteur d'une lettre de Louis XIV du 13 juillet 1674 qui enjoint au marquis de Nointel de ne rien négliger auprès de la Porte pour la paix de Pologne (7). Quand Sauvans arrive à Constantinople, Nointel n'est pas encore rentré de son voyage dans les Echelles. Sauvans remet donc le paquet de l'évêque de Marseille à La Croix qui l'apporte à la fin du mois de décembre à l'ambassadeur qu'il rejoint à Chio (8).

Nointel se décide assez rapidement à envoyer son secrétaire à la Porte pour "l'ouverture de quelque négociation en faveur de la Pologne" (9). La médiation de la France doit être proposée avec beaucoup de précaution comme le recommande le roi dans sa lettre à Nointel : "Je ne vous envoie point d'ordre exprès pour offrir ma médiation, non seulement parce qu'il faudroit plus de forme pour la proposer et pour la faire recevoir, mais parce encore que je pourrois appréhender qu'elle ne fût pas acceptée avec toute la promptitude et avec toute la reconnaissance qu'elle le devroit estre (...). Ainsi, en tesmoignant

(5) Min. Aff. Etr., C.P. Pologne, t.41, fol 14. Le Roi à l'évêque de Marseille, 3 août 1674. Le texte de cette lettre est publié partiellement par I. Hudita (I. HUDITA, *Répertoire des documents concernant les relations de la France et de la Transylvanie*, Paris, 1926, pièce n° 93, p. 131).

(6) On ne sait pas grand chose de ce personnage auquel l'évêque de Marseille confie souvent des missions délicates : il l'envoie ainsi à plusieurs reprises à Rome pour tâcher de hâter sa nomination au cardinalat. La mission de Sauvans en Turquie est un échec : il ne réussit pas à avoir une audience du grand vizir et doit se contenter d'un entretien avec le kyahia. A son retour, en mars 1675, il est retenu prisonnier des Turcs pendant un mois à Kamieniez.

(7) Min. Aff. Etr., C.P. Turquie, t. 12, fol 105-107. Le Roi à Nointel, 13 juillet 1674.

(8) *JOURNAL*, I, p. 6. La Croix arrive à Chio le 23 décembre 1673.

(9) Min. Aff. Etr., C.P. Turquie, t. 12, fol 159.

seulement le désir que j'aurois de contribuer à une paix qui ne peut qu'estre avantageuse à l'Empire ottoman, vous aurez lieu, selon que cette première ouverture sera receüe ou d'y entrer plus avant ou de vous retirer" (10).

D'après le mémoire que lui remet l'ambassadeur (11), La Croix doit commencer par démontrer que la guerre entre les Turcs et les Polonais sert les intérêts autrichiens et que leur réconciliation inspirerait une grande crainte à leur ennemi commun, l'Empereur, car elle "feroit les affaires des Hongrois". La diplomatie française escompte en effet qu'une fois libre du côté de la Pologne, la Turquie tournera immédiatement ses armes contre l'Autriche en intervenant directement dans la révolte des Mécontents de Hongrie (12). Ensuite, il doit louer la bienveillance dont les Turcs ont fait preuve à l'égard des Hongrois révoltés en leur donnant asile après l'échec de leur insurrection de 1670 qui s'est soldée par la mise à mort de quatre de leurs chefs, les comtes Zriny, Frangipani, Nadasdi et Tattenbach. Il insistera bien sur le fait que Louis XIV offre sa médiation à la requête du roi de Pologne et des Hongrois persécutés. Si cette médiation est acceptée, deux solutions s'offrent au grand vizir : il remet un texte des conditions du traité au sieur de La Croix pour que celui-ci les porte en Pologne et, si ces conditions sont estimées recevables, le roi de Pologne enverra un ambassadeur plénipotentiaire pour la conclusion ; ou bien le grand vizir, "estimant qu'il est plus glorieux que celui qui demande la paix propose les conditions", donne seulement avis au roi de Pologne de l'acceptation de la médiation de la France "dont les ministres à la Porte et en Pologne ont ordre de rendre tous les bons offices qui dépendront d'eux" (13).

Chargé en outre des réponses de Louis XIV aux lettres du sultan et du grand vizir qui accompagnaient les capitulations, d'un mémoire sur les Lieux Saints et d'un autre sur le commerce, La Croix quitte Smirne le 2 février 1675. Il arrive huit jours plus tard à Andri-

(10) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 12, fol 105.

(11) *JOURNAL*, I, pp. 124-131.

(12) Au XVII^e siècle, une opinion très répandue veut que, par nécessité vitale, la Turquie soit obligée de guerroyer continuellement pour donner de l'occupation à ses milices : "La monarchia ottomana è come il mare, che ritrova la sua conservazione nel moto", dit un adage vénitien.

(13) *JOURNAL*, I, pp. 129-131.

nople avec une blessure à la cuisse qui est le souvenir d'un voyage mouvementé. Il fait aussitôt part de sa présence au premier interprète du grand vizir, Mavrocordato (14), qui le reçoit sans tarder et lui procure dès le 13 février une audience chez le kyahia suivie d'une autre chez le grand vizir, le 22 février. Au cours de ces premières audiences, La Croix se contente de remettre les lettres dont il est chargé et d'exposer brièvement les raisons de sa venue. Comme Sauvans l'a devancé, il peut aborder directement la question de la médiation française dans la paix de Pologne. Dans son *Journal* comme dans les lettres qu'il écrit à l'ambassadeur (15), La Croix multiplie les exemples du bon accueil que lui réservent les officiers de la Porte... à l'écouter, il est traité comme un ambassadeur ! La raison de cette réception affable lui est donnée par le kyahia, sorte de lieutenant du grand vizir : "mon arrivée avait causé autant de joie au grand vizir que la longue absence de Monsieur l'ambassadeur lui avait donné de chagrin à cause d'une lettre de Monsieur l'Evêque de Marseille à laquelle il hésitait de donner croyance, appréhendant que ce ne fût une invention des Polonais pour rompre les mesures de la Porte " (16). Après son audience chez le grand vizir, La Croix estime le moment venu de rendre sa présence officielle en allant visiter le résident de l'Empereur (17) et l'ambassadeur de Raguse (18). Il peut désormais "voir sans soupçon les agens de Transsilvanie" qui doivent l'introduire

(14) Alexandre Mavrocordato (1641-1709) est issu d'une famille de riches négociants grecs. Il fait des études de médecine à Padoue et occupe à son retour plusieurs hautes dignités au Patriarcat, ce qui lui vaut son titre d'Exaporite. En 1671, il entre au service du Grand drogman de la Sublime Porte, Panayote Nicousios, et lui succède dans cette charge en 1673. Malgré des persécutions sporadiques de la part du sultan (il fait, en 1684, un séjour de trois mois aux Sept Tours), il joue un rôle de plus en plus important dans la diplomatie ottomane : en 1688, il est ambassadeur plénipotentiaire auprès de l'Empereur et, en 1699, il est l'un des signataires de la paix de Carlovitz.

(15) La Croix dit avoir eu son audience du kyahia sur le sofa ; quant au grand vizir, il lui remet six vestes. Le marquis de Nointel écrit le 7 mars 1675 à l'évêque de Marseille qu'il augure beaucoup de bien "de ces marques (...) d'une bonne réception à la mode du pays" (Min. Aff. étr. C.P. Turquie, t. 12, fol 164 v°).

(16) *JOURNAL*, I, pp. 65-66.

(17) Johann Christoph von Khindsperg, résident de l'Empereur de décembre 1672 à décembre 1678.

(18) M. Caboga selon La Croix.

auprès des envoyés des Hongrois Mécontents (19).

Dans la nuit du 1er au 2 mars, La Croix est reçu secrètement par le kyahia auquel il remet ses trois mémoires traduits en turc pour l'occasion (20). Le kyahia promet de lui donner satisfaction sur tous les points du "mémoire sur le commerce". L'offre de la médiation française est accueillie en des termes évasifs : "il me répondit que la Porte auroit de la joie d'apprendre la part que Sa Majesté très Crétienne prenoit dans ses intérêts et qu'il ne falloit point douter qu'elle ne fût très aise d'avoir un semblable guarend (sic) de la bonne foy des Polonais dont l'humeur brusque et changeante ne permettoit pas que l'on fît un grand fond sur leur parole" (21).

(19) *JOURNAL*, I, p. 114.

Après l'échec de leur révolte de 1670 contre l'Empereur, de nombreux Hongrois se réfugient en Transylvanie. Un an plus tard, ils se résignent à recourir à la protection ottomane : le grand vizir les assure que les Turcs viendront à leur secours dès qu'ils auront ramené les Cosaques du Boristène à l'obéissance. Mais, en 1672, la Turquie entre en guerre contre la Pologne, l'intervention en Hongrie est remise à plus tard ; la Porte autorise cependant les Mécontents à camper sur les confins de la Turquie et de la Transylvanie, notamment dans les pachaliks de Varadin, Agria et Zolnoc. Très rapidement, les Autrichiens s'ingénient à rendre impossible le séjour des réfugiés dans ces contrées. Ceux-ci envoient, au début de l'année 1675, une délégation à la Porte, composée de Paul Szepessy, Stephan Petroczy et Andreas Raditsch, pour protester contre les mauvais traitements que leur infligent les Transylvains et les pachas des confins. Pendant les loisirs que lui laissent les fêtes du baïram et du Ramadan (6-8 mars 1675), La Croix rencontre secrètement ces trois députés dans les environs d'Andrinople et prend connaissance du mémoire dans lequel ils exposent leurs doléances et pressent la Porte de se déclarer en leur faveur.

(20) Le contenu du mémoire sur la paix de Pologne est analysé plus haut, p. 65.

Le "mémoire pour la restitution des Lieux Saints de Hiérusalem" (*JOURNAL*, I, pp. 131-141) commence par un historique qui établit la légitime possession des Lieux Saints par les religieux latins sous la protection séculaire des rois de France. Mais en 1669 Panayote Nicousios (voir note 14) obtient du grand vizir un commandement qui privilégie les religieux grecs. L'épreuve de force contre les religieux latins a lieu en 1674 au mépris des capitulations de 1673 qui confirment les religieux latins dans leurs droits. Le sieur de La Croix doit demander au grand vizir de mettre fin à cette usurpation.

Le "mémoire pour le commerce" (*JOURNAL* I, pp. 142-149) vise à obtenir la restitution de deux barques prises par les Barbaresques et la réparation d'extorsions commises par les pachas du Caire, de Seyde et d'Alep.

(21) *JOURNAL*, I, pp. 149-150.

Enfin, le kyahia fait comprendre à La Croix qu'il vaut mieux renoncer pour l'instant aux revendications sur les Lieux Saints qui risquent d'indisposer le grand vizir et de compromettre des affaires d'une plus grande importance comme la paix de Pologne et le secours des Hongrois. Au cours de la collation qui suit, le kyahia se laisse aller à quelques confidences : la Porte envisage d'accroître l'aide qu'elle fournit aux Mécontents "jusques à tant qu'après la conclusion de la paix, elle pût faire passer ses troupes en Hongrie" (22).

Le 11 mars, La Croix a une nouvelle entrevue avec le kyahia qui lui transmet les décisions du grand vizir : la médiation de la France est tacitement acceptée puisque la Croix doit passer en Pologne et remettre à l'évêque de Marseille les conditions de paix émises par la Porte. La Croix apprend aussi que les députés des Mécontents vont être renvoyés avec des lettres pour le prince de Transylvanie et les pachas des confins et il reçoit l'ordre de faire route avec eux jusqu'à la cour de Michel Apafi (23). Le 14 mars, le grand vizir lui donne son audience de congé. Le 18, il quitte Andrinople en déployant toutes les ruses imaginables pour ne pas alerter les "espions" du résident impérial, en particulier le Père Canizarès (24).

Le 29 mars, La Croix et ses compagnons arrivent au terme de leur voyage commun : Fogaras. Le prince de Transylvanie est alors très sollicité tant par la Pologne que par la France. Jean Sobieski recherche ce que La Croix appelle avec dédain "la médiation des vassaux du Grand Seigneur" (25). Quant à Louis XIV, conscient du fait que la diversion de Hongrie doit au moins bénéficier de l'appui du prince de Transylvanie pour être intéressante, il s'est résigné

(22) *JOURNAL*, I, p. 155.

(23) Michel Apafi (1632-1690) est élu prince de Transylvanie en 1661. Il reste fidèle à la puissance ottomane jusqu'au siège de Vienne (1683) ; il passe ensuite progressivement sous l'autorité de l'Empereur et signe par exemple avec Vienne un traité d'alliance défensive en 1687.

(24) Le P. Canizarès est cordelier espagnol et commissaire de la Terre Sainte. Nointel fait état dans une dépêche de son zèle excessif pour la restitution des Lieux Saints qui l'incite à solliciter l'aide du résident de l'Empereur ou celle de l'ambassadeur d'Angleterre. Nointel conseille à La Croix de se méfier de ce religieux qui "n'hésiteroit pas à se mettre sous la protection du Mogol s'il en venoit quelque ambassadeur à la Porte" (Min. Aff. étr. C.P. Turquie, t. 12, fol 220, Nointel à Pomponne, 8 septembre 1675).

(25) *JOURNAL*, I, p. 294.

Un député de Jean Sobieski, M. de Ghiza, se trouve alors à la cour de Michel Apafi. Le roi de Pologne sollicite également le prince de Moldavie (voir p.71).

à rechercher le concours de Michel Apafi. Ce n'est qu'avec réticence que le Roi Très Chrétien envisage une alliance avec la Transylvanie contre l'Autriche, non parce que le prince de Transylvanie est de religion réformée - depuis la guerre de Trente Ans de tels scrupules ne sont plus de mise - mais parce que s'allier avec la Transylvanie revient toujours à provoquer d'une manière quelconque l'intervention des Turcs. Dès le mois de septembre 1674, l'évêque de Marseille (26) envoie le comte de Beaumont (27) en Transylvanie, mais au cours de sa mission celui-ci ne réussit pas à approcher Michel Apafi, alors sous la coupe de Dionyse Banffy, qui est très hostile à un appui aux Mécontents. Beaumont se contente de "prêcher à un converti", Michel Teleki (28). En février 1675, quand Roger Akakia (29), chargé d'une mission spéciale de la cour, quitte la Pologne pour la Transylvanie, la situation est plus propice à un accord : Banffy a été exécuté et Michel Teleki a pris un très grand ascendant sur l'esprit du prince. Quand La Croix rencontre Akakia, celui-ci travaille à rapprocher Teleki des Mécontents pour que ceux-ci lui accordent le commandement en chef ;

(26) De 1674 à 1683, la cour charge ses ambassadeurs en Pologne des négociations de Transylvanie et de Hongrie.

(27) Nicolas de Beaumont est un ancien lieutenant du régiment de Piémont devenu colonel de dragons en Pologne. Sur cette première mission en Transylvanie, voir : I. HUDITA, *Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie...*, Paris, 1927, pp.255-260.

(28) Michel Teleki (1634-1690) est issu d'une célèbre famille hongroise qui a obtenu, en 1408, le domaine de Telek (comitat de Békés). Capitaine de Kövár et beau-frère de Michel Apafi, il joue un rôle politique important en Transylvanie sous le règne de ce dernier : d'abord partisan de l'alliance turque, il travaille à partir de 1683 à la reconciliation avec Vienne.

(29) Roger Akakia ou M. du Fresne est le fils du médecin de Louis XIII, Jean Akakia († 1635). Secrétaire de l'ambassade de Pologne, il est mêlé à plusieurs intrigues comme celle qui, en 1672, vise à faire tomber la couronne de Pologne sur la tête du duc de Longueville par la déposition du roi Michel Koributh Wisniowiecki (1669-1673). Il est ensuite chargé de plusieurs missions auprès du prince de Transylvanie et des Mécontents de Hongrie : les plus importantes ont lieu de février à mai 1675 et d'août 1680 à juillet 1681. Il meurt en Pologne.

il réussit même à mettre au point avec Michel Apafi un projet de traité (30).

Le 31 mars, notre secrétaire se remet en route pour Iawarow où séjournent Sobieski et sa suite. Il y arrive le 9 avril et remet à l'évêque de Marseille le texte des conditions émises par la Porte pour la paix de Pologne : celles-ci prévoient que l'Ukraine et la Podolie passeront complètement sous le contrôle des Turcs et donnent au roi de Pologne le statut d'un vassal de la Porte. Jean Sobieski ne manque pas de rejeter avec hauteur ces conditions inacceptables. Le 15 avril, La Croix quitte la cour de Pologne qui ne lui a pas laissé une impression très favorable par ses "manières rustiques" et son insubordination, "chaque gentilhomme s'estimant aussi noble que le roi et digne de la couronne" (31).

Il repasse à Fogaras où il communique à M. de Ghiza l'ordre du roi de Pologne de suspendre la négociation engagée avec Apafi (32). Il retrouve Akakia qui a achevé sa mission auprès du prince de Transylvanie et des Mécontents et se dispose à passer en Turquie comme ses instructions le lui enjoignent. Mais, à la suite de Nointel (33), La Croix s'empresse de le dissuader d'entreprendre ce voyage et Akakia retourne directement en Pologne au mois de mai.

La route jusqu'à Andrinople s'effectue sous une pluie continue, La Croix y arrive le 16 mai et le soir même il est reçu par

(30) Connu sous le nom d'accord de Fogaras, ce projet prévoit l'intervention du prince de Transylvanie aux côtés des Mécontents, à condition que la France procure à Michel Apafi le consentement de la Porte sans lequel il ne peut attaquer l'Autriche. Michel Apafi consent aussi à ce que Michel Teleki prenne le commandement des Mécontents. Mais Louis XIV refuse catégoriquement ce projet de traité. Ce n'est que deux ans plus tard que la France accepte de s'engager vis à vis du prince de Transylvanie par le traité de Fogaras (27 mai 1677) qui reprend de très près le projet d'avril 1675.

(31) *JOURNAL*, I, p. 324.

(32) Pour La Croix, Jean Sobieski agit ainsi parce qu'il ne doute pas un instant du succès de la médiation française (*JOURNAL*, I, p.323). En réalité, l'évêque de Marseille a réussi à persuader le roi de Pologne que le recours à des médiations multiples le discréditait aux yeux des Turcs.

(33) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 12, fol 169, le marquis de Nointel au s^r. du Fresne, 8 avril 1675. Nointel conseille à Akakia de ne pas entreprendre ce voyage à la Porte qui permettrait aux Turcs de s'imaginer que les Polonais sont dans un état de grande faiblesse. Nointel ne dissimule pas le mécontentement que lui a inspiré l'envoi de Sauvans : il n'apprécie pas que l'évêque de Marseille confie à d'autres personnes des démarches qu'il peut faire lui-même.

le grand vizir (34). Celui-ci s'estime bien sûr mécontent de l'attitude du roi de Pologne d'autant plus qu'il est au courant de la présence d'envoyés polonais auprès des princes de Transylvanie et de Moldavie. Le lendemain, au cours d'une entrevue avec le kyahia, La Croix prend connaissance d'une lettre du roi de Pologne au prince de Moldavie dont il ne manque pas de communiquer le texte à l'ambassadeur (35). La Croix partage d'ailleurs l'avis des Turcs sur l'inconséquence des Polonais : le 13 février 1676, il écrit à l'évêque de Marseille que la conclusion de la paix n'a été différée l'année précédente que "par la faute des Polonais qu'ils doivent rejeter sur leur trop grand empressement à rechercher toutes sortes de médiations, même des moindres vassaux de la Porte" (36).

Le 21 mai, les affaires cèdent le pas à des réjouissances offertes par la Porte : on fête d'abord la circoncision des princes (21 mai - 6 juin 1675), puis les noces de la princesse Hatidgé, dans la deuxième moitié du mois de juin. La Croix note scrupuleusement les moindres détails de ces cérémonies et les communique à Nointel (37). Mais dès le mois de juillet, la peste se déclare à Andrinople. La Croix s'installe à quelques lieues de la ville, à Bosnakeüi (38). Il continue cependant à aller de temps à autre chez le grand vizir pour faire quelques démarches pour les Lieux Saints. Mais rien n'aboutit et, à son grand soulagement, le 15 septembre, il quitte Andrinople où la peste fait toujours rage, pour Constantinople. Son séjour de six mois à Andrinople avec un drogman et des valets a coûté 4.000 écus au marquis de Nointel (39).

Dans son *Journal*, le secrétaire de La Croix se montre à tout moment très optimiste sur l'issue des négociations pour la paix de Pologne. Toutefois, il fait certainement preuve de plus de

(34) Il s'agit d'une audience assez informelle : il trouve le grand vizir dans son jardin près d'un bassin où il donne à manger à des poissons. Mavrocordato sert d'interprète à cet entretien.

(35) La Croix donne le texte de cette lettre du roi de Pologne au prince de Moldavie en date du 25 avril 1675 (*JOURNAL*, I, pp. 364-367).

(36) *JOURNAL*, II, p. 109

(37) Voir chap. I, p. 57-58.

(38) Bosnakeüi est un petit village situé à proximité d'Andrinople. On se souvient que Nointel et sa suite y ont séjourné en 1672 et en 1673.

(39) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 12, fol 226 v°. Nointel à Pomponne, 8 septembre 1675.

réalisme dans les lettres qu'il envoie au marquis de Nointel ; dès la fin de mars 1675, la correspondance politique nous apprend que l'offre de la médiation française a bel et bien été repoussée :

"La réponse qui a esté donnée verbalement à mon secrétaire consiste à un remerciement de la bonne volonté de l'Empereur de France avec prière de la conserver dans une autre occasion puisque la négociation estant reprise par le Khan de Tartarie et Ibrahim Pacha (40), (...) il seroit inutile de nouer un traité en un autre endroit" (41).

Dans ces conditions, Nointel n'attend pas grand chose du voyage de son secrétaire en Pologne dont il ne souffle mot à ses correspondants. A l'automne 1675, rien n'a avancé, mais Nointel garde néanmoins bon espoir : "la dilation de conclure la paix avec la Pologne est un artifice pour amuser davantage l'Empereur", écrit-il à l'évêque de Marseille, "lorsqu'il s'y attendra le moins, peut-estre vers le printemps, elle sera terminée et il verra fondre sur luy les forces qu'il n'attendoit point" (42).

A la fin de l'année 1675, le bilan de l'activité diplomatique française dans l'Europe orientale est positif : l'axe Varsovie - Bude - Constantinople remplace désormais l'axe Stockholm - Varsovie - Constantinople (43) ; le traité de Iawarow a été conclu le 11 juin 1675 entre la France et la Pologne (44) tandis qu'en Transylvanie Akakia a jeté les bases d'un accord avec Michel Apafi. Mais tous ces acquis sont obérés par la continuation des hostilités entre la Pologne et la Turquie.

(40) Dans son *JOURNAL*, La Croix ne souffle mot de cette médiation. Le khan des Tartares descend de Gengis-Khan, il est l'héritier des sultans ottomans en cas de déshérence mâle. Ses sujets, les Tartares Nogaïs, étaient répandus dans la Crimée, la Caucase et le Daghestan. Leurs escadrons de cavalerie constituent l'un des éléments les plus redoutables de l'armée turque ; à ce titre, le khan des Tartares partage le commandement de l'armée avec le généralissime.

(41) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 12, fol 172 v°. Nointel à l'évêque de Marseille, 4 octobre 1675.

(43) L. FARGES, *Recueil des instructions aux ambassadeurs* : t.IV : Pologne, Paris, 1888, pp. LI-LII

(44) Le traité de Iawarow reprend les bases posées à Kaziemierz : le roi de France s'engage à payer au roi de Pologne un subside de 200.000 écus et à l'aider à retirer des mains de l'électeur de Brandebourg la Prusse ducale, ancien fief de la Pologne ; le roi de Pologne prend l'engagement d'autoriser dans tous ses états la levée et la sortie de troupes pour le service de Louis XIV exclusivement ; une fois la paix signée avec les Turcs, le roi de Pologne attaquera soit l'Autriche en Hongrie, soit l'électeur de Brandebourg en Prusse.

CHAPITRE III

LES ESPOIRS DECUS

(1676 - 1677)

Au début du mois de janvier 1676, à plusieurs signes (1), Nointel croit que le grand vizir agréerait un plus grand engagement de sa part dans l'affaire de Pologne et il lui écrit qu'il n'hésiterait pas à aller en personne à Andrinople (2). La réponse de la Porte - signifiée par une lettre de Mavrocordato du 18 janvier (3) - ne se fait pas attendre et dépasse les espérances de l'ambassadeur : non seulement le grand vizir souhaite que les négociations pour la paix de Pologne soient renouées, mais il veut s'engager aux côtés des Hongrois Mécontents à condition que le roi de France ne conclue pas de paix séparée avec l'Empereur. Cela revient à une véritable proposition d'alliance contre l'Autriche. Nointel ne dispose pas, bien sûr, des pouvoirs nécessaires pour s'engager. Il rend immédiatement compte des offres turques à Louis XIV et à Pomponne (4). C'est, selon le *Journal*, à ce moment là qu'il reçoit une lettre de l'évêque de Marseille qui lui marque "l'empressement extrême de Sa Majesté Polonoise pour la paix" (5) et cela le détermine à envoyer immédiatement La Croix à Andrinople d'où celui-ci a ordre de passer en

(1) Le marquis de Nointel reçoit, par exemple, deux lignes écrites de la main du grand vizir qui lui sont promises depuis mars. Le kyahia donne aussi un témoignage de bonne volonté en restituant une barque.

(2) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 13, fol 4-5. Nointel à Pomponne, 5 janvier 1676.

(3) Le texte de cette lettre se trouve dans les *Mémoires* de Nointel et dans le *Journal* de La Croix (*JOURNAL*, II, pp. 5-8). Il s'agit d'une lettre privée qui confère un caractère parfaitement officieux à la démarche des Turcs.

(4) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 13, fol 24. Nointel à Pomponne, 27 janvier 1676.

(5) *JOURNAL*, II, p. 4.

France afin d'apprendre les intentions du Roi (6).

Dans ses *Mémoires* (7), Nointel nous donne le texte de sa réponse : celle-ci est centrée sur la paix de Pologne et les avantages que les Turcs pourront en tirer. Nointel veut à tout prix faire "concevoir que l'utilité qui en résulterait est égale aux deux puissances" car il a remarqué que, dans sa lettre, Mavrocordato "vouloit luy insinuer que tout le proffit de la liaison de la France avec la Porte seroit entièrement pour Sa Majesté Très Chrétienne comme si elle avoit un besoing pressant à cause des avantages remportés par les Allemands" (8).

Le 29 janvier, La Croix quitte Constantinople avec un envoyé de l'évêque de Marseille (9). L'ambassadeur lui a remis des instructions très précises sur la conduite à tenir pour son voyage et sa négociation (10). Celles-ci n'insistent pas tant sur les affaires de Pologne et de Hongrie dont La Croix doit conférer avec Mavrocordato que sur les précautions qu'il doit mettre en oeuvre tout au long de son voyage aussi bien dans l'Empire ottoman que dans la chrétienté. L'ambassadeur conseille à son secrétaire de passer par Venise pour aller en France, car l'abbé d'Estrades (11) lui fournira "les moyens d'un prompt et seur passage à Paris mais qui soit secret

(6) Le 28 février, Nointel s'explique dans une lettre à Pomponne (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t 13, fol 31) : "J'ay cru ne pouvoir depescher la Croix (...) auprès de vous qu'au préalable je n'eusse un fondement plus assuré pour cette desmarche, c'est ce qui m'a obligé de l'envoyer à Andrinople".

(7) Institut, ms. n° 66, pp. 160-166.

(8) *Ibid.*, p. 158.

(9) La Croix ne nous donne pas son nom. Il est "Ragusois de nation et créature du palatin de Russie, qui l'avoit donné à ce prélat Mgr de Forbin pour faire plus de diligence à cause qu'il sçavoit les langues turque et tartare et conoissoit très bien le país" (*JOURNAL*, II, p. 12).

(10) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t 11 :

- fol 250-253 : *Premier mémoire pour servir d'instruction à La Croix s'en allant à Andrinople*.

- fol 254-255 : *Second mémoire pour servir d'instruction particulière à La Croix sur quelques points oubliés auxquels il satisfera à Andrinople*.

- fol 256-257 : *Addition aux instructions données à La Croix*.

Ces trois mémoires peuvent être datés des derniers jours de janvier 1676.

(11) Jean-François d'Estrades (1642-1705) est ambassadeur de France à Venise (octobre 1675-septembre 1678), puis à Turin (mars 1679-juin 1685).

y allant péril de donner le moindre soupçon du sujet de sa mission" (12). La Croix peut toujours dire qu'il est envoyé en France pour servir les intérêts de son maître qui brigue une place de conseiller d'Etat ou une abbaye. Il doit cacher les papiers qu'il porte "en tel endroit comme de doublure d'habit", car on n'a pas eu le temps de les lui chiffrer (13). Il lui faut profiter de son séjour à la Porte pour informer le marquis de Nointel sur diverses questions : le rôle du prince de Transylvanie dans la paix de Pologne et le secours aux Hongrois, les agissements de l'ambassadeur d'Angleterre (14) etc...

La Croix arrive à Andrinople le 31 janvier au soir : il a parcouru plus de soixante-dix lieues "en deux jours et deux nuits d'hiver sur les mêmes chevaux" (15). Il est immédiatement reçu par Mavrocordato auquel il remet la lettre de l'ambassadeur et qu'il prie de lui procurer rapidement les audiences du kyahia et du grand vizir. Le 8 février, le kyahia lui accorde une audience secrète au cours de laquelle il peut vérifier que Mavrocordato n'a pas écrit de son propre chef et que l'instigateur de la démarche est le grand vizir. La Croix développe une longue argumentation sur les avantages que présenterait une offensive simultanée des Turcs et des Polonais contre l'Empereur. Toutes les conditions pour la paix de Pologne sont réunies si la Porte accepte de modérer ses exigences, à quoi le kyahia réplique que l'échec de la négociation de l'an passé incombe aux Polonais qui ont eu recours à plusieurs médiations. Le secrétaire dépeint enfin le zèle de son ambassadeur pour une éventuelle alliance franco-turque contre l'Autriche et l'impossibilité où celui-ci se trouve de se déterminer précisément sur le sujet, ce qu'il aurait pu neuf ou dix mois auparavant. La réponse du kyahia est conçue pour "exciter l'ardeur du secrétaire" (16) : il lui confie que la Porte veut de bonne foi contracter une nouvelle alliance avec la France. A l'audience que lui donne le grand vizir deux jours plus tard, La

(12) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t 11, fol 252 v°.

(13) *Ibid*, fol 253.

(14) Sir John Finch est ambassadeur d'Angleterre en Turquie de mars 1674 à novembre 1681.

(15) *JOURNAL*, II, p. 17.

(16) Institut, ms. n° 66, p.176.

Croix est confirmé dans ses bonnes impressions : "... il feroit traduire la lettre de M. l'ambassadeur pour en faire la lecture à Sa Hautesse et tâcher d'obtenir d'elle quelque modération dans les conditions du traité de paix à la considération de l'Empereur de France, avec lequel Elle avoit dessein d'entretenir une correspondance très étroite (...). C'étoit le motif de la lettre de son interprète sur laquelle il souhaiteroit une réponse positive avant que de s'engager dans une guerre ouverte avec le César d'Alemagne (...). Qu'ainsi je me donnasse patience, qu'il falloît laisser meurir les grandes affaires de la qualité de celles que je traitois" (17).

La Croix ronge son frein pendant plus d'un mois, les officiers de la Porte lui font miroiter l'arrivée d'un courrier de Transylvanie qui mettra fin à cette incertitude. Mais il apprend par un de ses affidés, Isaac Trana (18), que les Turcs attendent plutôt des informations sur l'état exact de la Pologne avant de prendre une décision. De son côté, l'ambassadeur s'impatiente et se demande s'il fait bien de retenir une tartane dans la rade de Smyrne pour permettre à son secrétaire de passer rapidement en France (19). Il s'emploie à ouvrir les yeux du sieur de La Croix qui lui semble trop confiant : "Je pènètre aisément le but de leur politique [des Turcs], ce qui m'oblige à mes précautions afin que par mon moyen il ne soit pas dit qu'ils aient réussy, soit en retardant la paix de la France avec l'Allemagne pour attaquer l'Empereur quand il leur plaira, ou qu'ils veuillent mieux surprendre la Pologne. Des finesses de cette nature sont trop grossières et la découverte que j'en fais me tiendra plus réservé à l'avenir sur les assurances qui pouroient en pareil rencontre m'estre données par l'amy que vous sçavés (20)" (21).

(17) *JOURNAL*, II, pp. 100-102.

(18) Isaac Trana est un marchand juif, interprète de France *ad honores*. Il négocie des pierreries avec des officiers du grand vizir, et entretient "un commerce secret de nouvelles" par ce biais (*JOURNAL*, II, pp. 248-249).

(19) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 31 v°. Nointel à Pomponne, 28 février 1676. La Croix rassure d'ailleurs l'ambassadeur à sa façon : "Quant à la barque, l'inconvénient n'est pas grand qu'une barque soit retenue un et deux mois pour les affaires du Roy. Messieurs de la Haye père et fils ont retenu des vaisseaux, qui sont des bastimens de plus grande despense des cinq et six mois ..." (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 46 v° - 47, 17 mars 1676).

(20) Il s'agit certainement de Mavrocordato.

(21) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 33. Nointel à La Croix, 28 février 1676.

Le ton de Nointel à l'égard de son secrétaire se fait de plus en plus dur : "je me confirme pleinement dans l'opinion que l'on vous amuse" (22). Mais il accepte de patienter encore quelque temps (23).

Le 17 mars, le courrier de Transylvanie arrive à Andrinople sans que la Porte en avertisse La Croix. Aussi, le 20 mars, celui-ci sollicite-t-il avec force une audience du Kyahia qui lui est accordée pour le soir même. Pour se disculper de son retard à l'égard du secrétaire de La Croix, Mavrocordato allègue la désertion de Dorochenko (24) qui embarrasse la Porte et risque de reporter la campagne de Hongrie et par conséquent le départ de La Croix pour la cour. Le Kyahia confirme les dires de l'interprète et propose à La Croix de suivre l'armée ottomane dont le général, Ibrahim Pacha (25), est chargé de la négociation de la paix de Pologne pour laquelle le sultan va incessamment modérer ses exigences. La Croix sollicite l'approbation de l'ambassadeur pour ce voyage et celle-ci lui parvient le 12 avril. Il faut se rendre à l'évidence : il n'est plus du tout question de la proposition d'alliance franco-turque contre l'Autriche (26). Pomponne ne s'y trompe pas en écrivant à Nointel le 10 juin : "ce qui me fait croire que ces commencements de négociations n'auront point eu de suite est que je ne vois point arriver le sieur de La Croix que vous faisiez estat de dépescher" (27).

*
* * *

(23) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 52 v°. Nointel à La Croix, 20 mars 1676.

(24) Voir chapitre IV, p.83.

(25) Ibrahim, pacha de Bosnie, meurt au cours de la campagne, en août 1676. Il est aussitôt remplacé par Ibrahim, pacha de Damas.

(26) Nointel a, au début du mois de mai une audience du reis effendi qui lui insinue que cette affaire se fera en son temps (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 78 v°).

(27) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 88-88 v°, Pomponne à Nointel, 10 juin 1676.

La paix de Pologne semble en revanche près de se conclure. La Porte feint d'être indifférente à la désertion de Dorochenko (28), mais veut se libérer rapidement pour pouvoir éventuellement se tourner contre les Cosaques. Le 20 avril, le nouveau mémoire des conditions de paix est prêt : il décharge les Polonais du tribut et leur laisse Pavolog et Bialacerkiew en Ukraine. Pour les Polonais, le problème principal est d'ordre financier : la Diète réunie aux mois de février et mars a bien accordé des fonds au roi pour la poursuite de la guerre, mais leur levée est des plus hypothétiques.

A Andrinople, la Croix prépare son départ : comme l'ambassadeur ne peut lui fournir que cent sequins vénitiens, il écrit à un marchand de ses amis, M. Roboly, de lui envoyer six cents écus qu'il lui a confiés et de lui en prêter deux cents autres à rembourser sur les émoluments de la chancellerie. Le 1er mai, il quitte Andrinople et prend "l'escorte des milices d'Egypte commandée par Assan Beig" (29). Vingt jours plus tard, il rejoint Ibrahim Pacha à Iassy, capitale de la Moldavie, et a une audience de ce général.

La campagne débute mal pour les Polonais qui se laissent encercler entre Halitz et Zurawno. Un long blocus commence. Le 16 septembre, le roi de Pologne se décide à envoyer six commissaires à Ibrahim Pacha pour examiner le dernier mémoire des conditions de paix (30). Les conférences durent "près d'un mois sans (...) aucune cessation d'arme" (31). La paix est conclue et signée le 16 octobre : deux copies du traité sont dressées, l'une en turc signée par le Khan des Tartares, l'autre en latin signée par les commissaires. Les conditions en sont inespérées pour les Polonais : les Turcs consentent à ne garder que Kamieniez et une petite partie de l'Ukraine. Ni l'évêque de Marseille ni le marquis de Béthune ne sont aux côtés du roi de Pologne,

(28) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 61. Nointel à Pomponne, 29 avril 1676.

(29) *JOURNAL*, II, p. 306.

(30) La Croix donne les noms de ces commissaires : Lubomirski, Winiewiczski, Siniaski, Potocki, Zorauvinski et Landronski.

(31) *JOURNAL*, II, p. 316

essentiellement à cause du blocus des Turcs (32). C'est dire l'intérêt du témoignage de La Croix sur cet épisode.

La nouvelle de la paix de Pologne est très bien accueillie en France. A la fin de l'année 1676, le congrès de paix de réunit à Nimègue, c'est le moment idéal pour donner à l'Empereur des "affaires" en Hongrie. Le marquis de Béthune reçoit l'ordre d'amener Sobieski à entreprendre la diversion prévue depuis plus de deux ans. Mais Sobieski déclare qu'il ne peut se lancer dans une nouvelle guerre tant que la Diète n'a pas ratifié le traité de paix. Il la convoque pour le 14 janvier 1677. Elle siège pendant plus de trois mois, ratifie le traité et nomme le palatin de Culm grand ambassadeur auprès du gouvernement ottoman (33). Sobieski n'est pas pour autant décidé à exécuter le traité de Iawarow. L'opinion publique en Pologne est hostile à une intervention directe contre l'Empereur. Les Autrichiens n'hésiteraient d'ailleurs pas à faire courir le bruit que Sobieski veut coiffer la couronne de Saint-Etienne et devenir roi absolu. L'influence de la reine est déterminante : Marie-Casimire est en mauvais rapports avec le marquis de Béthune, surtout, elle est déçue des fruits de l'amitié franco-polonaise (34). Aussi, dès le début de l'année 1677, les rapports de Sobieski avec la France subissent-ils

(32) L'évêque de Marseille écrit cependant à Pomponne que "le roi de Pologne n'a pas voulu qu'aucun ministre étranger, et surtout ceux de France, fussent auprès de sa personne dans le temps de la conclusion de la paix de peur que le public, ses voisins et les malintentionnés ne publiassent que ce n'est que pour favoriser la France qu'il a conclu cette paix" cité par G. de Forbin : *Première mission de Toussaint de Forbin en Pologne (1674-1677)*, *Revue d'histoire diplomatique* (1912), p.134.

(33) Jean Gninski, palatin de Culm et grand chancelier de Pologne.

(34) Au point de vue financier, l'amitié franco-polonaise n'est pas une affaire : les subsides alloués par Louis XIV sont bien plus modiques que ce qu'en attendaient les souverains polonais. Surtout, Louis XIV montre beaucoup de réticence à accorder un duché-pairie au marquis d'Arquien, le père de Marie-Casimire. Celle-ci se laisse bien-tôt attirer par la perspective d'un mariage autrichien pour son fils.

Forbin :

un refroidissement. Le 24 avril 1677, l'irréparable se produit : l'Autriche et la Pologne signent un traité de neutralité réciproque (35). Pour la France, c'est la fin de tout espoir d'une diversion polonaise en Hongrie.

*

* * *

Il ne reste plus pour Louis XIV qu'à organiser une diversion en Hongrie autour du prince de Transylvanie. Il y est psychologiquement prêt dès la fin de 1676 et le 7 janvier 1677, le marquis de Béthune reçoit les pleins pouvoirs pour conclure un traité avec le prince de Transylvanie et les Mécontents de Hongrie. Au mois de février, Forval (36) et l'abbé Révérend (37) passent en Transylvanie informer Apafi, Teleki et les Mécontents que la France peut conclure avec eux un traité sur la base du projet remis à Absalon en novembre 1676 (38).

(35) Par la suite, malgré tous les efforts des diplomates français, les rapports franco-polonais se dégradent : en avril 1682, Jean III Sobieski interdit à l'ambassadeur de France en Pologne d'entretenir une correspondance avec les Transylvains et les Mécontents. Un an plus tard, il conclut une alliance avec l'Autriche qui l'amène, quelques mois plus tard, à prêter main-forte à ses nouveaux alliés contre les Turcs sous les murs de Vienne.

(36) Le sieur de Forval arrive en Pologne avec le marquis de Béthune, en 1675. Il s'enrôle dans les troupes hongroises de Michel Teleki qui luttent contre l'Empereur et reste ensuite attaché à Michel Teleki comme représentant du roi de France. Il revient en Hongrie après la paix de Nimègue et s'y trouve encore au moment du siège de Vienne et des campagnes qui suivent. Sa santé chancelante lui fait refuser une nouvelle mission en Pologne en 1697 (Jean Sobieski est mort et Louis XIV voudrait voir élire le prince de Conti sur le trône de Pologne). Il meurt en 1702.

(37) Dominique Révérend (1648-1734) s'engage malgré lui dans l'état ecclésiastique. Il accompagne le marquis de Béthune en Pologne, où il séjourne jusqu'en 1679. En 1681, il est doyen du chapitre de Saint-Cloud. Il écrit plusieurs ouvrages de philosophie dans lesquels il s'attache à faire revivre les théories des anciens.

(38) Au mois d'octobre 1676, Michel Apafi envoie Absalon Daniel-Lilienberg en Pologne dire qu'il est toujours disposé à conclure un traité avec la France au sujet de la diversion de Hongrie. Béthune et Forbin-Janson remettent à cet envoyé un projet de traité, calqué sur l'accord de Fogaras d'avril 1675, en le priant de revenir avec la réponse du prince de Transylvanie avant la fin de l'année. (I. HUDITA *Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVII^e siècle...*, Paris, 1927, p.284).

Révérénd repart quelque temps après de Transylvanie accompagné d'une délégation de Transylvains et de Mécontents. Le 27 mai 1677, le traité de Fogaras est signé : il prévoit que, dès juillet, l'armée des Confédérés, qui doit compter au moins 10.000 hommes placés sous le commandement de Teleki, interviendra sur un théâtre d'opérations choisi par Louis XIV ; le roi de France s'engage à verser annuellement 100.000 écus à cette armée et à faire tout son possible pour la faire comprendre dans le traité de paix qu'il signera avec l'Empereur. Plusieurs articles du traité concernent les problèmes posés par le fait que le prince de Transylvanie est vassal du Grand Seigneur. Si la Porte oblige Apafi à cesser la guerre, il promet de continuer à appuyer en secret les Confédérés et de laisser Teleki à leur commandement ; dans toutes les difficultés qu'il pourra rencontrer avec le gouvernement ottoman, il aura l'appui de l'ambassadeur de France à Constantinople.

Les signataires du traité de Fogaras s'attendent de toute évidence à ce que les Turcs interviennent rapidement dans l'affaire hongroise. Mais le marquis de Nointel ne tarde pas à se rendre compte que les grands préparatifs militaires turcs sont dirigés contre les Moscovites (39). Pour la diplomatie française, les années 1676 et 1677 sont vraiment remplies de désillusions !

(39) Nointel a intercepté une lettre du grand vizir au pacha de Varadim dans laquelle on se rend bien compte que la Porte continue à considérer les Mécontents comme "des misérables indignes d'un secours formel et méritans seulement une assistance secrète" (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 206 v°. Nointel au roi, 24 mai 1677).

CHAPITRE IV

L'ABANDON DES PROJETS DE DIVERSION

(1677 - 1679)

Dans son *Journal*, La Croix donne un bon aperçu de l'état d'esprit du gouvernement ottoman au début de l'été 1677 :

"Le nouveau grand vizir (1) n'avoit pas moins envie que son prédécesseur d'entreprendre la guerre de Hongrie, mais, n'osant le faire avant la ratification de la paix en Pologne, il atendoit avec impatience la venue du grand ambassadeur pendant qu'Ibrahim Pacha (2) (...) se disposoit à repasser le Danube pour aller, disoit-il, châtier les Moscovites, reprendre Czegrin et ramener les Cosaques à l'obéissance" (3).

Les Turcs dissimulent en effet assez mal l'inquiétude que leur inspire le retard du palatin de Culm. Ils ont appris la présence d'ambassadeurs moscovites à la cour de Jean Sobieski et craignent une alliance entre la Pologne et la Russie tournée contre eux. En réalité, le roi de Pologne n'a pas le moins du monde l'intention de se lancer dans une nouvelle guerre et il renvoie les ambassadeurs russes sous prétexte que leurs pouvoirs ne sont pas assez étendus. Le grand ambassadeur arrive enfin à Constantinople le 9 août et fait son entrée solennelle le 12. Quatre jours plus tard, il a sa première audience du grand vizir. La négociation s'annonce difficile et "traversée de toutes les chicanes imaginables" (4), car le roi de Pologne veut faire

(1) Kara Mustafa Pacha (1634-1683) perd son père très jeune et Mohamed Köprülü, grand vizir de 1656 à 1661, prend en charge son éducation. En 1670, Kara Mustafa est kaïmakan. Six ans plus tard, il succède au grand vizir Ahmed Köprülü († 30 octobre 1676). Battu sous les murs de Vienne, le 12 septembre 1683, il est décapité par ordre du sultan.

(2) Ibrahim, pacha de Damas, est généralissime des armées turques depuis la mort de son prédécesseur, Ibrahim, pacha de Bosnie († août 1676).

(3) *JOURNAL*, III, pp. 112-113.

(4) *Ibid.*, III, p. 161.

insérer de nouveaux articles dans le traité. La ratification n'a lieu qu'en avril 1678 et c'est le grand vizir qui a gain de cause.

La Porte n'a pas attendu ce moment pour consacrer tous ses efforts à la rébellion des Cosaques. Le protectorat des Cosaques d'Ukraine est traditionnellement une source de rivalités entre Russes et Polonais ; ceux-ci ont convenu d'un partage d'influence par le traité d'Androusovo (1667) : la Russie conserve le protectorat sur la rive gauche du Dniepr, la Pologne se réservant la rive droite. C'est alors que l'hetman des Cosaques du Roseau Jaune, Piotr Dorochenko (1627-1698), se tourne vers les Turcs, pensant par là préserver l'indépendance de ses Cosaques : la Porte le reconnaît en 1670 hetman de l'Ukraine avec le titre de sandjakbeg. Mais les Moscovites soutiennent le rival de Dorochenko, Samoïlovitch ; menacé par une invasion russe, Dorochenko se soumet au tsar en 1676. Le gouvernement turc le destitue aussitôt et nomme à sa place un nouvel hetman, Georges Khmelnitsky (5). Celui-ci est emprisonné aux Sept Tours depuis près de dix ans quand le patriarche Parthémius et Mavrocordato viennent le persuader d'accepter la dignité que lui offrent les Turcs (1677). Dès le mois d'avril, Georges Khmelnitsky quitte Constantinople pour l'Ukraine où il tente de se faire reconnaître par les Cosaques. Il réussit à rassembler cinq ou six mille cosaques (6) qui opèrent leur jonction avec l'armée turque le 30 juin 1677. Ibrahim Pacha marche sur Cehrin, le "quartier général" de Dorochenko, quand il est surpris par les Moscovites : l'armée turque est rapidement mise en déroute et reflue jusqu'à Bender, en-deçà du Dniestr (août 1677). Cet échec détermine les Turcs à faire des préparatifs pour une nouvelle campagne contre les Moscovites. L'intervention turque en Hongrie est repoussée *ipso facto* à des temps meilleurs ; en septembre,

(5) Georges Khmelnitsky est le fils du célèbre hetman Bogdan Khmelnitsky (1648-1656) qui a rejeté la protection des Polonais et s'est tourné vers le tsar Alexis en 1653. Après la mort de son père, il est hetman des Cosaques pendant trois ans, mais l'opposition qu'il rencontre le contraint à fuir sous le déguisement d'un ermite. Il est alors capturé par des Tartares qui, ayant appris sa véritable identité, le remettent au sultan.

(6) C'est le chiffre qu'avance La Croix (*JOURNAL*, III, p. 135).

le kyahia renvoie les délégués des Mécontents (7) en leur demandant de patienter jusqu'au printemps, mais il refuse catégoriquement de leur donner un engagement écrit au sujet de la prochaine campagne (8). A la même époque, Mavrocordato questionne le marquis de Nointel sur les moyens que la France engagerait éventuellement dans l'affaire de Hongrie. L'ambassadeur ne dissimule pas la méfiance que lui inspire cette démarche de la Porte à une saison "qui exclut l'exécution de tout engagement" et il répond très laconiquement à l'interprète du vizir que, si Louis XIV le juge nécessaire, il assistera les Hongrois qui sont des Chrétiens - ceci pour montrer que le roi de France n'envisage pas un instant une alliance en bonne et due forme avec des Infidèles - (9). Les diplomates français se rendent parfaitement compte que les Turcs ne sont pas disposés pour l'instant à intervenir directement en Hongrie (10) et l'on prend encore mieux la mesure de leur désappointement en relisant une petite phrase de Nointel écrite en mai 1677 : "je suis tellement convaincu que la diversion seroit plus avantageuse à Votre Majesté si elle ne luy coustoit rien qu'assurément je feray toujours mon possible pour que les Ottomans s'en charge absolument "(11).

Bien que les Turcs soient engagés irrémédiablement dans l'imbroglio cosaque (12), le marquis de Nointel continue à faire tout ce qui est en son pouvoir pour l'organisation de la diversion. Depuis l'accession de Kara Mustafa au grand vizirat, le prince de Transylvanie a des rapports difficiles avec la Porte et l'ambassadeur de France à Constantinople ne néglige rien pour l'aider. La première alerte a lieu au printemps 1677 : le grand vizir fait courir le bruit qu'il songe à remplacer Michel Apafi par Nicolas Zoliony ... mais c'est

(7) On ne connaît par leur nom que deux de ces trois députés, Keczer et Kende. Ils séjournent en Turquie depuis le mois de mai 1677. Le marquis de Nointel ne manque pas de noter que la Porte pourvoit à leur entretien, ce qui est l'indice d'un plus grand intérêt des Turcs pour la diversion de Hongrie. (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 280-281, Nointel à Forval, 31 septembre 1677).

(8) *Ibid.*, fol 276-279, Nointel au roi, 29 septembre 1677.

(9) *Ibid.*, fol 267-269, Nointel au roi, 18 septembre 1677.

(10) Les Turcs continuent à refuser leur consentement au prince de Transylvanie pour qu'il entre en campagne aux côtés des Mécontents.

(11) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 210 v°, Nointel au roi, 27 mai 1677.

(12) La guerre turco-russe dure quatre ans et aboutit à un armistice désavantageux pour la Porte (armistice de Radzin, 11 février 1681).

seulement dans le dessein d'obtenir du prince de Transylvanie des présents importants pour sa confirmation (13). Surtout, la politique de Michel Apafi mécontente les Szeklers catholiques de Transylvanie et les détermine à envoyer une délégation à la Porte pour accuser leur prince de vouloir jeter le pays dans une guerre contre l'Autriche (14). Pendant l'hiver 1677-1678, les Szeklers passent à la révolte ouverte, sous la direction de Paul Beldy. Michel Apafi vient rapidement à bout des rebelles et dépêche aussitôt une délégation auprès du gouvernement turc pour obtenir la punition de Beldy et de ses partisans réfugiés à Constantinople. Le marquis de Nointel, qui entretient des rapports étroits avec le chef de la délégation du prince de Transylvanie, Georges Capy (15), ne peut s'empêcher de remarquer "qu'il n'y eut jamais de prince, à l'exception des Suisses, qui ait eu tant d'ambassadeurs ensemble en un même lieu que celui de Transylvanie" (16). Au mois d'avril, le grand vizir fait jeter en prison les délégués des Szeklers et Nointel voit avec raison dans ce geste une preuve des dispositions anti-autrichiennes de la Porte. Mais celle-ci n'accorde toujours pas au prince de Transylvanie le consentement qui lui permettrait d'entrer en campagne aux côtés des Mécontents. Dans ces conditions, Michel Apafi ne s'engage pas à grand chose quand il accepte enfin de ratifier le traité de Fogaras, le 13 avril 1678 (17). I. Hudita va d'ailleurs plus loin et montre que dans toute cette affaire le prince de Transylvanie ne recherche que son propre intérêt : il est obsédé par la crainte d'être destitué et entretenir des rapports étroits avec la France, c'est faire comprendre aux Turcs que, s'ils veulent le remplacer, il peut trouver des appuis pour leur résister (18).

Le prince de Transylvanie laisse néanmoins le comte Teleki prendre le commandement des Hongrois Mécontents tout en expliquant aux Turcs que cela s'est fait contre son gré. Le grand vizir n'est pas

(13) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 227, Nointel au roi, 1er juillet 1677.

(14) J. von HAMMER, *Histoire de l'empire ottoman...*, t.12, Paris, 1838, pp. 7-8.

(15) Cette délégation est composée presque exclusivement de calvinistes. Elle arrive à Constantinople en mars 1678.

(16) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.14, fol 157, Nointel au roi, 22 avril 1678.

(17) La France a ratifié dès juillet 1677 le traité de Fogaras (27 mai 1677) et les Mécontents l'ont ratifié en novembre.

(18) I. HUDITA, *ouvr. cit.*, p.313.

dupe, mais il donne son accord tacite à l'entreprise "pourveu qu'il [Teleki] n'attire point d'ennemis à Sa Hautesse et qu'il ne les introduise pas dans son Empire et dans son royaume de Transylvanie" (19). Dès la fin du mois d'avril 1678, Teleki et les Mécontents entrent en campagne contre les troupes impériales. Cependant des divergences ne tardent pas à apparaître entre les Transylvains et les Hongrois si bien que Teleki se retire sur ses terres à la mi-août. Les Mécontents se donnent pour chef Emeric Tököly (20) et continuent encore quelque temps les hostilités contre l'Autriche. Mais après avoir été battus à Heiligenkreuz (novembre 1678), ils signent un armistice jusqu'au printemps suivant.

La nouvelle de la conclusion de la paix à Nimègue entre la France et la Hollande (10 août 1678) n'est certainement pas étrangère à la décision des Mécontents de suspendre pendant quelques mois les hostilités. Ils pressentent avec raison que la France ne vas pas tarder à les abandonner. Cependant, la paix avec l'Empereur n'est pas encore signée et Louis XIV recommande au marquis de Béthune de continuer ses efforts pour la diversion de Hongrie "jusques à ce que l'on peut connoistre plus particulièrement ce que deviendront les affaires générales" (21). Le 5 février 1679, la paix est signée entre la France et l'Autriche. Louis XIV n'a plus besoin de la diversion de Hongrie et il ordonne à Béthune de se désengager le plus adroitement possible pour ne pas ruiner l'image de la France auprès des Mécontents et des Transylvains chez lesquels il faudrait continuer à entretenir, au prix de quelques pensions, un parti hostile à l'Autriche : le roi de France veut être à tout moment "en état de remuer la Hongrie et la Transylvanie selon qu'il conviendrait aux affaires de France " (22).

Quant aux Turcs, ils sont enfin venus à bout de Cehrîn (21 août 1678). Dans l'euphorie de la victoire, ils donnent le fameux

(19) Bibl. nat., ms. fr. 10.656, fol 189-190, Nointel à Révérend, 2 mai, 1678.

(20) Emeric Tököly (1658-1705) s'impose malgré sa jeunesse comme chef des Mécontents. En 1682, il épouse Hélène Zriny dont la famille possède de grands domaines en haute Hongrie. En 1690, le sultan le nomme voïvode de Transylvanie et roi de Hongrie. Après la conquête totale de la Hongrie par les armées impériales, il se réfugie en Asie Mineure.

(21) Min. Aff. étr., C.P. Pologne, t.60, fol 191, le roi à Béthune, 8 septembre 1678.

(22) *Ibid.*, fol 53-59, Béthune à Pomponne, 15 juillet 1678.

consentement à Michel Apafi qui, dès février 1679, offre ses services au marquis de Béthune. Celui-ci refuse bien sûr en se retranchant derrière le traité de Nimègue qui empêche la France de prendre des engagements avec les ennemis de l'Empereur. La France ne manifeste donc plus d'intérêt pour l'organisation d'une diversion en Hongrie, alors que c'est devenu une entreprise presque réalisable.

Un an plus tard, Louis XIV est lancé dans la politique des Chambres de réunion et il lui importe de réduire l'Empereur au silence, par exemple en lui suscitant à nouveau des inquiétudes du côté de la Hongrie. Or, Léopold Ier, sous l'influence d'un capucin d'origine hongroise, Sinelli, envisage justement de traiter avec les "Kuruc" (23). Louis XIV veut empêcher une réconciliation des rebelles avec leur souverain légitime et il met tout en oeuvre pour que la Diète de Sopron, convoquée par l'Empereur pour le 28 avril 1681, n'aboutisse pas. Ses envoyés réussissent à convaincre Tököly de reprendre les armes contre l'Empereur. Pendant ce même été 1681, Louis XIV décide l'annexion de Strasbourg. En septembre, Tököly passe à l'action en Haute Hongrie, ce qui oblige l'Empereur à s'incliner devant la réunion de Strasbourg à la France (30 septembre 1681). C'est, selon Jean Bérenger (24), la première fois que la politique de diversion s'avère efficace. Mais la campagne des Mécontents tourne bientôt court : Teleki et Tököly ont une altercation qui se termine par le retrait définitif des troupes transylvaines. Les Mécontents signent un armistice et la Diète de Sopron, un instant déconcertée, élabore finalement un compromis.

Le jeu diplomatique est, de toute façon, bouleversé par l'entrée en scène des Turcs au printemps 1682 : le grand vizir Kara Mustafa donne son appui total à Tököly et lui promet la couronne de Hongrie à condition qu'il se reconnaisse vassal de la Porte. Devant l'imminence du danger turc, Jean Sobieski cède aux instances conjuguées du Pape et de l'Empereur et interdit au marquis de Vitry d'entretenir des rapports avec les Mécontents et les Transylvains. L'on peut dire qu'à partir du printemps 1682, la diplomatie française n'a

(23) Les Mécontents de Hongrie se donnent fréquemment le titre de "Croisés".

(24) J. BERENGER, *Le royaume de France et les "Malcontents" de Hongrie...*, *Revue d'histoire diplomatique* (1973), p.310.

plus prise sur les événements qui agitent l'Europe orientale et qu'elle se contente d'encourager indirectement les Turcs à attaquer l'Autriche. Lorsque les Turcs abandonnent le siège de Vienne, le 12 septembre 1683, près de dix années d'efforts diplomatiques continus disparaissent en fumée.

CHAPITRE V

LA DISGRACE DU MARQUIS DE NOINTEL

Le marquis de Nointel n'a personnellement jamais été convaincu de l'avenir de la diversion de Hongrie. Il n'a d'abord aucune confiance dans les intentions de Michel Apafi et il ne cesse de dire à qui veut l'entendre que celui-ci a tout à perdre d'une campagne contre les Turcs dans la Hongrie impériale : "il [Michel Apafi] aime mieux la puissance de la Porte occupée du costé de Caminiek que vers la Hongrie" (1). Son scepticisme naturel l'empêche de partager l'opinion courante de l'époque qui prétend que l'on peut tout obtenir de la Porte avec de l'argent, et il croit plutôt que les Turcs interviendront directement en Hongrie quand ils pourront le faire avec le moins de risques et le plus de profit possible. Ces réserves clairvoyantes, auxquelles les autres diplomates français se rallieront trop tard (2), ne l'empêchent pas d'exécuter scrupuleusement les ordres de la cour dont il reçoit à plusieurs reprises des félicitations pour sa conduite dans ces négociations (3).

*
* *

(1) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 38 v°, Nointel à l'évêque de Marseille, 1er mars 1676.

(2) Ce n'est qu'en 1682 que Louis XIV se rend compte que si le prince de Transylvanie a appuyé les Mécontents, il l'a fait seulement sous la contrainte des Turcs et non pas sous l'influence de la France (I. HUDITA, *Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVIIe siècle...*, Paris, 1927, pp. 411-412).

(3) Quand Pomponne signifie sa disgrâce à Nointel, il ne manque pas de lui signaler que le roi a apprécié sa conduite dans les affaires de Hongrie (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 290°, Pomponne à Nointel, 2 octobre 1677).

A partir de 1677, le marquis de Nointel semble d'ailleurs beaucoup plus préoccupé par ses embarras financiers que par toute autre question. Il est vrai qu'au XVII^e siècle, c'est le lot un jour ou l'autre de tous les ministres de la France à l'étranger (4). De surcroît, l'ambassade de France à Constantinople est traditionnellement réputée comme étant une des plus dispendieuses : la bienveillance des officiers de la Porte ne s'obtient qu'au prix de cadeaux somptueux et, à tout moment, l'ambassadeur peut avoir à acquitter une avançie mise par les Turcs à la charge de la nation française. Les appointements accordés par le roi, d'une part, et la Chambre de commerce de Marseille, d'autre part, sont cependant assez considérables pour permettre à l'ambassadeur de faire face à ces dépenses : le traitement ordinaire est de 36.000 livres auxquelles s'ajoutent 8.000 à 16.000 livres versées par "Messieurs du Commerce" ; enfin, l'ambassadeur peut bénéficier de gratifications et d'indemnités supplémentaires, par exemple pour son voyage et son "emmeublement" au palais de France. En 1670, le marquis de Nointel a ainsi reçu en tout 71.000 livres du roi et de la Chambre de commerce (5). Mais par la suite, seule la Chambre de commerce s'acquitte avec exactitude du paiement de la pension de l'ambassadeur : les délibérations de la Chambre nous apprennent par exemple qu'en novembre 1676, l'ambassadeur a déjà reçu une avance sur ses appointements de 1677 (6). Le traitement royal accuse en revanche un retard très net : en 1677, Nointel se plaint de ne pas avoir été payé depuis trois ans (7). Il a, par ailleurs, beaucoup de mal à restreindre ses dépenses ;

(4) Voir *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, Paris, 1984, t.I, pp. 193-197.

(5) Bibl. nat., nouv. acq. fr. 5217, p.20 : "Charles-François Ollier, s^r de Nointel : (...) Le Roy luy donna 16.000 livres pour ses appointements de 1670, 8.000 livres qui luy furent donnez par les marchands de Marseille, 2.000 livres d'augmentation d'appointements, 6.000 livres pour son emmeublement, 24.000 livres pour les présens qu'il devoit faire et 15.000 livres d'augmentation pour son emmeublement et frais de son voyage".

(6) Arch.C.C.I.M., registre B.4, p.412 (Délibérations du 26 novembre 1676).

(7) *JOURNAL*, III, p.60. Le marquis de Bonnac (*Mémoire historique sur l'ambassade de France à Constantinople...*, Paris, 1894, p.29 et, à sa suite, Albert Vandal (*L'odyssée d'un ambassadeur, les voyages du marquis de Nointel...*, Paris, 1900, p.214) pensent que l'hostilité de Colbert à l'égard de Nointel est à l'origine du retard des appointements royaux (voir plus loin p.97).

il ne peut plus mener grand train comme aux premiers temps de son ambassade, mais essaie de tenir son rang même si, depuis la fin de l'année 1676, il contracte des emprunts à taux usuraires avec des Juifs de Constantinople : ainsi, en août 1677, il envisage de "traiter" le grand ambassadeur de Pologne et toute sa suite pour la saint Louis (8).

Dans ces conditions, lorsque l'ambassadeur apprend au mois de janvier 1677 la présence à Smyrne de "trois vaisseaux très riches qui peuvent avoir apporté plus d'un million à eux trois" (9), la tentation est trop forte et il décide de lever 18.000 écus (10) sur la nation de Smyrne et de lui en assigner le remboursement sur le trésor royal. Cette pratique courante jusqu'aux réformes de Colbert - ses fruits apportaient un casuel appréciable à l'ambassadeur - est formellement interdite depuis 1670 (11). Nointel a déjà enfreint les prescriptions royales à ce sujet à la fin de son voyage dans les Echelles mais la "levée de deniers" qu'il a effectuée à cette occasion lui a seulement attiré des remontrances de la part des Marseillais (12). En janvier 1677, le marquis de Nointel a conscience de prendre un très gros risque car la nation de Smyrne a déjà refusé d'exécuter une première ordonnance et l'a averti qu'elle a un commandement de la Chambre du commerce de Marseille pour ne rien lui fournir. Il charge La Croix de procéder à la levée des 18.000 écus et de passer ensuite en France pour se jeter aux pieds du roi et obtenir "sa compassion et sa justice toute puissante" (13).

Le 15 février 1677, le sieur de La Croix quitte Constantinople pour Smyrne où il arrive le 23. Le lendemain matin, le consul Dupuy réunit l'assemblée de la nation. La séance est certainement plus

(8) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 261 v°, Nointel au roi, 20 août 1677.

(9) *Ibid.*, fol 159, Nointel à Pomponne, 25 janvier 1677. Dans une dépêche au roi du 26 mars 1677, l'ambassadeur dit qu'en profitant de la présence de ces bâtiments "fort riches", il "esvitte les emprunts très nuisibles au commerce" (*Ibid.*, fol 175 v°).

(10) Ces 18.000 écus représentent une année et demie des appointements de l'ambassadeur (*Ibid.*, fol 175 v°).

(11) Cette interdiction est signifiée à Nointel par une lettre du roi du 10 décembre 1670 dont G.B. Depping donne le texte intégral (G.B. DEPPING, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, t.III, Paris, P.185, pièce n° 53, pp. 533-535).

(12) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 177, Nointel à Pomponne, 30 mars 1677.

(13) *Ibid.*, fol 175 v°, Nointel au roi, 26 mars 1677.

houleuse que La Croix ne le dit dans son *Journal* (14) : à l'écouter, il lui suffit d'évoquer les avantages que l'ambassadeur a procurés au commerce pour que la nation cède et laisse lever 15.000 écus (15) sur huit vaisseaux. Notre secrétaire ne souffle mot d'un quelconque recours aux "puissances" et pourtant la nation de Smyrne ne s'est exécutée que sous la contrainte d'un chiaoux venu de Constantinople (16). Le 25 février, il envoie à l'ambassadeur une lettre de change de cinq mille écus et quelques jours plus tard, il expédie son interprète et ses valets à Constantinople avec le reste de l'emprunt en sequins vénitiens.

*
* *
*

Le 1er avril, La Croix s'embarque à bord d'un gros vaisseau de Saint-Malo chargé pour Marseille. Le voyage dure près de deux mois, mais La Croix parvient à éviter la quarantaine grâce à M. de Vaudricourt qui lui donne son passeport (17). Il va aussitôt trouver Joseph Fabre (18) qui lui facilite son voyage jusqu'à la capitale, où

(14) *JOURNAL*, III, pp. 56-58

(15) La Croix est le seul à avancer ce chiffre de 15.000 écus comme si, au dernier moment, il avait dû modérer les exigences de l'ambassadeur. Pour le premier commis Pachau (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.11, fol 334, 2 octobre 1677), le montant de la levée de Smyrne est bien de 18.000 écus. Il s'agit probablement d'une défaillance de mémoire de la Croix qui, rappelons-le, écrit son *Journal* entre 1690 et 1694.

(16) Le marquis de Nointel aurait même exigé de la nation de Smyrne le remboursement des frais du voyage de son secrétaire et du chiaoux qui montaient à plus de 10.000 écus ; la nation ne s'est bien sûr pas exécutée (BONNAC, *ouvr. cit.*, p. 30).

(17) Etienne-Jean de Vaudricourt († 1692), originaire de Vendôme, lieutenant de vaisseau en 1668, capitaine en 1673. Il est mort en Amérique en commandant *Le Vaillant* (Arch. nat., Marine C¹ 161, p.624).

(18) Joseph Fabre (1634-1710), banquier et négociant marseillais. Consul de Marseille (1657), membre de la Chambre de commerce (1665-1667), trésorier de la marine et député de Marseille au conseil du commerce (1700-1703). Il crée en 1685 la Compagnie de la Méditerranée qui a des comptoirs en Barbarie et à Constantinople. Il est aussi le fondateur de plusieurs manufactures comme les faïenceries de Saint-Jean-au-Désert.

il arrive le 25 mai. L'accueil qu'il reçoit du roi et de M. de Pomponne lui semble favorable et il affirme même que Louis XIV aurait promis de faire payer les appointements de son ambassadeur à Constantinople (19). La nouvelle de la "querelle du sofa" (2 mai 1677) arrive sur ces entrefaites et gâte les bonnes dispositions du roi (20).

Pour le sieur de La Croix, il faut chercher les origines de cette querelle dans la première audience que M. de Nointel a eue du kaïmakan en 1671. Celui-ci n'est autre que Kara Mustafa Pacha (21), mais il ne deviendra grand vizir qu'après la mort d'Ahmed Köprülü (30 octobre 1676). Peu de temps avant de se présenter chez le kaïmakan, le marquis de Nointel a eu audience chez le grand vizir et il y a reçu les "honneurs du sofa", c'est-à-dire qu'il est monté sur l'estrade ornée de tapis et de coussins, où est assis le grand vizir et qu'il a pris place sur un tabouret en face de son interlocuteur. Quand il arrive dans la salle d'audience du kaïmakan, celui-ci prend prétexte de la pluie et le fait prier par ses interprètes de se déchausser ou de ne pas monter sur le sofa pour ne pas salir les tapis qui ornent cette estrade. L'ambassadeur ne peut pas concevoir qu'un officier inférieur puisse exiger des honneurs plus grands que son maître et il accède au désir du kaïmakan en prenant son audience au bas du sofa. La Croix trouve que le premier drogman de l'ambassadeur, Fornetty (22), porte une grande responsabilité dans cette affaire, car il

(19) *JOURNAL*, III, p.88.

(20) La Croix dit avoir reçu les dépêches de Nointel faisant part de la querelle du sofa huit jours après son arrivée, c'est-à-dire au début du mois de juin. La lettre dans laquelle Nointel fait le compte-rendu de son audience chez le grand vizir est datée du 5 mai 1677 (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 193-194).

(21) Voir chapitre IV, p.82, n.1.

(22) Les Fornetty sont d'origine gênoise et installés à Chio quand les Turcs font la conquête de cette île. Ils se réfugient à Péra et deviennent drogman de l'ambassade de France dès que François Ier inaugure les relations diplomatiques avec la Turquie. Guilleragues brosse un portrait très vivant de Dominique Fornetty, qui sert alors comme premier drogman : il "est fidèle, affectionné et éloquent dans ses discours et dans ses traductions, mais il est très sujet aux terreurs paniques. Une famille nombreuse l'a réduit à une pauvreté qui n'augmente pas d'ordinaire le courage" (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.16, fol 125-145, Guilleragues au roi, 2 août 1680 ; publ. dans *Correspondance de Guilleragues*, édit. F. Deloffre et J. Rougeot, t.I, Genève, 1976, p.252). Le sieur de la Croix porte un jugement identique : s'il est trop complaisant pour les Turcs (*JOURNAL*, III, p.96), c'est un hôte très agréable et un homme charmant (Bibl. nat., ms. fr. 6094, *Mémoires de Delacroix* ..., p.201).

aurait dû avertir son maître qu'il se créait là un fâcheux précédent.

Lorsque Kara Mustafa accède à la dignité de grand vizir, le marquis de Nointel envoie son second drogman, Fontaine (23), à Andrinople pour le complimenter et lui remettre les cadeaux d'usage (novembre 1676). Tout semble alors se passer pour le mieux. A la fin d'avril 1677, la Porte est en séjour à Constantinople : c'est pour le marquis de Nointel l'occasion de solliciter une audience du grand vizir qui lui est accordée pour le 2 mai. Quand il arrive dans la salle d'audience avec sa suite, il trouve son tabouret placé ostensiblement au bas du sofa. Il le prend lui-même, le porte au milieu du sofa et s'assied. Mavrocordato va immédiatement rendre compte de ce qui se passe au grand vizir et revient avec l'ordre suivant : "il supremo veziro commenda che la sedia si metti a basso del sofa" ; l'ambassadeur répartit aussitôt : "Il veziro puol commendare la sua sedia e non l'imbassadore de potentissimo Imperatore di Francia" et se retire avec fracas (24). Le sieur de La Croix tire à sa façon les leçons de l'affaire : il faut "suivre toujours le même usage et ne rien innover qu'en mieux avec les Turcs qui se prévalent du moindre relâchement" (25); surtout, il préconise d'imiter les Anglais et les Hollandais qui entretiennent un secrétaire perpétuel à Constantinople pour initier leurs ambassadeurs aux usages et à la politique des Turcs (26).

L'attitude de Nointel dans cette affaire est approuvée à la cour et l'on s'apprête à lui envoyer des ordres précis quand parvient une dépêche datée du 13 août dans laquelle il évoque un proche accommodement avec le grand vizir (27). L'accommodement en question consiste à accepter, au début du mois de septembre, du grand vizir une audience au bas du sofa (28). Au même moment, les députés du

(23) est tout le contraire de Fornetty : il "a beaucoup de zèle, de vigilance et de hardiesse mais il ne sait pas traduire et parle assez mal" nous dit Guilleragues dans sa dépêche du 2 août 1680 (voir note 22).

(24) *JOURNAL*, III, pp.91-103 ; Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 193-194, Nointel au roi, 5 mai 1677.

(25) *Ibid.*, p.110.

(26) *Ibid.*, p.112.

(27) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 249-252, Nointel au roi, 13 août 1677.

(28) *Ibid.*, fol 263-264, Nointel à Pomponne, 12 septembre 1677.

commerce redoublent d'ardeur pour demander le rappel de l'ambassadeur (29). La disgrâce du marquis de Nointel est alors irrévocable : le marquis de Pomponne et son premier commis, Pachau (30), la lui signifient le 2 octobre 1677 (31). Le sieur de la Croix n'a plus de raisons pour prolonger son séjour à la cour et le marquis de Pomponne le renvoie à la fin du mois d'octobre en lui ordonnant seulement "d'observer exactement tous les mouvements de la Porte contre la Moscovie" (32). Quand le sieur de La Croix quitte Paris, le 25 octobre 1677, le roi n'a toujours pas désigné un successeur au marquis de Nointel mais c'est là un espoir bien faible (33).

La Croix n'arrive à Constantinople que le 2 avril 1678 au terme d'un voyage mouvementé. L'ambassadeur se trouve dans une détresse et une nécessité extrêmes, réduit à vivre d'expédients et à procéder à de nouvelles "levées de deniers" (34). Ses dépêches restent désormais sans réponse : en juin 1678, il ne connaît toujours pas le nom du

(29) En août 1677, la Chambre de commerce charge le sieur de Saint-Jacques de rédiger un mémoire qui démontrerait à Colbert que les intérêts du commerce seraient mieux sauvegardés si l'on n'entretenait à Constantinople qu'un simple résident (Arch. C.C.I.M., registre B.4, p.459).

(30) Louis Pachau (v.1620-1697) est premier commis des Affaires étrangères de 1663 à 1680.

(31) Pomponne avoue son impuissance à faire taire le scandale que font les députés de Marseille et assure l'ambassadeur du désir qu'il aurait eu "de lui rendre plus de services en cette rencontre" (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 290-291). La lettre de Pachau est plus directe : ... "les marchands de Marseille ont fait trop de bruit pour faire que l'on approuvast que vous eussiez pris des ordres du Grand Seigneur pour les contraindre [les marchands de Smyrne], ce qui est propre à luy faire connoître (...) la nécessité ou l'abandon de l'ambassadeur de France" (*Ibid.*, t.11, fol 334-335), Pachau à Nointel, 2 octobre 1677). L'un et l'autre assurent l'ambassadeur que ses amis n'ont rien oublié pour le faire rentrer en grâce. Pachau lui signale particulièrement la conduite du secrétaire de La Croix : "on ne pouvoit agir avec plus de chaleur qu'il a fait pour vous justifier en cette cour" (*Ibid.*, fol 335).

(32) *JOURNAL*, III, p.167.

(33) Louis XIV nommera le successeur du marquis de Nointel au mois de décembre 1677 : il s'agit de Gabriel-Joseph de Lavergne de Guilleragues (1625-1685). Guilleragues est un familier du marquis de Seignelay, auquel il doit sa nomination.

(34) En août 1679, le marquis de Nointel procède ainsi à une nouvelle "levée de deniers" malgré les injonctions répétées de la Chambre de commerce de Marseille (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.15, fol 152 v°, Nointel au roi, 23 août 1679).

successeur que le roi lui a donné (35), la cour ne lui annoncera que le 25 mai 1679 la nomination du vicomte de Guilleragues (36). Dès ce moment, le marquis de Nointel attend avec une impatience croissante l'arrivée du nouvel ambassadeur qu'il regarde comme une délivrance. Celui-ci n'arrive qu'à l'automne 1679, le marquis de Nointel s'embarque rapidement pour la France. Il mène à Paris une vie misérable et meurt cinq ans après son retour sans avoir pu obtenir du roi une audience justificatrice qu'il sollicitait de toutes ses forces et en vue de laquelle il avait entrepris de rédiger ses *Mémoires* (37).

*
* *
*

La disgrâce totale du marquis de Nointel n'a pas manqué d'intéresser plusieurs historiens. La plupart d'entre eux l'attribuent essentiellement au train de vie trop fastueux de l'ambassadeur et aux taxations qu'il a imposées aux marchands français. La querelle du sofa et l'audience humiliante acceptée par Nointel en septembre 1677 n'auraient fait que s'ajouter à ces griefs qui justifiaient déjà le rappel de l'ambassadeur. Cette interprétation, qui est celle d'Albert Vandal, se confirme quand on lit les dépêches dans lesquelles Pomponne et Pachau énumèrent les motifs de mécontentement que la conduite de

(35) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.14, fol 246-247, Nointel au marquis de Béthune, 29 juin 1678.

(36) *Ibid.*, t.15, fol 96-97, Pomponne à Nointel, 25 mai 1679.

(37) Le ms. n° 66 de la Bibliothèque de l'Institut est une copie "sur la minute originale écrite de la main de M. de Nointel" de ses mémoires restées inachevées et qui consistaient en "une espèce de table de quelques papiers qui avoient été rangez dans l'ordre qui y est observé" (p.45). On y trouve, entre autres, un portrait du sultan Mohamed IV, une biographie du grand vizir Ahmed Köprülü, la relation de la circoncision des princes ottomans, un "abrégé des affaires d'Hongrie sur les dernières révolutions", des notes sur le grand vizir Kara Mustafa et les différents officiers de sa maison. Le volume se termine par des copies de dépêches.

Nointel a inspiré au roi (38).

L'on peut donc s'étonner de voir le sieur de La Croix privilégier la querelle du sofa dans l'examen des raisons de la disgrâce de son maître. L'explication est simple à première vue : il n'est pas dans l'intérêt de notre secrétaire de reconnaître qu'à peine arrivé à la cour, il se rend compte que sa mission est vouée à l'échec et qu'il n'y a plus grand chose à faire pour le retour en grâce de son maître ; enfin, pour sa "publicité personnelle", il ne vaut mieux pas qu'il insiste sur les répercussions de l'emprunt de Smyrne dans lequel il a eu un rôle actif.

Cependant, La Croix n'est pas le seul à penser que, malgré l'extorsion de Smyrne et la fureur de la Chambre de commerce, Nointel aurait terminé honorablement son emploi s'il n'y avait pas eu la querelle du sofa. C'est aussi l'opinion du marquis de Bonnac et elle est intéressante car celui-ci a recueilli de nombreux témoignages des drogmans et des notables de la nation française de Constantinople pour faire l'histoire de l'ambassade de Nointel. C'est certainement de ces derniers qu'il tient que l'inimitié nourrie par Colbert à l'endroit de Nointel est à l'origine de toute l'affaire : en 1674, le consul de Chypre, Sauvan, découvre une "belle agathe" dont il envoie aussitôt un moulage à Colbert (39) qui lui ordonne bien sûr de lui faire parvenir rapidement cette pierre. Mais entre temps, Nointel se fait remettre l'agate par le consul et l'expédie à son protecteur et ami, Pomponne ; piqué, Colbert aurait décidé de ne plus faire payer les appointements de l'ambassadeur (40).

(38) "Sa Majesté (...) n'a pas trouvé juste que vous fissiez souffrir les marchands de vos besoins et elle a jugé que vous pouviez attendre qu'Elle vous eût fait payer les appointements qui vous estoient deus. (...) Cependant, Sa Majesté avoit esté satisfaite de la manière dont vous aviez soustenu la dignité de vostre caractère (...) Vos dernières lettres font voir que (...) vous voyiez toutefois l'affaire sur le point de s'accommoder et que vostre fermeté auroit le succez que vous pourriez désirer". (Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 13, fol 290 - 290 v°, Pomponne à Nointel, 2 octobre 1677).

Pachau ne fait aucune allusion à la querelle du sofa, tout le mécontentement du roi vient, selon lui, de ce que Nointel ait eu recours aux Turcs pour obliger les marchands de Smyrne à lui "prêter" 18.000 écus (*Ibid.*, t.11, fol 334-334 v°, Pachau à Nointel, 2 octobre 1677).

(39) Arch. Nat., Marine B⁶ 6, fol 166, Colbert à Sauvan, 23 septembre 1674) (Voir H. OMONT : *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, 1902, t. I, p.237).

(40) BONNAC, *ouvr. cit.*, p.29.

Bonnac nous apprend aussi la raison pour laquelle Nointel se serait soumis au grand vizir en septembre 1677 : il voulait éviter une avanie à son secrétaire (41), accusé par les Turcs d'avoir lavé des chiens dans l'eau du bassin de Belgrade qui sert à la purification des Musulmans. Compte tenu des façons dont use le grand vizir Kara Mustafa à l'égard des ministres étrangers, cette hypothèse est tout à fait plausible et deux autres documents au moins y font allusion (42). Nointel ne souffle bien entendu pas un mot de cet épisode dans ses dépêches, il appelle sa capitulation devant le chantage du grand vizir un accommodement et répète à l'envi qu'il s'estime heureux du traitement que lui octroie Kara Mustafa comparativement aux injures que doivent endurer les autres représentants européens (43). Mais, malgré ces précautions, l'affaire s'ébruite, les ministres occidentaux en poste à Constantinople ne manquant pas de la rapporter à leur gouvernement et c'est, selon Bonnac, ce qui porte à son comble le mécontentement de Louis XIV contre son ambassadeur et le décide à le rappeler (44). Ce que le marquis de Bonnac ne peut pas savoir, car il puise la quasi-totalité de sa documentation dans les registres de l'ambassade de France à Constantinople, c'est que plusieurs dépêches envoyées par Nointel à la cour ont été égarées, notamment celle écrite par l'ambassadeur immédiatement après son audience au bas du sofa (début septembre 1677). Les instructions remises à Guilleragues le 10 juin 1679 rendent bien compte de l'incertitude de la cour sur le dénouement exact de la querelle du sofa : "Cette affaire a duré longtemps sans pouvoir estre accomodée. Sa Majesté mesme ne soit point précisément encore si elle l'a esté. Le sieur de Nointel a mandé seulement une fois depuis qu'ayant vu le grand vizir, il en avoit esté bien reçu (45). Il est vray qu'il y avoit eu quelques unes de ses lettres perdues ; ainsy, on ne sçait point à quelles conditions cette entrevue aura pu se faire. Mais comme il est à croire que le sieur de Nointel ne se sera point désisté de sa prétention, ou que, s'il l'a abandonnée, il y aura esté porté par des raisons ou de la possession du grand vizir ou d'une nécessité absolue de s'accommoder à une règle que ce ministre a établie à

(41) Il ne peut s'agir que de Dantan, car Picard a quitté l'ambassade et La Croix est à Paris.

(42) Bibl. nat., ms. fr. 6094, *Mémoires de Delacroix...*, pp.200-201 ; Bibl. nat., ms. fr. 7176, *Estat des places que les princes mahométans possèdent sur les côtes de la Méditerranée ...*, fol. 34.

(43) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t.13, fol 295 - 296, Nointel à Pomponne, 7 octobre 1677.

(44) Bonnac, *ouvr. cité*, p.32.

(45) Il s'agit de la dépêche de Nointel en date du 12 septembre 1677 (voir p.94, n.28).

l'égard de tous les ambassadeurs, le sieur de Guilleragues suivra l'exemple qui luy aura esté donné sur ce point par le sieur de Nointel " (46). Dans ces conditions, la décision du roi de rappeler le marquis de Nointel était dictée essentiellement par l'exaction dont celui-ci s'était rendu coupable envers les marchands de Smyrne. Une précision supplémentaire s'impose toutefois : ce que le roi veut punir, ce n'est pas tant le préjudice causé par Nointel au commerce que les conclusions que la Porte n'a pas manqué de tirer de cette affaire sur la faiblesse de la France et le dénuement de son ambassadeur. C'est au premier commis Pachau que revient le mérite de dégager le plus clairement l'explication de cette disgrâce et de lui donner une dimension politique (47).

L'interprétation du sieur de La Croix et du marquis de Bonnac reste néanmoins intéressante car c'est vraisemblablement celle qu'ont retenue la plupart des contemporains et qu'a reprise, un siècle plus tard, le comte de Saint-Priest (48). Il est, de toute manière, toujours difficile pour les historiens de faire toute la lumière sur une disgrâce, et il suffit d'évoquer à ce propos la disgrâce du marquis de Pomponne, le 18 novembre 1679, qui donne toujours lieu à de multiples hypothèses : l'on s'accorde maintenant à penser que Pomponne a été écarté des affaires parce qu'il ne souscrivait pas au tour brutal que prenait la politique étrangère de la France (49) et qu'il

(46) Min. Aff. étr., C.P. Turquie t. 16, fol 7 v° - 8 v° "Mémoire pour servir d'instruction au sieur de Guillerague, allant ambassadeur de Sa Majesté à Constantinople", 10 juin 1679 ; publ. dans *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France...*, t. XXIX : Turquie, éd. P. Duparc, Paris, 1969, pp. 91-92.

(47) Voir p.95,n.31.

(48) F.E. de SAINT-PRIEST : *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie ...*, Paris, 1877, p.231.

(49) Le prétexte de la chute de Pomponne a été sa négligence à transmettre au roi une dépêche de première importance. Charles Gérin a montré que les sympathies jansénistes de Pomponne n'ont pas été une cause déterminante de sa disgrâce mais plutôt son hostilité aux projets d'asservissement et d'humiliation du Saint-Siège et à la politique des chambres de réunion. Néanmoins, la disgrâce de Pomponne n'a pas été totale comme celle du marquis de Nointel et Louis XIV a souvent sollicité les conseils de son ancien ministre (C. GERIN : *La disgrâce de M. de Pomponne, Revue des Questions historiques*, t. XXIII (1878), pp.5-70).¹¹ Un historien américain a retracé la carrière de Pomponne et a mis en lumière sa modération, sa prudence et sa probité foncières. Voir H. ROWEN, *Arnould de Pomponne, Louis XIV moderate minister, The American historical Review* (1956), pp. 531-549.

éprouvait trop de scrupules dans les relations avec les Turcs, dont Louis XIV envisageait justement à nouveau le concours (50). Même si Nointel avait conservé la confiance du roi jusqu'à la disgrâce de son protecteur, il n'aurait certainement pas tardé à quitter Constantinople car, comme Pomponne, il n'envisageait pas un instant de "turbaniser" la France.

(50) HUDITA, *ouvr. cit.*, p.353.

CONCLUSION

Pendant les neuf années qui séparent l'élection de Jean Sobieski du siège de Vienne, la diplomatie française déploie une grande activité en Europe orientale pour tenter d'établir un système d'alliances de revers contre l'Empire, une sorte d'axe Varsovie - Bude - Constantinople. Jusqu'en 1677, les diplomates français perdent les uns après les autres les illusions dont ils se nourrissaient au départ : Jean Sobieski n'est pas aussi "pro-français" qu'on le croyait ; les Transylvains et les Hongrois ont, dans l'affaire, des intérêts radicalement divergents ; enfin, il n'est pas si facile d'engager les Turcs à secourir les Hongrois... Un temps précieux est ainsi gaspillé à rectifier des erreurs de départ, comme celle que Jean Bérenger appelle la "fiction juridique transylvaine" (1). La préparation de l'alliance est donc trop longue (1674-1677), quand elle est sur le point de fonctionner, en 1678, l'évolution de la politique générale et l'imminence de la paix avec l'Autriche la rendent inutile. En lisant le *Journal* du sieur de La Croix, l'on se rend compte des hésitations successives que connaît l'ambassadeur de France à Constantinople. Le sieur de La Croix laisse paraître, à son insu - car à aucun moment il ne se lance dans des considérations politiques de haut vol - que la diplomatie française agit essentiellement par à coups, en fonction des exigences de sa politique conquérante en Europe occidentale et des difficultés rencontrées par son système d'alliances de revers en Europe orientale.

En lisant le *Journal* de la Croix, nous prenons aussi conscience de la lenteur et de la difficulté des tractations diplo-

(1) Jusqu'en 1681, la diplomatie française s'obstine à n'entretenir de rapports avec les Mécontents que par l'intermédiaire d'un souverain légitime, en l'occurrence le prince de Transylvanie. Voir : J. BERENGER, *Le royaume de France et les "Malcontents" de Hongrie*, *Revue d'histoire diplomatique* (1973), p.319.

matiques avec un gouvernement aux usages déroutants pour un Européen. La Croix, dont la patience est souvent mise à rude épreuve, répète à l'envi que la maxime favorite des Turcs est de laisser mûrir la situation. Il leur arrive aussi d' "appâter" leurs interlocuteurs et d'oublier aussitôt les avances qu'ils ont faites, comme en janvier 1676, où ils entreprennent Nointel à propos d'une alliance franco-turque tournée contre l'Empereur et ne donnent ensuite plus aucun signe d'intérêt pour cette question. Dans ses dépêches à la cour, Nointel se garde bien d'insister sur toutes les dérobades de ses interlocuteurs turcs et il se montre généralement confiant dans l'avenir des négociations qu'il mène. Sa grande crainte est pourtant d'être "amusé" par les Turcs, mais il n'en souffle mot dans sa correspondance officielle et se contente d'accuser assez durement son secrétaire de se laisser "mener en bateau" par les officiers de la Porte (2). La Croix dépeint fort bien les surprises et les difficultés auxquelles se heurtent quotidiennement les diplomates européens en Turquie. Nous espérons que les extraits du *Journal* publiés dans les pièces justificatives permettent d'en juger.

Le *Journal* est composé sur un mode personnel et La Croix y fait preuve d'une plus grande sincérité qu'à l'ordinaire. Il ne cache pas la vénération que lui inspire le marquis de Nointel et l'on ne peut pas l'accuser de flagornerie puisque l'ambassadeur est mort depuis plusieurs années quand il compose cet ouvrage. Il essaie d'ailleurs de justifier l'attitude de son maître dans l'emprunt de Smyrne et dans la querelle du sofa et va jusqu'à dire que les prédécesseurs et les successeurs de Nointel "ont commis d'aussi lourdes fautes", qui "ont trouvé des défenseurs dans ceux-mêmes qui voulaient détruire M. de Nointel" (3). La Croix fait donc des efforts tardifs, mais touchants, pour réhabiliter la mémoire de Nointel, tout en avouant son soulagement de ne pas s'être trouvé à Constantinople au moment de la querelle du sofa (4). On peut seulement

(2) Voir plus haut, chapitre III, p. 76-77.

(3) *JOURNAL*, III, pp. 110-111.

(4) *JOURNAL*, III, p. 168. Nous donnons le texte de ce passage dans la Ière partie, chapitre III, p. 43.

regretter que le *Journal* de La Croix ne donne pas beaucoup de renseignements sur l'homme qu'était Nointel, comme le fait le *Journal* de Galland (5).

Il y a, dans le *Journal* de La Croix, un personnage omniprésent, Alexandre Mavrocordato. Il est, selon l'expression de Nointel, le "fil conducteur" de La Croix tout au long de ses négociations. L'ambassadeur comme son secrétaire fondent de grands espoirs sur ce Grec et voient surtout en lui un chrétien qui ne manquera pas, par solidarité religieuse, de défendre auprès du grand vizir les intérêts des nations chrétiennes. Alexandre Sturdza démontre très éloquemment que Mavrocordato est avant tout un patriote grec ; les relations très amicales qu'il entretient avec les représentants des puissances chrétiennes sont uniquement dictées par le désir de s'assurer, au moment voulu, leur appui en faveur des Grecs (6). La Croix se loue à plusieurs reprises des dispositions pro-françaises du grand interprète de la Porte, il ignore que celui-ci entretient des rapports très cordiaux avec les Vénitiens et les Autrichiens. La Croix discute aussi souvent - non sans naïveté - des dispositions pro-françaises de tel ou tel officier turc. Si les jugements qu'il porte sur ses interlocuteurs sont souvent simplistes, il a le mérite de broser, dans son *Journal*, des portraits très vivants de ces dignitaires turcs que les dépêches officielles évoquent généralement comme des entités - le grand vizir, le kyahia etc... - et non comme des être humains dotés de caractères différents.

(5) A. GALLAND, *Journal...*, éd. Ch. Schefer, Paris, 1881.

(6) A. STURDZA, *L'Europe orientale et le rôle historique de Mavrocordato*, Paris, 1913, pp. 25-64.

TROISIEME PARTIE

LE TEMOIGNAGE SUR L'EMPIRE OTTOMAN
APRES LE SIEGE DE VIENNE (1683)

INTRODUCTION

Les Turcs sortent victorieux de la guerre de Candie en 1669, mais au prix d'un énorme effort financier. Les campagnes menées contre les Polonais dès 1672, puis contre les Russes (1677-1681) ne donnent pas de résultats probants. Le gouvernement ottoman a absolument besoin de nouveaux contribuables et la Hongrie impériale est une région très riche : la guerre contre l'Empereur commencée en 1682 est un peu le "quitte ou double" des Turcs (1).

Les débuts de la campagne de 1683 sont remplis de succès pour les armes turques. Le grand vizir Kara Mustafa décide de prendre la capitale de l'Empire (juillet 1683). Le siège s'éternise, mais la chute de Vienne semble n'être plus qu'une question d'heures, quand surgit l'armée polonaise commandée par Jean III Sobieski. Le repli des Turcs s'opère dans une véritable panique (12 septembre 1683). Le responsable de l'échec, Kara Mustafa, se réfugie à Belgrade, où il est bientôt exécuté par ordre du sultan.

Les contemporains célèbrent dans cet événement la victoire de la Croix sur le Croissant, comme en 1571 ils célébraient la défaite navale de l'Infidèle à Lépante. Dans l'histoire de l'Empire ottoman, la défaite devant Vienne marque à la fois l'avance maximale en Europe et le début d'un long reflux des Turcs qui s'arrêtera pratiquement aux portes d'Istanbul en 1912.

Dès 1684, le pape Innocent XI (2) parvient à réunir une ligue contre les Turcs, à laquelle appartiennent l'Autriche, la Pologne, la Russie et Venise. Charles de Lorraine, Eugène de Savoie et le général Morosini portent de grands coups à l'Empire ottoman dans les années suivantes : il suffit de citer la prise du Bude (1686), la victoire de Mohacz (1687), la chute de Belgrade (1688) et la bataille de Zenta (1697).

(1) A. NOUSCHI, *Derrière la défaite ottomane de Vienne, Cahiers de la Méditerranée*, n° 28 (juin 1984), p.14.

(2) Le cardinal Odescalchi est pape de 1676 à 1689. Les Français le soupçonnent d'être pro-autrichien.

La paix de Carlowitz (26 janvier 1699) ramène ainsi la frontière de l'Empire ottoman à la Save.

A Constantinople, l'ambassadeur de France, le comte de Guilleragues, sent que les Turcs sont prêts à oublier définitivement l'affaire de Chio, tant ils ont besoin désormais de la neutralité bienveillante de la France. Le nouveau grand vizir, Kara Ibrahim Pacha, signifie à Guilleragues que le Grand Seigneur et lui-même sont disposés à lui accorder ses premières audiences (3). Pour ne pas donner prise aux bruits que les Autrichiens répandent sur le compte de la France et de l'attitude suspecte de Louis XIV au moment du siège de Vienne (4), Guilleragues fait ses préparatifs de départ pour Andrinople avec une lenteur étudiée (5).

(3) De 1680 à 1683, Guilleragues refuse énergiquement d'accepter de Kara Mustafa une audience au bas du sofa.

(4) Les Autrichiens accusent Louis XIV d'avoir volontairement déchaîné les Turcs contre Vienne. Au moment du siège de Vienne, Louis XIV a pourtant proposé son aide à Léopold Ier, qui s'est défié d'une telle offre. Au lendemain du siège de Vienne, de nombreux pamphlets accusent Louis XIV et Colbert - qui vient de mourir - d'avoir voulu "turbaniser" la Chrétienté.

(5) Le 6 octobre 1684, Guilleragues écrit au roi les lignes suivantes : "Après avoir observé toutes les décences les plus scrupuleuses, pour paraître très éloigné de toute sorte d'empressement, et pour ne donner aucun prétexte aux bruits que les Autrichiens avaient répandus (...), je suis enfin venu à Andrinople, où l'on m'attendait il y a longtemps avec une inquiétude publique". (GUILLERAGUES, *Correspondance*, éd. F. Deloffre et J. Rougeot, Paris, 1976, p.1014).

CHAPITRE I

L'AMBASSADE DE FRANCE A CONSTANTINOPLE
DE LA MORT DE GUILLERAGUES (5 MARS 1685) A L'ARRIVEE DE
GIRARDIN (JANVIER 1686), D'APRES LE TEMOIGNAGE DE LA CROIX

La Croix s'embarque de nouveau pour Constantinople au mois de septembre 1684. Il dit lui-même avoir entrepris ce "quatrième voyage" de sa propre initiative (1). Son passeport spécifie bien qu'il part en Turquie "pour les affaires particulières" (2) et la lettre du roi à Guilleragues enjoint simplement à ce dernier de rendre à La Croix "tous les bons offices dont il pourra avoir besoin dans occasions qui se présenteront", sans cependant commettre l'autorité royale (3). A première vue, La Croix ne recherche dans ce voyage que son instruction personnelle et des matériaux neufs pour ses publications futures. C'est oublier que Colbert de Croissy lui remet un chiffre pour correspondre avec lui. Un an plus tard, en consultant les correspondances de ses prédécesseurs dans les bureaux des Affaires étrangères, Girardin trouve plusieurs lettres chiffrées de La Croix adressées au ministre et conclut sans ambages que notre secrétaire était chargé d'espionner Guilleragues (4). Nous nous gardons bien de nous interroger pour savoir si La Croix est un précurseur des espions employés par Torcy au début du XVIIIe siècle ; ce genre de discussion prête généralement à des simplifications abusives (5). Nous préférons rappeler qu'une bonne information figure au premier rang des préoc-

(1) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 248 v°, *Estat présent au juste de l'Empire othoman*, 1688. Voir Ière partie, chapitre II, p.30.

(2) *Ibid.*, t. 17, fol 54, *Passeport pour le sieur de La Croix allant à Constantinople*, 9 septembre 1684.

(3) *Ibid.*, fol 55, le roi à Guilleragues, 11 septembre 1684. A aucun moment, La Croix n'est appelé à remplir les fonctions de secrétaire de Guilleragues comme le pensent certains auteurs qui se fient vraisemblablement à l'*Etat numérique des fonds de la correspondance politique*, où La Croix est présenté comme secrétaire de Guilleragues.

(4) Voir Ière partie, chapitre II, p.31.

(5) C'est ainsi qu'une histoire de la diplomatie secrète, écrite en 1937 et récemment rééditée, définit les fonctions d'un ambassadeur autour de ce triptique: mensonge, espionnage, corruption (J.-W. THOMPSON, S.-K PADOVER, *Secret diplomacy...*, New-York, 1963).

cupations des diplomates du XVII^e siècle. Le départ de La Croix pour le Levant est donc l'occasion pour Croissy d'obtenir des renseignements qui compléteront et modifieront éventuellement les nouvelles données par l'ambassadeur.

Arrivé à Constantinople en décembre, La Croix se met rapidement au travail (6). Guilleragues est à Andrinople depuis le mois d'octobre, mais La Croix pense déjà à son retour à Constantinople, et supplie Croissy de le recommander plus particulièrement à l'ambassadeur dans la prochaine lettre qu'il lui écrira (7). Le 23 février 1685, Guilleragues est de retour, le voyage l'a beaucoup fatigué. La Croix a cependant une entrevue avec lui, le 25 (8). Deux jours plus tard, l'ambassadeur est victime d'une attaque d'apoplexie, il meurt au bout d'une semaine (5 mars 1685). Dès le 4 mars, La Croix fait part à Croissy de "l'etat pitoyable de M. de Guilleragues" et décide de ne pas bouger de Constantinople si l'ambassadeur vient à mourir "afin d'observer tous les mouvements de la Porte et en faire passer les avis le plus souvent et le plus exactement qu'il le pourra" (9).

*
* *

La mort subite de Guilleragues pose un problème politique particulier : l'ambassadeur revenait d'Andrinople, où il avait pris ses premières audiences du grand vizir (28 octobre 1684) et du sultan (26 novembre), et il ne lui avait pas été possible avant sa mort d'écrire la relation de ses audiences (10). Le problème se complique du fait qu'il n'était accompagné que du drogman Fontaine et de son

(6) Dans la première lettre à Croissy qui nous est parvenue (voir note 7), La Croix fait allusion à une lettre du 17 décembre 1684 expédiée par la voie de Smyrne.

(7) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 89 v°, La Croix à Colbert de Croissy, 8 janvier 1685.

(8) *Ibid.*, suppl. 6, fol 187, le même au même, 4 mars 1685.

(9) *Ibid.*, fol 188.

(10) La dernière lettre de Guilleragues est datée du 14 octobre 1684. Voir : GUILLERAGUES, *Correspondance*, éd. F. Deloffre et J. Rougeot, Paris, 1976, t. II, pp. 1021-1022.

secrétaire Noguères (11) qui, selon La Croix, n'a "jamais eu part à son secret" (12). A une époque où le précédent fait loi, il est de la première importance de savoir exactement avec quels honneurs Guilleragues a été reçu, quelles affaires il a traitées avec ses interlocuteurs et s'il a ou non obtenu des avantages nouveaux. La Croix est tout à fait conscient de la difficulté qu'il y a à connaître la vérité "d'autant que l'ambassadeur et son drogman demeurent seuls avec les capigis bachis (13) qui les tiennent et il n'y a que de ces gentils-hommes turcs que l'on la peut apprendre", mais il se déclare prêt à la découvrir à n'importe quel prix, même s'il lui faut faire un voyage à Andrinople (14).

De son côté, Fontaine "fait dresser une grande relation car il ne sçoit ni lire ni écrire, pas même sa langue maternelle" (15). Le 25 mars, Fontaine envoie sa volumineuse relation à Colbert de Croissy (16). Celle-ci a le mérite de donner une chronologie très précise du séjour de Guilleragues à Andrinople, mais Fontaine n'y fait preuve d'aucun discernement : Guilleragues a obtenu les honneurs du sofa et le grand vizir a eu pour lui des égards inouïs comme celui de le recevoir dans la salle où il reçoit habituellement le sultan ; l'audience de congé de Guilleragues, qui se déroule d'ordinaire très discrètement, a donné l'occasion au grand vizir de déployer un faste extraordinaire pour honorer particulièrement le roi de France ! Fontaine termine sa relation par la liste des commandements que l'ambassadeur a obtenus de la Porte, et parmi ceux-ci figure l'abaissement des fameux droits de douane du Caire de 30% à 3%. Il va sans dire que

(11) Noguères est le chancelier et le premier secrétaire de Guilleragues. Le second secrétaire est Méricourt : c'est lui qui, à la fin du mois de mars 1685, porte en France les lettres par lesquelles Madame de Guilleragues annonce la mort de son mari.

(12) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 188 v°, La Croix à Colbert de Croissy, 4 mars 1685.

(13) Les capici bachis sont, littéralement les portiers du sérail, ils constituent en réalité un corps de garde.

(14) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 191 v°, La Croix à Colbert de Croissy, 8 mars 1685.

(15) *Ibid.*, t. 17, fol 125 v°, le même au même, 26 mars 1685.

(16) *Ibid.*, fol 101-123.

cette version des faits, composée sur un ton grandiloquent, est accueillie avec beaucoup de réserve à la cour ; les instructions remises à Pierre Girardin le 1er juin 1685 se font d'ailleurs l'écho de cette défiance et lui recommandent à plusieurs reprises de n'utiliser qu'avec de grandes précautions la relation du drogman Fontaine (17).

La Croix s'emploie à mettre en garde le ministre contre le mémoire de Fontaine : "ce n'est pas d'aujourd'hui", écrit-il le 26 mars, "que l'on embellit les relations pour s'attirer de l'honneur" (18). Fontaine est la proie d'une ambition dévorante : après avoir fait exclure insensiblement des affaires le premier drogman Fornetty, il a tout mis en oeuvre pendant le séjour d'Andrinople pour que l'ambassadeur ne puisse jamais avoir d'audience secrète avec le grand vizir, et que toutes les affaires se traitent par son intermédiaire, ce qui serait à l'origine de l'échec de la négociation pour les Lieux Saints (19). En s'appuyant sur les confidences que lui aurait faites Guilleragues (20) et sur les avis de Fornetty, qui n'était pas à Andrinople, mais qui est un fin connaisseur du manège des Turcs, La Croix tente de minimiser la portée des privilèges qui auraient été accordés à l'ambassadeur. Il "dissèque" dans ses moindres détails le récit que fait Fontaine de l'audience du sultan (21) et conclut que les honneurs extérieurs reçus par Guilleragues sont "superficiels" et se réduisent à "une augmentation de dix caftans dont on fait grand cas en ce pays et qui n'est, dans la vérité, qu'un honneur ridicule" (22). D'ailleurs, la Porte n'envisage pas le rétablissement du sofa pour le seul ambassadeur de France, puisque le grand vizir a aussi pressenti dans ce sens le représentant d'Angleterre. Enfin, l'obtention de plusieurs commandements doit être remise à sa juste place : "l'on en a (23) tant que l'on veut pour six cents escus chascun sauf l'exécution (...). Dans tout ce qui s'est traité présentement, il n'y a que la réduction de la doanne du Kaire qui soit considérable, si elle a son exécution" (24).

(17) Voir : *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France...*, t.XXIX : *Turquie*, éd. P.Duparc, Paris, 1969, p.104, p.108, p.112, pp.115-116.

(18) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 124 v°.

(19) *Ibid.*, suppl. 6, fol 202-202 v°.

(20) Voir plus haut p.108.

(21) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 124-124 v°.

(22) *Ibid.*, suppl. 6, fol 202 v°-203.

(23) sous-entendu : "des commandements".

(24) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 203.

Pour achever de se confirmer dans ses impressions, La Croix effectue un séjour de deux semaines à Andrinople au début du mois de juillet (25).

*

* *

Les divisions de la petite colonie française de Péra, après la mort de Guilleragues, relèguent très vite au second plan les questions soulevées par le voyage d'Andrinople. Le lendemain de la mort de l'ambassadeur, La Croix fait état du désarroi de la nation qui se trouve sans chef et à la merci d'une avance des Turcs, "qui ne perdent jamais les occasions" (26). La seule avanée est le fait du voïvode de Galata (27) qui exige, au mois d'avril, le paiement du caratche des Français mariés à des Grecques et fait traîner en prison plusieurs domestiques de l'ambassade. Par considération pour Guilleragues, le grand vizir fait assurer sa veuve de sa protection en toutes circonstances. Les pronostics pessimistes du sieur de La Croix à propos des agissements des Turcs ne se réalisent donc pas.

Pendant un mois, tout le monde semble s'accorder à reconnaître Madame de Guilleragues comme chef naturel de l'ambassade. La Croix rend hommage à son courage : "c'est une héroïne et un coeur masle dans une femme foible, laquelle néanmoins se soustient parfaitement dans la douleur d'une perte aussi sensible que celle qu'elle a faite du meilleur mari et du plus honneste homme du monde" (28)... , mais il déplore à mots couverts l'influence qu'elle subit de la part de son entourage. Les lettres de La Croix révèlent la formation progressive d'une véritable coterie autour de la veuve de Guilleragues, composée de l'évêque de Spiga, Monseigneur Gasparini (29), du marquis d'O, son futur gendre, qu'elle espère voir succéder à son mari comme

(25) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 175, La Croix à Colbert de Croissy, 18 juillet 1685.

(26) *Ibid.*, suppl. 6 fol 88 v°

(27) Ce terme désigne certainement le cadi de Galata qui est l'officier turc chargé de l'administration et de la police de ce quartier.

(28) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17. fol 147 v°.

(29) Gaspard Gasparini (1623-1705), franciscain italien. nommé vicaire patriarcal de Constantinople en 1676 et évêque de Spiga en 1677.

ambassadeur (30) et des drogmans Fontaine et Perruca. Dès le 7 avril, la Croix écrit à Croissy qu' "il est d'une très grande conséquence que les ordres du roi arrivent en diligence" (31). A plusieurs reprises, il dit son inquiétude : la nation française de Constantinople est composée de jeunes gens turbulents, indisposés par l'attitude de l'ambassadrice et de son entourage, qui n'ont pas hésité à écrire à Andrinople pour demander au grand vizir de les protéger.

Au début du mois de mai, un premier coup de théâtre éclate : Noguères, l'ancien secrétaire et chancelier de Guilleragues, se met en tête de devenir résident et déclare que c'est à lui, et non pas à l'ambassadrice, que Guilleragues voulait confier le soin des affaires. Comme il entreprend des démarches pour se faire reconnaître résident par la Porte, la nation est obligée de s'assembler et de le destituer. Noguères se réfugie à l'ambassade d'Angleterre, où Madame de Guilleragues le fait reprendre de force et embarquer pour Marseille.

Au mois de juillet, une rumeur court à Constantinople selon laquelle le roi envisage de confier le soin des affaires à Jean-Baptiste Fabre (32), tant qu'un nouvel ambassadeur n'est pas nommé. Aussitôt, La Croix s'emploie à dissuader Croissy d'un tel choix et lui fait "une très humble remontrance fondée sur la jeunesse dudit Fabre, son peu d'expérience et le dérèglement d'une vie licencieuse" (33). Il donne de nombreux détails sur le commerce que Fabre entretient avec une Grecque dont il a des enfants. Il pense qu'on a "surpris" Seignelay en lui faisant un portrait flatteur de ce jeune homme peu recommandable et il prévoit les plus grands troubles dans la nation

(30) Il s'agit du marquis de Villers d'O, enseigne de vaisseau, qui épousera peu après Marie-Anne de Guilleragues. Le 8 mars 1685, Madame de Guilleragues demande au marquis de Seignelay d'intercéder auprès de Louis XIV pour que l'ambassade de Constantinople soit donnée au marquis d'O (Voir : GUILLERAGUES, *Correspondance*, t. II, pp.1023-1026).

(31) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 143 v°.

(32) Jean Baptiste Fabre († 1706) est le frère cadet de Joseph Fabre (voir IIe partie, chapitre V, note 18) et son correspondant à Constantinople. Il est à l'origine du projet d'ambassade en Perse soumis à Louis XIV en 1703. En juillet 1704, le roi lui donne des lettres de créance et il s'embarque pour la Perse avec une suite tapageuse (mars 1705). L'ambassadeur et ses compagnons sont détroussés par des nomades et arrivent dans le dénuement le plus total à Ispahan. Fabre meurt sans avoir pu approcher le Sofi. Voir : A. KROELL : *Louis XIV, la Perse et Mascate, le monde iranien et l'Islam* (1976-1977), pp. 26-33

(33) Min. Aff. étr., C.P. TURQUIE, t. 17, fol 180-180 v°.

française si la cour persiste dans cette idée. Il termine en demandant à Croissy de prendre toutes les précautions possibles pour que sa lettre ne soit communiquée à personne et il ajoute : "ce n'est pas que je craigne Fabre ny sa famille (...) mais je tasche de bien vivre avec tout le monde" (34). La Croix affecte de rester neutre au milieu de ces divisions, mais il appartient à une sorte de "tiers parti" qui appelle de ses vœux la nomination de Jean-François Roboly comme chargé d'affaires (35).

Le 15 août, les lettres du roi annonçant la nomination de Pierre Girardin arrivent à Constantinople (36). Le paquet du roi ne contient aucune commission pour Fabre, mais celui-ci est chargé par Seignelay de réclamer à la Porte le bâtiment du capitaine Nègre. Il profite de l'occasion pour s'arroger le titre d'agent du commerce et obtenir une audience publique du kaïmakan (37). La Croix tourne en dérision les prétentions de Fabre qui réclame aux ministres d'Angleterre et de Hollande une visite de cérémonie et répète à qui veut l'entendre, que les affaires qu'il traite sont de la plus haute importance, "qu'il ne s'agit pas ici de cuirs ny de laines mais du service du roi" (38). Ils ne tardent pas à s'affronter directement à propos d'un drogman juif de l'ambassade, Isaac Mitrani, dont Fabre veut

(34) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 180-180 v°.

(35) Jean-François Roboly est un négociant français établi à Constantinople. En 1660, la nation le désigne pour remplacer M. de la Haye. Quelque temps plus tard, il reçoit des lettres du roi le qualifiant de résident. Mais la nation trouve bientôt à redire à sa gestion et l'oblige à quitter le palais de France (F-E de SAINT-PRIEST, *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie...*, éd. Ch. Schefer, Paris, 1877, pp. 219-221).

(36) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 184 v°, La Croix à Colbert de Croissy, 19 août 1685.

(37) *Ibid.*, fol 188 v°-189, le même au même, 12 septembre 1685. Le marquis de Bonnac confirme cette thèse et ajoute que Fabre s'intitule agent de France jusqu'en 1692, date à laquelle Chateauneuf le prive des fonctions qu'il s'était attribuées en établissant la députation dans l'échelle de Constantinople (J.L. de BONNAC, *Mémoire historique sur l'ambassade de France à Constantinople...*, éd. Ch. Schefer, Paris, 1894, p.39). Il semble que ce soit seulement l'avis des membres de la colonie française de Constantinople, car l'instruction remise à Girardin spécifie bien que le roi a donné à Fabre la qualité d'agent, mais que ses fonctions doivent cesser à l'arrivée du nouvel ambassadeur (*Recueil des instructions...*, t. XXIX, p.127).

(38) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 189.

faire casser le *barat* (39). La Croix écrit à Croissy que, dans cette affaire, Fabre agit "par le caprice de deux juifs dont l'un est son protecteur auprès du kaïmakan et l'autre, le gardien de sa belle" (40).

La situation de La Croix est bientôt intenable. Averti par un ami que Fabre se dispose, avec la complicité du kaïmakan, à le faire arrêter comme espion, il brûle tous ses papiers et se retire secrètement à Smyrne (41). Il continue néanmoins à être informé de ce qui se passe à Constantinople par un marchand de ses amis, Jongla. Il reçoit même une lettre de Madame de Guilleragues, dont il s'empresse d'envoyer une copie à Croissy (42).

*
* *
*

La Croix ne se contente pas de rapporter à Croissy les dissensions internes de la colonie française de Constantinople. Pendant près d'un an, il s'efforce de tenir le ministre au courant de tout ce qui se passe à Constantinople et dans l'Empire ottoman, comme le ferait un représentant accrédité. Comme les dépêches diplomatiques du temps, ses lettres sont remplies de nouvelles tout à tour futiles ou sérieuses, il se hasarde à raisonner, à conjecturer ... et même à donner des conseils ! Il n'oublie pas non plus de faire sa cour et d'envoyer des "curiosités" au roi et à son ministre, ainsi que des flacons remplis de "baume de La Mecque" (43).

(39) Grâce à un *barat*, souvent obtenu à prix d'argent, un sujet du Grand Seigneur peut recourir à une protection étrangère. Les drogmans de l'ambassade de France sont tous des protégés du roi de France.

(40) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 191 v°.

(41) *Ibid.*, fol 198, La Croix à Colbert de Croissy, 24 octobre 1685.

(42) *Ibid.*, fol 199-200, Madame de Guilleragues à La Croix, 12 novembre 1685 [copie exécutée par La Croix] .

(43) Le baume de la Mecque ou baume blanc est extrait d'un arbre qui pousse entre Médine et La Mecque. Son odeur fait penser à la thérébentine. Il est utilisé dans la guérison des plaies et aussi pour les maux d'estomac et de reins. Il sert de base à de nombreux produits de beauté (*Dictionnaire universel de commerce...*, t.I, Genève, 1743, col 365-366).

Ainsi, le 26 mars, il annonce la nomination d'un nouveau résident de Hollande qui n'est autre que Jacques Colyer, fils de Justin Colyer, l'ennemi de Guilleragues (44). La Croix n'hésite pas à donner son avis sur le nouveau résident : "ce n'est pas un génie fort sublime, il a l'expérience du pays, y étant venu fort jeune, et il possède la langue, ce qui est un grand avantage en ce pays pour n'estre point trompé" (45).

Il se montre aussi soucieux de défendre les prérogatives liturgiques du roi de France et entre dans une controverse avec l'évêque de Spiga à propos du *Domine salvum fac regem* que celui-ci n'a pas fait chanter le jour de la Fête Dieu. Madame de Guilleragues intervient à temps et rappelle à La Croix qu'il n'a aucun caractère pour agir ainsi (46).

Cela ne l'empêche pas de prodiguer des conseils au ministre sur le choix du nouvel ambassadeur. Il insiste tout particulièrement sur le fait que l' "on a besoin d'un homme d'un aage meur (...) qui n'ayt point avec luy l'équipage d'une famille" et il ajoute : "ce n'estoit point la coustume autrefois que les ambassadeurs menassent les dames avec eux ; cet usage néanmoins n'est point à blâmer (...), il est dangereux en ce pays ; M. de Guilleragues s'en est repenti et, si les Turcs avoient voulu lui permettre de renvoyer sa famille en France, il y auroit longtemps qu'elle y seroit (...) ; la tendresse d'une femme que l'on ayme et que l'on craint d'exposer à quelque accident fâcheux, diminue souvent la vigueur que l'on porterait plus loing" (47).

Tout au long de cette année passée à Constantinople, La Croix observe avec passion l'Empire ottoman. Il avoue, en 1688, qu'il n'aurait jamais imaginé que trois années de guerre aient pu le transformer à ce point (48) : "l'Empire othoman est dans une espèce de léthargie qui empesche toutes les facultés de ce corps de faire leur mouvement" (49). Inlassablement, il consigne tous les signes de faiblesse

(44) Justin Colyer, résident des Etats de Hollande de 1669 à 1682, est l'inspirateur de plusieurs libelles hostiles à Guilleragues au moment de l'affaire de Chio.

(45) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 125.

(46) *Ibid.*, fol 177 v° - 179

(47) *Ibid.*, suppl. 6, fol 204 v°.

(48) *Ibid.*, fol 249, *Estat présent au juste de l'Empire othoman*, 1688.

(49) *Ibid.*, fol 197.

de l'"homme malade" et essaie d'évaluer ses capacités de survie sur le plan politique et militaire. Le 23 mars, il propose à Colbert de Croissy un portrait de la cour ottomane (50). Comme au temps de Nointel, Mohamed IV passe son temps à la chasse et ne semble pas s'intéresser au gouvernement. Le grand vizir, Kara Ibrahim Pacha, est l'ancien kyahia de Kara Mustafa qu'il a beaucoup influencé ; il épargne beaucoup sur son train de vie pour s'acheter des fidélités dont il a grand besoin. Ses principaux ennemis sont Suleïman Pacha (51) et le kizlar aga (52); ils sont appuyés par la sultane reine qui a alors beaucoup d'influence sur Mohamed IV. La Croix insiste beaucoup sur les difficultés financières du gouvernement ottoman et note toutes les "ponctions" que le sultan ou le grand vizir infligent au trésor.

Il envoie régulièrement des renseignements sur l'état des troupes du sultan. Le 7 avril, il fait part des désordres croissants causés par la soldatesque dans Constantinople si bien que le *divan* vient de permettre aux taverniers grecs de s'armer pour se défendre (53). Il prête l'oreille à toutes les rumeurs : on enrôle des enfants, la famine menace à l'armée, le comte Tököly est aux abois avec cinq mille hommes au lieu de vingt-cinq mille l'an passé etc...

Il s'intéresse surtout aux forces navales des Ottomans. Il visite à plusieurs reprises l'arsenal (54) et assiste à toutes les sorties des galères turques. Il évalue les bâtiments en état de prendre la mer en 1685 à quarante ou quarante-cinq galères et sept vaisseaux qui ne pourront vraisemblablement pas compter sur l'appui des Barbaresques pendant cette campagne (55). La faiblesse numérique de leur flotte oblige les Turcs à noliser des bâtiments chrétiens pour les transports de troupes. De retour en France, La Croix rassemblera

(50) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 197 - 201.

(51) La Croix a connu Suleïman Pacha quand celui-ci n'était que le kyahia d'Ahmed Köprülü.

(52) Le kizlar aga est le chef des eunuques noirs. Il est aussi l'administrateur des fondations pieuses, impériales ou privées.

(53) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 143 v°.

(54) L'arsenal de Kasim Pacha a été construit sous Mohamed le Conquérant. C'est là que siège le divan du capitán pacha, qui est le commandant en chef des forces navales ottomanes.

(55) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 145 v°.

toutes ces observations dans une étude systématique l'*Estat de la marine de l'Empire othoman* (56).

*
* *

A la mort de Guilleragues, La Croix prend l'initiative d'envoyer régulièrement à Croissy des informations sur l'état des affaires de l'ambassade de France et du gouvernement ottoman. Le ministre l'encourage dans cette voie et lui envoie même des ordres auxquels La Croix fait allusion dans une lettre du 4 mai 1685 : "il semble, Monseigneur, que j'ay eu le don de deviner dans mes précédentes lettres, lorsque j'ay eu l'honneur de vous faire le portrait du sieur Noguères et de quelques autres, *en obéissant ponctuellement aux ordres que j'ay receu de Vostre Grandeur de luy mander tout ce ce qui se passe*" (57). Il suffit de feuilleter le volume 17 et le supplément 6 de la *Correspondance politique* pour se rendre compte que, pendant toute l'année 1685 - c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de Girardin (58) - La Croix est pratiquement le seul informateur dont la cour

(56) A propos de cet ouvrage, voir plus loin chapitre III, pp.119-120.

(57) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, t. 17, fol 147 v°. Dans son *Journal*, Girardin reproduit le texte d'une lettre du 14 juin 1685 de Colbert de Croissy à La Croix. Le ministre annonce à La Croix que le roi lui a accordé une gratification et lui demande de continuer "à informer la cour de tout ce qui se passera qui aura du rapport aux intérêts du Roy" (Bibl. nat., ms. fr. 7163, fol 191, *Journal de M. de Girardin...*)

(58) Girardin fait son entrée solennelle dans Constantinople le 12 janvier 1686.

dispose à Constantinople. Ses lettres, en dépit de toutes leurs maladresses, ont le mérite de rendre compte des troubles internes de la nation française et de donner un tableau vivant de la Turquie aux prises avec la coalition austro-vénitienne. L'instruction remise à Girardin lui recommande d'ailleurs de s'informer aussi auprès du sieur de La Croix "de ce qui s'est passé à Constantinople depuis le 6 mars dernier" (59).

Pour conclure, nous voudrions esquisser un rapprochement entre l'année 1685, que nous venons d'étudier, et les neuf mois qui séparent la mort de Girardin (15 janvier 1689) de l'arrivée de son successeur, Castagnères de Chateauneuf. La lecture des volumes 21 et 22 de la correspondance politique nous montre qu'à nouveau, le secrétaire d'Etat recherche le plus grand nombre de sources d'information possible et qu'il encourage un personnage extérieur à l'ambassade, Wohner (60), à lui rendre compte de ses observations. La mort subite d'un ambassadeur à Constantinople ouvre une période certainement plus délicate que dans tout autre poste diplomatique, en raison de l'éloignement et aussi de la nature des relations que la France entretient avec la Turquie (61). Il est alors de la plus grande importance pour le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères de rester toujours informé de ce qui se passe dans le poste et il n'hésite pas à recourir pour cela aux services de personnages qui ne pourraient espérer tenir un tel rôle en temps normal.

(59) Voir : *Recueil des instructions...*, t. XXIX, p.102.

(60) Voir Ière partie, chapitre II, p.34 note 42.

(61) Les relations diplomatiques entre la France et la Turquie sont caractérisées par la non-réciprocité de la part des Turcs. De plus, ceux-ci ont une conception toute orientale de l'ambassadeur-otage : s'il disparaît, il est à craindre que le gouvernement turc s'estime délié de ses engagements à l'égard du gouvernement français.

CHAPITRE II

LA CONTRIBUTION DE LA CROIX AUX PROJETS
DE CONQUETE DE L'EMPIRE OTTOMAN

A peine arrivé à Constantinople, Pierre Girardin s'emploie à se débarrasser de La Croix. Celui-ci demande justement à l'ambassadeur la permission de profiter de l'escadre qui doit accompagner d'Ortières (1) dans son inspection des Echelles, pour visiter le reste de l'Empire ottoman. Girardin lui explique que le roi a formellement interdit l'embarquement de volontaires à bord du *Vaillant*, de l'*Aquilon* et du *Mercur*e (2) et lui conseille de repasser en France. La Croix s'incline et annonce bientôt à l'ambassadeur qu'il s'apprête à quitter la Turquie.

De retour à Paris, La Croix met au net ses observations sur la marine ottomane. Selon lui, les Turcs disposent de toutes les facilités nécessaires pour construire une flotte redoutable et ils l'ont montré pendant plus d'un siècle, du règne de Mohamed Le Conquérant à celui de Suleïman II. Depuis, leur préjugé séculaire contre les entreprises maritimes a repris le dessus et l'effort qu'ils ont fourni pour leur marine pendant la guerre de Candie est resté sans lendemain. Depuis que les Turcs sont en guerre avec Venise, leurs arsenaux connaissent un regain d'activité. Mais La Croix, qui a beaucoup circulé dans l'arsenal de Kasim Pacha, prétend qu'ils construi-

(1) Léonor Gravier d'Ortières est originaire de Tours. Il est commissaire général de la marine à Marseille. Il effectue deux missions d'inspection dans les Echelles du Levant en 1686 et en 1687. Voir plus loin pp.124-128.

(2) Arch. nat., A.E. B^{III} 231, pièce 9, 10 octobre 1685, *Ordre du roi défendant au chevalier du Mené et au sieur Bidaut d'embarquer des volontaires sur les vaisseaux qu'ils commandent à Toulon ou dans les ports où ils doivent aborder.*

(3) Bibl. nat., ms. fr. 7163, fol. 191, *Journal de M. de Girardin...*,

sent leurs bâtiments en dépôt du bon sens et utilisent par exemple des bois verts qui prennent l'eau à la première occasion ; les esclaves employés dans les arsenaux volent d'ailleurs tout ce qu'ils peuvent ; aussi les navires courent-ils de grands risques, une fois en mer ; comme ce bâtiment construit en 1684 qui coule à fond par gros temps lors de la campagne de 1685 (4). L'ouvrage fournit des précisions assez intéressantes sur l'organisation interne des trois classes de galères et sur les fonctions du capitán pacha. Il donne un tableau assez vivant de la vie des esclaves employés aux constructions navales : certain d'entre eux réussissent à occuper des postes d'écrivains à bord des galères, ils jouissent alors d'une plus grande liberté que leurs comparses et forment un relais entre les Turcs et les simples esclaves ; c'est sous leur protection, par exemple, que les esclaves fabriquent du vin dans l'arsenal même (5). L'idée maîtresse de La Croix dans l'*Estat présent de la marine de l'Empire othoman* est de montrer qu'en 1687, les puissances chrétiennes n'ont vraiment plus rien à redouter de la flotte ottomane.

Quelques mois plus tard, La Croix adresse à Colbert de Croissy un *Estat au juste de l'Empire othoman* (6), où il retrace les vicissitudes politiques de la Porte depuis le siège de Vienne jusqu'à l'accession au grand vizirat de Suleïman Pacha (décembre 1685). Il insiste sur les bonnes dispositions du nouveau grand vizir à l'égard des Français et passe en revue les autres dignitaires de l'Empire ottoman : le kaïmakan "Cara Assa Oglou", le capitán pacha "Coul Oglou Moustafa" et "Kioprulli Moustafa Pacha" (7). D'après lui, ce dernier ferait un bon kaïmakan, bien que ce soit un homme d'étude "qui traîne toujours une bibliothèque après luy" (8). Ce portrait de la cour ottomane sert en quelque sorte de prétexte à un long dévelop-

(4) Bibl. nat., ms. fr. 14679, fol 28.

(5) *Ibid.*, fol 60.

(6) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 248-267.

(7) Mustafa Köprülü Pacha (1637-1691) est le deuxième fils de Mohamed Köprülü. Il est vizir de la coupole (1680), kaïmakan (1687) et grand vizir (7 novembre 1689). Strict observant de la loi coranique, il est plus versé dans les sciences que dans la guerre. Il reconquiert néanmoins Belgrade (1690) et meurt après avoir pris Eszek en Hongrie.

(8) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 264 v°.

pement sur l'anarchie politique qui mine l'Empire ottoman. Il reprend des idées qui lui sont chères et qu'il exprimait déjà dans le manuscrit des *Mémoires* en 1682 : les causes de la décadence turque sont essentiellement d'ordre politique et financier. La Croix estime que, jusque là, seul le manque de pugnacité de leurs adversaires a préservé les Turcs d'un effondrement total. Il craint d'ailleurs un proche accommodement des Turcs avec les Autrichiens, auquel le nouveau grand vizir semble acquis puisqu'il ne peut pas compter sur plus de 100 000 hommes pour la prochaine campagne (9). Seul Louis XIV peut "incommoder davantage l'Empire othoman que tous les autres princes de l'Europe ensemble", il "tient l'équilibre" et "le fera panacher du costé qu'il luy plaira" (10).

*
* *
*

L'idée n'est pas neuve, Ludovic Drapeyron en fait la genèse dans un article paru en 1876, à un moment où la question d'Orient est au centre des préoccupations diplomatiques européennes (11). Depuis 1535, la France est l'alliée intéressée et l'ennemie secrète des Turcs : l'alliance avec l'Infidèle, dont tous reconnaissent l'utilité, donne mauvaise conscience aux Français du XVI^e et du XVII^e siècle. Une curieuse relation parue dans le *Mercur Galant* d'août 1687 permet de s'en rendre compte (12) : son auteur, resté anonyme (13), s'acharne à démontrer l'utilité et les avantages que le royaume et surtout la religion catholique retirent de cette alliance. Avoir constamment sur le métier un projet de conquête l'empire ottoman est un moyen de se racheter de ce "pacte diabolique" qui est trop utile pour qu'on y renonce. Cette ambivalence de sentiments à l'égard des Turcs

((9) Les prévisions de La Croix se vérifient : après la déposition de Mohamed IV (8 novembre 1687), le nouveau sultan, Suleïman III, envoie Mavrocordato à Vienne prendre des contacts pour un règlement pacifique.

(10) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 267 v°.

(11) L. DRAPEYRON, *Un projet français de conquête de l'Empire ottoman au XVI^e et au XVII^e siècle*, *Revue des Deux Mondes* (1^{er} novembre 1876), pp. 122-147.

(12) *Ambassades de M. le comte de Guilleragues et de M. de Girardin...*, Paris, 1687.

(13) Il nous dit seulement avoir passé trois années à Constantinople avec Guilleragues et être arrivé en Turquie avec lui (*Ibid.*, p.286).

est surtout sensible dans les élites dirigeantes, l'opinion publique est franchement turcophobe. On peut dire que pendant deux siècles, deux projets coexistent : un projet séculaire de croisade contre l'Infidèle et un projet immédiat de simple survie face à l'Empire (14). Dès que les guerres et les coalitions donnent quelque répit au gouvernement, on assiste à la floraison de plans de conquête de l'Empire ottoman.

Les premiers jalons de ce "grand dessein" sont posés par Postel dans sa *République des Turcs* (1559), Lusinge et La Noue (15). Henri IV lui-même est un moment séduit par cette perspective, si l'on en croit les *OEconomies royales* de Sully. Sous Louis XIII, deux diplomates, de Brèves (16) et Deshayes de Cormenin (17), constatent la faiblesse irrémédiable de l'Empire ottoman et appellent les Chrétiens à sa destruction.

L'idée de croisade connaît un regain de vigueur au début du règne personnel de Louis XIV ; il suffit de mentionner l'expédition du duc de Beaufort, à laquelle participent un grand nombre de jeunes nobles français. Le roi s'engage bientôt dans la guerre de Hollande, mais les publicistes ne désarment pas : en 1672, le projet de conquête de l'Egypte élaboré par Leibniz est soumis à Pomponne, et peut-être même à Louis XIV (18) ; trois ans plus tard, Michel Febvre exhorte directement Louis XIV à abattre l'Infidèle dans son *Etat présent de la Turquie* (19), et, en 1682, il dédie à Louvois, que l'on sait favo-

(14) L. DRAPEYRON, *Le grand dessein secret de Louis XIV contre l'Empire ottoman en 1688, Séances et Travaux de l'Académie des sciences morales et politiques* (1877), p.741.

(15) René de Lusinge s'intéresse surtout à la décadence turque dans son *Histoire de l'origine, progrès et déclin de l'empire des Turcs*, parue en 1588. La Noue conçoit dans son *Vingt-deuxième discours* un plan de conquête de l'Empire ottoman qui associerait toutes les puissances chrétiennes. La Noue est protestant, il écrit au plus fort de la guerre des Trois Henri et il conçoit la croisade avant tout comme un dérivatif aux guerres civiles.

(16) Le comte de Brèves est ambassadeur à Constantinople de 1592 à 1606. Il est l'auteur d'un *Discours abrégé des asseurez moyens de ruiner la monarchie des princes ottomans*.

(17) Louis Deshayes de Cormenin est l'auteur d'un *Voyage de Levant fait par le commandement du Roy en l'année 1621*, publié à Paris en 1624.

(18) A. VANDAL, *Louis XIV et l'Egypte*, Paris, 1889, p.22

(19) Michel Febvre est un capucin qui a séjourné dix-huit ans à Alep et parle plusieurs langues orientales. Il a ramené au catholicisme le patriarche d'Antioche.

nable au "grand dessein" son *Théâtre de la Turquie*. La même année, La Croix présente au roi le manuscrit de ses *Mémoires*. A l'écouter, la conquête de la Turquie n'est qu'une promenade militaire : "l'Archipel (...) est ouvert et rempli de bonnes isles qui fourniront sufisamment de vivres à une armée navalle. Toutte la coste de Syrie n'est pas mieux défendue et quoyque l'entrée de Constantinople soit gardée par deux chasteaux, elle n'est pas plus difficile puisque sa force est toute dans leur ancienneté" (20).

Pendant tout l'été 1683, les yeux de la chrétienté sont tournés vers Vienne. L'abandon du siège de la ville par les Turcs est une preuve éclatante de leur faiblesse. La décadence ottomane étant désormais un fait acquis, les tenants du "grand dessein" travaillent surtout à élaborer des plans de conquête réalistes. La Croix n'échappe pas à la règle. Au cours de son deuxième séjour à Constantinople, il se livre à un examen approfondi des châteaux des Dardanelles et conclut avec optimisme qu' "il n'y a rien de si facile que de les raser et d'aller mouiller les galiottes à bombes à la face des Sept Tours sans courir le risque d'un seul coup de canon, n'y en ayant point de ce costé-là" (21) Il est très facile, sans quitter les navires, de faire brûler entièrement la ville, car la plupart des constructions sont en bois. En moins de vingt-quatre heures, la population se sera réfugiée dans les montagnes avoisinantes. Ensuite, il faut entreprendre la conquête de Chypre, des côtes syriennes et de la Crète. En Syrie, les chrétiens maronites "n'attendent qu'une semblable occasion pour secouer le joug, principalement ceux du parti du prince Abounoufeld" (22).

La plan de La Croix ressemble à celui du Vignau (23), qui préconise lui aussi de forcer les Dardanelles et de brûler Constantinople. Contrairement au Père Coppin qui conçoit l'entreprise comme une croisade associant tous les princes chrétiens (24), La Croix pense qu'elle doit reposer uniquement sur les épaules du Roi Soleil... mais

(20) Bibl. nat., ms. fr. 6094, p.VI, *Mémoires de Delacroix*.

(21) Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 266 v° - 267.

(22) *Ibid.*, fol 267-267 v°. Le cheik maronite Abou-Neufel-Kharzen est un protégé de la France. En 1662, Louis XIV le nomme consul de Beyrouth, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort.

(23) de VIGNAU, *L'Etat présent de la puissance ottomane*, Paris, 1687.

(24) J. COPPIN, *Le Bouclier de l'Europe*, Le Puy et Lyon, 1686.

ce n'est peut-être qu'une façon de faire sa cour roi. N'écrivait-il pas en 1682 que "le faste othoman n'est qu'une ombre qui se dissipe par la force du Soleil" (25) ?

Nous ne pouvons pas manquer de rapprocher le projet de La Croix du curieux *Estat des places que les princes mahométans possèdent sur les côtes de la mer Méditerranée* dressé en 1688 après les deux inspections des Echelles effectuées par Gravier d'Ortières (26). A la suite de Ludovic Drapeyron, Henri Omont et Louis Delavaud se sont penchés sur ce recueil et les conditions dans lesquelles il a été élaboré (27).

Le 27 octobre 1685, une importante escadre, placée sous le commandement du chevalier du Mené (28), quitte Toulon. Il y a à bord le nouvel ambassadeur Pierre Girardin et sa suite ainsi qu'un commissaire général de la Marine, Léonor Gravier d'Ortières, un ingénieur ordinaire du roi, le sieur Plantier, et deux dessinateurs, les frères de Combes (29). Une fois arrivé à Constantinople, Girardin s'emploie à obtenir de la Porte des commandements qui permettront à l'escadre de du Mené d'accompagner Gravier d'Ortières dans sa mission qui le conduit successivement à Chypre, Alexandrette, Alep, Tripoli de Syrie, Seyde, Saint-Jean-d'Acre, Jérusalem, Rome et Jaffa. Le 12 août, l'escadre est de retour en France, mais Gravier d'Ortières a dû

(25) Bibl. nat., ms. fr. 6094, p. V, *Mémoires de Delacroix*.

(26) Bibl. nat., ms. fr. 7176, *Estat des places que les princes mahométans possèdent sur les côtes de la Mer Méditerranée et dont les plans ont été levés par ordre du Roy à la faveur de la visite des Eschelles du Levant, que Sa Majesté a fait faire les années 1685 et 1687, avec les projets pour y faire descente et s'en rendre maîtres*, t. I : Constantinople. Le tome II consacré à l'Archipel est perdu. Le tome III est conservé à la section des Cartes et Plans de la Bibliothèque nationale sous la cote Ge. DD. 226 et il contient des plans de Chypre, des villes et forteresses de Syrie et d'Egypte.

(27) L. DRAPEYRON, *Le grand dessein secret de Louis XIV contre l'Empire ottoman en 1688, Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques* (1877), pp.740-774. Une version un peu différente de cet article est parue dans la *Revue de géographie* (juin 1877) pp. 425-461.

H. OMONT, *Projets de prise de Constantinople...*, *Revue d'histoire diplomatique* (1893), pp.195-246.

L. DELAUD, *Vers Constantinople...*, *Le Correspondant* (10 juillet 1915), pp.104-120.

(28) Le chevalier du Perier du Mené est originaire de Bretagne. Il est lieutenant de vaisseau en 1669, capitaine en 1673. Il meurt à bord du *Marquis* en 1689.

(29) L'un des frères de Combes est capitaine de bombardiers et l'autre ingénieur du roi.

remettre à l'année suivante la visite des Echelles d'Egypte et de Barbarie. En janvier 1687, le roi donne des ordres à d'Ortières pour qu'il achève son inspection et un autre ingénieur, Razault, est adjoint à Plantier pour lever des plans (30).

Au cours de ces deux missions, les dessinateurs français ont beaucoup travaillé. Une lettre de d'Ortières, datée du 3 janvier 1686, nous apprend que les frères de Combes et Plantier ont relevé le plan exact des châteaux des Dardanelles (31). L'on se rend immédiatement compte que la mission officielle de ces dessinateurs - la confection d'un grand portulan des côtes méditerranéennes - se double d'une mission qu'il faut absolument garder secrète et qui consiste à évaluer le plus exactement possible les capacités de résistance des forteresses qui sont censées protéger l'Empire ottoman. L'instruction particulière remise à Plantier montre bien que la confection du portulan n'est qu'une "couverture" (32).

De retour en France, à la fin de 1687, d'Ortières rédige un Mémoire touchant les Echelles du Levant, dont une copie est insérée dans le *Journal* de Girardin (33). Il semble aussi qu'il veuille dégager les conclusions plus politiques qui lui ont été inspirées par ses deux voyages dans le Levant et l'on peut voir là, avec L. Delavaud, l'origine de l'*Estat des places que les princes mahométans possèdent (...)* avec les projets pour y faire descente et s'en rendre maistres (34). L'ouvrage, composé dans les derniers mois de 1687 et les premiers mois de 1688 (35), est inachevé : plusieurs titres sont suivis de pages blanches ; un "chapitre" intitulé *De la politique ottomane et de ses maximes* (fol 41) s'interrompt même au milieu d'une phrase. L. Drapeyron voit là avec raison l'indice d'une oeuvre collective : "le copiste

(30) Arch. nat., A.E. B^{III} 231, pièce 29.

(31) *Ibid.*, pièce 15.

(32) H. OMONT publie l'*Instruction particulière remise au sieur Plantier, ingénieur ordinaire du roi* (H. OMONT, *art. cit.* pp.197-198.

(33) Bibl. nat., ms. fr. 7174, fol 135-279 v°.

(34) L. DELAUAUD, *art. cit.* p.120.

(35) La *Description de Constantinople* peut être datée de la fin de 1687, puisque son auteur fait allusion au siège de Vienne "il y a quatre ans" (fol 15 v°). Les *Réflexions* sont postérieures de quelques mois à la *Description* : elles traitent du gouvernement de Suleïman III, successeur de Mohamed IV, qui a été déposé le 8 novembre 1687.

calligraphe (36), las d'attendre une dissertation (...) a passé à une autre qu'on lui présentait" (37). Nous avons relevé quelques contradictions entre les différentes dissertations qui confirment cette idée de la multiplicité des collaborateurs (38). Les dissertations complètes sont les suivantes : *Description de la ville de Constantinople* (fol 4-37), *Des forces maritimes du Grand Seigneur* (fol 38-40), *Des forces nécessaires pour brusler Constantinople* (fol 49), *Des moyens de retirer l'ambassadeur de Constantinople...* (fol 54-55), *Projet de paix à traiter avec la Porte après l'expédition de Constantinople* (fol 55-57) et surtout les *Réflexions sur le mauvais estat de l'Empire otoman...* (fol 58-71) publiées intégralement par Drapeyron (39).

Les pages consacrées à la marine ottomane présentent des analogies frappantes avec certains passages de *l'Estat présent de la marine de l'Empire othoman*, notamment à propos des méthodes de construction des galères turques et de la mauvaise qualité des bâtiments sortis des arsenaux en 1684 (fol 40). Il est tout à fait plausible que l'auteur de cette dissertation soit le sieur de La Croix. Nos soupçons se confirment en examinant plusieurs corrections marginales effectuées d'une écriture qui ressemble étrangement à celle de notre secrétaire, notamment aux folios 39 et 40 (40).

(36) Le "copiste-calligraphe" dont parle Drapeyron est très certainement le secrétaire particulier de d'Ortières. Nous donnons une reproduction d'un fragment de lettre écrit par ce secrétaire pendant l'inspection de 1686 ; la confrontation de cette écriture avec celle du manuscrit de la Bibliothèque nationale est tout à fait parlante. Nous n'avons malheureusement pas pu faire reproduire, dans des délais assez rapides, un échantillon de l'écriture de *l'Estat des places...* Voir dossier graphologique, annexe II.

(37) L. DRAPEYRON, *Le grand dessein secret de Louis XIV...*, *Séances et Travaux de l'Académie des sciences morales et politiques* (1877), p. 744.

(38) Par exemple, la *Description...* fait allusion à l'ouverture du trésor des Sept Tours : "il y avoit soixante ans qu'il ne l'avoit esté, il s'y est trouvé environ six millions" (fol 7 v° - 8). On trouve plus loin, dans les *Réflexions*, à propos du même événement, la somme de cinq millions et le terme de trente ans (fol 58 v°).

(39) L. DRAPEYRON, *Le grand dessein secret de Louis XIV...*, *Revue de géographie* (juin 1877), pp. 425-461.

(40) Voir pour l'écriture de La Croix, dossier graphologique, annexe II.

Tout naturellement, nous sommes amenés à nous interroger sur l'ampleur de la collaboration de La Croix à cet ouvrage. C'est un terrain assez dangereux, comme l'exemple qui suit va le montrer ; en recherchant dans le manuscrit les corrections effectuées par le scripteur qui rectifie des détails aux folios 39 et 40, on peut être tenté d'attribuer à La Croix les *Réflexions sur le mauvais état de l'Empire otoman*, puisqu'on retrouve des annotations qui pourraient être de sa main aux folios 61 v°, 64 v°, 67, 69 v° et surtout dans les marges des folios 70 v° et 71. Les *Réflexions*... sont considérées à juste titre comme la pièce maîtresse de l'ouvrage, leur auteur dit avoir été à Venise au printemps 1687, en Egypte quelques mois plus tard et enfin à Smyrne. Il ne peut s'agir de La Croix. Tout incline à penser que les *Réflexions*... sont l'oeuvre de d'Ortières lui-même : l'inspection des Echelles de 1687 l'a successivement mené en Egypte et à Smyrne qu'il quitte le 15 octobre (41). Le plan de prise de Constantinople qui clôt les *Réflexions* ne préconise pas l'incendie de la ville. En revanche, le plan de conquête présenté dans la *Description de Constantinople* ressemble à s'y tromper à celui que La Croix développe dans *l'Estat présent au juste de l'Empire othoman* : l'endroit le plus indiqué pour attaquer la ville est "à la coste au-dessus du château des Sept Tours" et l'on peut même brûler la ville sans quitter les natires (42). Nous apprenons dans le cours de la *Description de Constantinople* que son auteur traitera plus loin de la religion mahométane (43) et de l'ambassade de France (44). Nous suggérons donc que La Croix participe à la longue *Description de Constantinople* sur laquelle s'ouvre le manuscrit (45), qu'il est l'auteur de la dissertation sur les forces maritimes et que c'est peut-être lui

(41) Arch. nat., A.E. B^{III} 231, pièce 45, 18 octobre 1687, d'Ortières à Seignelay. Dans cette lettre, d'Ortières donne des nouvelles des troubles politiques qui agitent le sérail.

(42) Bibl. nat., ms. fr. 7176, fol 8.

(43) *Ibid.*, fol 16 v°.

(44) *Ibid.*, fol 35.

(45) Il se peut que la longue *Description de Constantinople* soit le fait de plusieurs auteurs, car des "blancs" séparent, souvent sans grande raison d'être, les différentes sections de cette dissertation.

qui était chargé des chapitres sur la religion musulmane, le gouvernement turc et l'ambassade de France à Constantinople qui sont restés inachevés. Il serait hasardeux de vouloir attribuer avec certitude telle ou telle dissertation à La Croix, mais il nous semble hautement probable qu'il ait joué un rôle dans l'élaboration de ce curieux document. En tout état de cause, si l'attribution de certains passages de l'ouvrage à La Croix ne peut être formellement établie, il faut au moins souligner l'indéniable parenté de pensée qui unit La Croix et les rédacteurs inconnus de l'*Etat des places* ; ils sont, par exemple, persuadés que les Chrétiens de l'Empire ottoman sont leurs meilleurs alliés dans cette entreprise et ont tendance à minimiser - sinon à méconnaître - le fait que les Musulmans représentent la plus grande partie de la population de l'Empire ottoman, même dans une ville comme Constantinople (46).

Pour Drapeyron, l'*Estat des places* est le reflet d'une préoccupation gouvernementale, d'un grand dessein contre l'Empire ottoman conçu par Louis XIV lui-même. Delavaud est plus prudent : le Roi-Soleil ne songe peut-être pas à une conquête définitive, mais simplement à une expédition militaire qui terroriserait les Turcs et les inciterait à accorder à l'avenir aux Français une place privilégiée dans l'Empire ottoman ; il soupçonne Gravier d'Ortières de nourrir un rêve plus ambitieux que le projet officiel dont il a été chargé de préparer l'exécution (47). Tous ces historiens s'accordent néanmoins à reconnaître que le projet élaboré en 1687 a été rapidement et définitivement abandonné en raison des difficultés nouvelles créées par la ligue d'Augsbourg qui arme contre la France dès septembre 1688. Louis XIV a de nouveau besoin de son allié turc et il n'est plus question de se demander comment l'on va devancer les Autrichiens à Constantinople, puisque dans quelques mois à peine on les affrontera directement dans les Flandres. Le volumineux *Estat des places*... n'a

(46) Robert Mantran évalue la population de Constantinople à 700 000 habitants environ. La proportion des non-musulmans n'y dépasse pas 42%, malgré le caractère cosmopolite de la population (R. MANTRAN, *Istanbul dans la deuxième moitié du XVIIe siècle*..., Paris, 1962, pp.45-47).

(47) L. DELAUAUD, *art. cit.* p.120.

plus de raison d'être et ses auteurs s'en désintéressent totalement (48).

*
* * *

L'*Estat des places*...marque, de l'avis général, le dernier moment du projet français de conquête de l'Empire ottoman. La Croix ne désespère pas de voir ce rêve se réaliser un jour. Dans l'*Estat général de l'empire otoman*, paru en 1695, il analyse de façon assez suggestive les causes profondes de la décadence turque et conclut ainsi son exposé : "l'on peut dire que ce vaste empire (...) est afoibli, diminué, souffre dans toutes ses parties et auroit beaucoup de peine à recouvrer son ancienne grandeur si les princes chrétiens, au lieu de se faire la guerre, s'unissoient contre lui" (49). L'on voit là, en filigrane, les thèmes de l'homme malade et du partage de ses dépouilles qui vont préoccuper les diplomates des siècles suivants. La Croix incite ouvertement le roi à la croisade. Dans l'épître dédicatoire des *Stations (...) du saint pèlerinage de Hiérusalem*, il conseille au roi de former en lui-même pendant le carême, "l'illustre dessein d'employer le moment d'une paix profonde au recouvrement du patrimoine de Jésus-Christ" (50). Il expose la même idée dans la *Turquie chrétienne* en insistant sur le problème des schismatiques : le roi ne peut pas refuser à "ces peuples ignorants" la "consolation spirituelle qu'ils lui demandent" (51). Sans aller jusqu'aux excès d'un Michel Febvre qui veut exterminer les orthodoxes grecs, La Croix conçoit la conquête de l'Empire ottoman comme une entreprise de propagation du catholicisme.

(48) L. DRAPEYRON, *Le grand dessein secret de Louis XIV...*, *Séances et Travaux de l'Académie des sciences morales et politiques* (1877), p.744.

(49) LA CROIX, *Estat général de l'Empire otoman...*, t. I, p.85.

(50) Bibl. nat., ms. fr. 6100, fol D v°.

(51) LA CROIX, *La Turquie chrétienne...*, fol 3 - 3 v°.

CONCLUSION

Après la mort de Guilleragues (5 mars 1685), sa femme est reconnue pendant plusieurs mois comme chef naturel de l'ambassade, ce qui est un cas assez extraordinaire et peut-être unique dans l'histoire de la diplomatie d'Ancien Régime. Le sieur de La Croix rapporte à Colbert de Croissy tous les incidents de ce curieux intérim.

Il constate les changements apportés dans l'Empire ottoman par la défaite de Vienne. L'idée de la décadence irrémédiable de l'Empire ottoman n'est pas originale, mais l'ardeur avec laquelle La Croix plaide pour l'anéantissement des Infidèles fait de lui l'un des derniers représentants de l'esprit des Croisades.

CONCLUSION

CONCLUSION

Les ouvrages du sieur de La Croix paraissent au plus fort de la vogue des récits de voyage. Dès 1650, selon G. Atkinson, ce genre littéraire est très prisé du public cultivé (1), c'est le principal instrument d'information sur l'Orient dont on dispose. La Turquie est tout naturellement d'abord à l'honneur, car c'est pour les Européens un Orient plus immédiat et moins irréel (2). Les récits de voyages sont alors de véritables fourre-tout, où voisinent les dissertations érudites et les histoires d'amour. Les ouvrages du sieur de La Croix n'échappent pas à la règle, mais son "génie particulier" le porte à décrire le gouvernement, la religion et les moeurs des Turcs. Jacob Spon n'aurait pas manqué de voir en lui un voyageur spéculatif (3). Si son analyse des rouages du gouvernement ottoman ne manque pas de justesse, à aucun moment elle ne le conduit à formuler une comparaison défavorable à la monarchie française. Il est vain de chercher sous sa plume une petite phrase qui préfigurerait l'esprit critique du siècle des Lumières. Il ne manque pas, comme tous les voyageurs en Orient, d'émettre l'opinion que le climat et la nourriture influent sur les moeurs d'un peuple, mais il ne pousse pas plus loin ses réflexions. Il n'oublie pas un instant de faire sa cour au roi et ses écrits y perdent en spontanéité : certains spectacles, comme une fastueuse cavalcade, ne le laisse pas indifférent, mais il s'applique aussitôt à trouver des failles à cette belle ordonnance pour faire tourner la comparaison au profit de Louis XIV. Heureusement, des réflexions cocasses et des petites pointes viennent agrémenter ce discours souvent ennuyeux. Le sultan offre, par exemple, un magnifique banquet aux

(1) G. ATKINSON, *Les relations de voyages du XVIIe siècle et l'évolution des idées...*, Paris, 1924, p.172.

(2) P. MARTINO, *L'Orient dans la littérature française...*, Paris, 1906, p.173. Le triomphe de la Turquie a lieu de 1660 à 1685, elle domine encore jusqu'en 1700, mais elle commence à être concurrencée par la Perse.

(3) "C'est une chose ordinaire que ceux qui font des relations de voyage traitent leur sujet selon leur génie. Les uns ne parlent que de palais, d'églises et de places publiques. Les autres n'entretiennent leurs lecteurs que du plan des villes, de leur peuple, de leur fortifications et de leur police. Il y en a de plus spéculatifs qui s'attachent à décrire la religion, les moeurs et les coutumes du pays". (J. SPON, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, Lyon, 1678, fol 5.

janissaires, les tables garnies d'agneaux entiers et de gâteaux sont dressées, mais le souverain tarde et les janissaires regardent avec inquiétude les oiseaux de rapine qui enlèvent de temps en temps quelques morceaux de leur repas (4). Il décrit ailleurs les sujets orthodoxes du sultan à Péra ne nourrissant leurs gens "que d'un peu de pain mal cuit, de ris, de lait aigre, d'ail et très rarement de viande", alors que leurs femmes babillardes envahissent les églises comme "un bureau d'adresse, où se distribuent tous les dimanches les nouvelles de ce qui s'est passé pendant la semaine chez les unes et chés les autres"

Nous avons noté à plusieurs reprises le zèle religieux du sieur de La Croix. Il est très représentatif en cela des voyageurs du XVII^e siècle au Levant, qui manifestent un vif intérêt pour les choses pieuses et le pèlerinage de la Terre Sainte. Les Jésuites sont pour beaucoup à l'origine de cette ferveur. La Croix soulève systématiquement dans ses ouvrages la question des Lieux Saints, mais il faut reconnaître qu'il la traite de façon un peu académique et n'apporte guère d'éléments nouveaux, faute peut-être d'avoir réellement visité la Palestine.

Dans ses voyages, La Croix ne fait pas preuve de l'esprit critique d'un Chardin, de la rigueur d'un Galland ou du sens très sûr des antiquités de Spon. Nous avons cependant affaire à un voyageur cultivé, qui a une longue et réelle expérience de la Turquie. Ses ouvrages, s'ils n'apportent rien de bien neuf, ont contribué en leur temps à mieux faire connaître la Turquie aux Français et à modifier l'image traditionnelle du redoutable guerrier turc en celle d'un homme plutôt sympathique, sujet tout de même à quelques bizarreries de vie et à d'étranges superstitions. C'est en grande partie l'accumulation de ces relations de voyages solides, mais sans grande originalité, dans les bibliothèques privées qui a permis la lente éclosion de l'exotisme et, un siècle plus tard, la naissance de l'orientalisme proprement dit.

(4) *JOURNAL*, I, p.390.

Il nous reste à nous interroger sur l'avenir qu'ont eu les ouvrages du sieur de La Croix. Nous avons déjà parlé de l'estime que les missionnaires jésuites semblent avoir porté à la *Turquie chrétienne* au XVIII^e siècle (5). Les *Mémoires* parues en 1684 ont surtout été utilisées par les historiens qui ont travaillé sur l'ambassade du marquis de Nointel. Les *Guerres des Turcs avec la Pologne, la Moscovie et la Hongrie* sont saluées à leur parution par des compte-rendus élogieux (6), puis très rapidement considérés comme un résumé commode et plus maniable que l'ouvrage de Cantemir, *Incrementa atque decrementa aulae othomanicae* (7). Enfin, les *Mémoires* (...) contenant l'état présent de l'Eglise grecque et les révolutions du royaume de Thunis ont été exploitées en 1941 par Pierre Grandchamp pour dresser un tableau de la succession des beys mouradites de Tunis (8). Il est indéniable que ces mêmes *Mémoires* ont servi de source d'inspiration à l'auteur anonyme de l'*Histoire* (...) de Tunis. Il est possible que Guilleragues ait écrit cet ouvrage, mais compte-tenu du caractère de La Croix tel qu'il nous apparaît au terme de cette étude, l'hypothèse selon laquelle il aurait communiqué ses notes à l'ambassadeur et accepté sans ciller que soit publié dix ans plus tard un livre qui lui devait beaucoup nous semble hautement improbable (9). Paul Sebag a d'ailleurs tendance à considérer que La Croix est resté tout au long de sa vie en rapports étroits avec Galland et Pétis de La Croix, mais aucun document n'est là pour étayer ce qui reste une pure hypothèse.

(5) Voir I^{ère} partie, chapitre II, p.38.

(6) En particulier, celui de la *Nouvelle République des Lettres* dans son fascicule d'avril 1689, pp.371-373.

(7) Dimitrie Cantemir écrit entre 1714 et 1716 l'*Incrementa atque decrementa aulae othomanicae* dont la première traduction française date de 1743. Jusqu'à la parution de l'*Histoire de l'Empire ottoman* de Hammer, l'*Incrementa*... est le principal ouvrage de référence sur l'histoire turque dans l'historiographie européenne.

(8) P. GRANDCHAMP, *Les beys mouradites* (v. 1612-1702), *Revue Tunisienne* (1941), pp.227-232.

(9) P. Sebag pense même que La Croix fait partie des "personnes d'un rare mérite" qui décident de donner au public l'*Histoire de Tunis* en 1689. La Croix voit dans cette oeuvre sa propre chronique à laquelle un écrivain de talent a apporté le style dont il manque. Voir : P. SEBAG, *Sur une chronique des beys mouradites, Guilleragues et de La Croix*, *IBLA* (1977), p.50.

Tout au long de notre exposé, nous avons volontairement privilégié l'histoire diplomatique, par goût et aussi parce qu'il nous semble que c'est un domaine où le témoignage d'un subalterne est toujours accueilli avec intérêt. Nous avons aussi beaucoup insisté sur le rôle d'informateur de la cour que tient La Croix lors de son second séjour à Constantinople, alors qu'il n'est chargé officiellement d'aucune mission. Il n'y a pas de "carrière" pour les secrétaires d'ambassadeurs au XVIIe siècle et cela laisse le champ libre à de multiples cas de figures. Il serait certainement intéressant d'étudier, pour un poste et une période donnés (10), le recrutement des secrétaires, les différentes questions qu'ils sont amenés à traiter pendant leur séjour auprès de l'ambassadeur et les emplois qu'ils occupent par la suite. Ce corps d'exécutants est encore mal connu sous l'Ancien Régime, bien qu'il compte plusieurs célébrités parmi lesquelles nous ne citerons que Rousseau et Chénier ?

((10) Pour une enquête portant sur les secrétaires d'ambassadeurs du XVIIe siècle, le principal obstacle est l'éparpillement des sources : la série des *Dossiers personnels* des Archives du Ministère des Relations extérieures conserve peu de dossiers antérieurs au XVIIIe siècle.

(11) Jean-Jacques Rousseau est secrétaire du comte de Montaigu, ambassadeur à Venise de 1743 à 1745. André Chénier, fils d'un consul général au Maroc, est second secrétaire d'ambassade à Londres de 1787 à 1790.

Pièces Justificatives

La deuxième partie de notre étude repose principalement sur le *Journal* du sieur de La Croix. Il n'était bien sûr pas question de donner une édition intégrale de cet ouvrage dont nous avons amplement analysé le contenu. Nous voulons simplement donner ici quelques extraits qui nous semblent significatifs et intéressants pour l'histoire diplomatique.

Nous avons conservé l'orthographe du sieur de La Croix. Les seules rectifications que nous avons opérées concernent l'accentuation, la ponctuation et l'emploi des majuscules qui sont conformes à l'usage moderne.

I

Premières négociations (1)

Aussitost que je fus arrivé à Andrinople (2), j'envoyai faire compliment au seigneur Alessandro Mavrocordati, interprète de la Porte et ami particulier de Monsieur l'ambassadeur, duquel il avait été médecin deux ans, et je le fis prier de donner avis de mon arrivée au grand vezir et de m'accorder une entrevue secrète le même jour sur le soir, afin de n'estre point veu et que les Alemans ne sçussent pas si tost ma venue.

Comme mes chevaux n'estoient point encore arrivés de Constantino-ple, Mavro Cordati m'envoya les siens et j'allai en habit turc à son sérail où je l'atendis longtems, parce qu'il estoit chez le vezir.

Je lui fis d'abord compliment sur sa nouvelle dignité et lui témoignai la joie qu'elle avoit causé à Monsieur l'ambassadeur duquel je lui rendis une lettre dont la lecture nous ayant mis en matière, je lui dis que j'avois eu l'honneur de présenter au Roy les lettres du Grand Seigneur et du grand vezir avec les capitulations nouvelles et que j'estois chargé des réponses de Sa Majesté laquelle, afin de marquer plus fortement à Sa Hautesse son dessein sincère d'entretenir l'ancienne alliance entre les deux empires, avoit ordonné à ses ambassadeurs à la Porte et en Pologne d'offrir sa médiation pour la paix de ce royaume avec le Grand Seigneur (...)

Mavro Cordati me donna le retour de mes complimens au double et s'eforça de me persuader de son attachement aux intérêts de la France duquel il me dit qu'il avoit déjà donné des preuves en procurant à Monsieur de Chavannes (3), gentilhomme de Monsieur de Forbin, évêque de Marseille, ambassadeur en Pologne, une audience du keaïa du grand vezir pour rendre la lettre de cet ambassadeur à ce premier ministre, lequel, me dit-il, faisoit difficulté d'y ajouter foy et diféroit d'y répondre, craignant que ce ne fût un stratagème des Polonais pour rompre les mesures de la Porte, mais que mon arrivée le rassurerait et faciliterait l'expédition de cet envoyé auquel Mavro Cordati envoya un cheval et le pria de le venir trouver.

J'assurai cet interprète qu'il ne pouvoit pas s'atacher aux intérêts d'un empereur plus reconnoissant que Louis le Grand et, pour le convaincre de cette vérité, je tirai de mon sein une très belle bourse à la françoise d'or trait pleine de sequins vénitiens et fis entrer un valet qui portoit dix aulnes de brocard d'or très riche pour sa femme. Ce régal échaufa la conversation et l'engagea de me communiquer la lettre de Monsieur de Marseille (...)

Ce gentilhomme entra peu de tems après mais, comme j'estois vêtu à la turque avec une longue moustache et fort hâlé et que nous étions convenu que je ne parlerois point que Mavro Cordati ne me fît connoître, j'observai le silence exactement pendant qu'il demanda des nouvelles de Monsieur

(1) *JOURNAL*, I, pp.41-54.

(2) 10 février 1675.

(3) Il s'agit de M. de Sauvans.

de Nointel et lui dit que le grand vezir n'avoit diferé son expédition qu'en les atendant et qu'estant arrivées par cet aga (ce qu'il dit en me montrant), il seroit expédié incessamment, puis s'adressant à moy en italien, il me pria de me mesler à leur conversation et me fit connoitre à Monsieur de Chavannes qui eut d'autant plus de joie de ma venue qu'elle devoit hâter son départ.

II

Portrait du kyahia Suleïman Pacha (1)

Il estoit originaire d'Esclavonie, des environs de Raguse et Turc naturel, d'une taille médiocre et proportionnée et bel homme, le poil blond, les yeux bleus, la carnation vive, le front d'esprit, la phisionomie heureuse, d'abord riant et la conversation agréable et familière. Il conoissoit mieux qu'aucun autre ministre les intérêts de la Porte et ceux de tous les princes chrétiens, ce qui lui avoit donné un si grand crédit sur l'esprit de son maître qu'il estoit le seul canal des affaires, et il affectionoit la nation françoise plus qu'aucune autre, étant parfaitement informé des hautes qualités du monarque qui la gouverne, au récit desquelles ils prenoit un plaisir singulier et je n'ay point eu d'audiance de ce ministre qu'il ne m'ait parlé de Sa Majesté avec autant d'amour que d'admiration.

Je le connoissois très particulièrement, ayant suivi son eslévation dès les moindres charges et contracté une liaison assez étroite avec lui par le moyen de Monsieur Caboga, ambassadeur de Raguse, son ami particulier et le mien et de Luca Barca, interprète de cette république, et je m'estois appliqué à ménager son amitié par de petits régals de liqueurs de France qu'il aimoit autant que son maître.

Après la mort de Kiopruli (2), il fut fait grand écuyer et comme il avoit l'esprit doux et insinuant, il s'aquit aisément la confiance du Grand Seigneur qui le voulut faire son premier ministre après la mort de Cara Moustapha, mais il évita ce coup qui tomba sur Cara Ibrahim (3), auquel son trop grand crédit ayant causé ensuite une jalousie extrême, il n'oublia rien pour le perdre et trouva le moyen de le tirer d'auprès de Sa Hautesse, de lui donner le commandement de l'armée contre la Pologne et de le faire rapeler des confins de ce royaume dans la pensée de l'envoyer périr en Hongrie(...)

Le Grand Seigneur néanmoins avoit donné dans le sentiment de son ministre duquel il ne pénétoit pas le mauvais dessein et, connoissant la capacité de Suleïman, lui ordonna de se préparer à passer en Hongrie, mais il remontra si vivement à Sa Hautesse que le désordre des affaires et la consternation des troupes, plus prestes à fuir qu'à combattre, demandoient la présence impériale ou celle du grand vezir pour les exciter et empêcher les révoltes par l'autorité souveraine que cet empereur l'en revêtit sur le champ avec la qualité de grand vezir de laquelle Cara Ibrahim se vit dépouiller par celui qu'il croyoit perdre, qui le relégua à Rhodes après en avoir tiré plusieurs millions d'or.

Suleïman ne fut pas longtemps grand vezir ni sa destinée plus heureuse que celle de Cara Moustapha Pacha, car la perte de la bataille de Siclos entraîna celle de cet homme illustre (4), consommé au fait de la politique et de la guerre, qui eut le malheur de se trouver à la teste d'une nouvelle milice sans discipline et épouvantée.

(1) *JOURNAL*, I, pp.79-88.

(2) Ahmed Köprülü meurt le 30 octobre 1676.

(3) Kara Ibrahim Pacha est grand vizir d'octobre 1683
au 24 décembre 1685.

(4) Suleïman Pacha meurt en 1689.

III

L'origine des Köprülü (1)

A l'époque où Chassepol prétend que Mohamed Köprülü est d'origine française (2), La Croix opte pour une hypothèse plus raisonnable et promise à une longue carrière : il fait descendre les Köprülü d'un prêtre grec habitant à Kiopru dans l'actuelle Yougoslavie (3). Selon Franz Babinger (4), l'ancêtre de cette famille est plutôt un Albanais qui quitte son pays natal au XVI^e siècle pour Merzifun en Anatolie (5).

L'on raisonne diversement de l'origine des Kiopruli, mais il est constant qu'ils sortent d'Esclavonie, d'un village voisin de Belgrade appelé Kiopru-le-Pont dans lequel Mehemet Kiopruli avoit un oncle maternel, prestre grec, qui renia sa religion pour se mettre au service de Moustapha, keislar aga (6) de sultan Acmet (7), et atira son neveu auprès de lui auquel il persuada d'embrasser le mahométisme et le mit dans le sérail à la chambre du trésor (8).

(1) JOURNAL, I, pp. 107-108.

(2) CHASSEPOL, *Histoire des grands vizirs Mahomet Coprogli pacha et Ahmet Coprogli Pacha*, Paris, 1676.

(3) Actuellement Cuprija à 150 kilomètres au sud de Belgrade (Yougoslavie).

(4) *Encyclopédie de l'Islam...*, t. II, Leyde, 1961, p.1120.

(5) Actuellement Wezir Köprü.

(6) Le kizlar aga est le chef des eunuques noirs.

(7) Ahmad Ier, sultant de 1603 à 1617.

(8) La Croix retrace ensuite, dans ses moindres détails, l'ascension de Mohamed Köprülü. Comme tous les Européens, La Croix ne manque pas d'exprimer sa surprise quand il voit un esclave accéder aux plus hautes charges du gouvernement turc.

IV

Portrait du grand vizir Ahmed Köprülü (1)

Le grand vezir Hamed Kiopruli estoit petit et de poil noir, il avoit le visage rond, le teint assés blanc et vermeil, l'oeil perçant, l'esprit vif, pénétrant, égal. Amateur de la justice, intègre, incorruptible, libéral et il eût été sans vices s'il n'avoit pas tant aimé le vin ; il en rejettoit la faute sur les chagrins que les François lui avoient donné en Candie, lesquels lui ayant causé des insomnies terribles, ses médecins lui conseillèrent de boire du vin qui estoit très bon et en abondance dans cette isle.

Son père qui vouloit rendre le ministère héréditaire l'apliqua d'abord à l'étude des loix dans lequel s'étant perfectionné en peu d'années, il le fit passer dans tous les degrés des charges jusqu'à celui de Pacha de Damas, d'où il le tira sous prétexte de son âge pour le soulager dans l'administration des affaires desquelles il lui communiqua le secret et la politique et, persuadant à Sultan Mehemet IV qu'il ne pouvoit se maintenir que par les maximes qui l'avoient afermi, desquelles son fils estoit le dépositaire, il obligea cet empereur d'abandonner le gouvernement de sa personne et de son empire à un jeune homme de vingt-trois ans, lequel, suivant exactement les sages et politiques leçons de son père, n'eut pas beaucoup de peine à soutenir le poids du ministère, duquel il lui avoit aplani toutes les difficultez.

Son ministère dura environ quinze années et il mourut hidropique dans la 37e de son âge sans enfans et sans d'autres biens que de quatre palais à Constantinople et Andrinople et d'une maison de campagne entre ces deux villes, où il finit sa vie, et on lui trouva seulement deux cent cinquante mil escus en or qu'il destinoit pour le pèlerinage de la Mecque.

(1) *JOURNAL*, I, pp.101-106.

V

Une audience secrète chez le kyahia (8 février 1676) (1)

C'est l'épisode le plus connu des négociations de La Croix. Nous ne publions ici qu'un extrait de cette relation de plus de quarante pages (2) pour montrer le caractère insolite de cette audience et aussi le style des relations qui s'établissent entre les officiers de la Porte et le secrétaire du marquis de Nointel.

Je trouvai M. Cordati dans l'antichambre, lequel, au lieu de m'introduire dans la chambre des audiences publiques, frappa aux guichets d'une armoire qui s'ouvrirent par dedans et il s'aparut à nous un spectre vivant et affreux (c'était un eunuque noir parce qu'on nous introduisoit dans un appartement secret) qui nous conduisit par une galerie éclairée seulement d'une petite lampe à une porte fermée de plusieurs serures qu'il ouvrit avec autant de tintamare qu'un geolier et, me prenant par la main, me mena, suivi de M. Cordati qui me tenait de l'autre, par un passage étroit, long, sans lumière et avec autant de silence que si nous avions été dans l'antre de quelque oracle, à une petite chambre en dôme très superbe, dorée et incrustée partout, jusques au dedans et au foyer de la cheminée, de carreaux de porcelaine de la Chine de toutes couleurs et magnifiquement meublée de tapis de Perse à fond d'or et de coussins de même semés de perles ; elle estoit éclairée d'un gros flambeau de cire blanche, posé au milieu du sofa dans un chandelier d'argent fort massif et échauffée d'un feu de souches à cause qu'elles se consomment sans flamme et rendent beaucoup de chaleur et que l'autre bois embraserait la cheminée.

Le keaïa, qui estoit assis dans le coin de son sofa, se leva et me mit à sa droite et M. Cordati en face sur les genouïls et fit retirer cet eunuque nous nous enferma.

Je le félicitai d'abord sur sa bonne santé et sa conservation dans tous les dangers de la peste qui lui avoit ravi un grand nombre de domestiques et ravagé toute sa maison sans oser aprocher sa persone si nécessaire à l'Empire et à ses amis ().

Il me donna le retour de mon compliment en s'informant de la santé de M. l'ambassadeur et si la peste de laquelle Constantinople s'estoit aussi ressentie n'avoit point ataqué le palais de France.

Je lui répondis qu'il y estoit mort trois personnes mais que la précaution de fuir viste, bien loin et lontems avec de bons parfums, une bonne nourriture, changer souvent de linge et d'habits en avoit inter-

(1) JOURNAL, II, pp.46-53

(2) JOURNAL, II, pp.45-86.

(3) La Croix fait allusion à la peste qui a sévi pendant tout l'été 1675 à Andrinople et à Constantinople.

rompu le cours. Il se mit à rire et me dit que ce (qu'il avoua être le meilleur) ne leur estoit pas permis et qu'il falloit seulement se confier à Dieu, prendre en secret de bons préservatifs et se consoler de la perte des esclaves qui estoit facile à réparer.

J'ajoutai que le lui avois aporté de ces bons cordiaux dont il parloit, que l'on envoya prendre par l'eunuque, qui estoient dans trois quaiesses remplies de dix-huit douzaines de bouteilles d'eau de vie raffinée, de canelle et autres odeurs avec du vin d'Espagne sec, desquels je lui fis un présent très agréable et qui le mit de belle humeur aussi bien qu'une petite lunette d'aproche garnie d'argent parfaitement bonne dont les Turcs font un grand cas.

VI

La Croix assiste à la conclusion de la
paix de Zurawno (16 octobre 1676) (1)

Au mois d'avril 1676, le grand vizir propose à La Croix de suivre l'armée ottomane dont le général, Ibrahim Pacha, est chargé des négociations de paix avec les Polonais. La Croix quitte Andrino-ple le premier mai et le 30 juin il passe le Dniestr avec l'armée (2).

Le 30, l'armée otomane passa le Niester à Joanitz et commença de ne plus marcher qu'en bataille à cause du païs ennemis mais, au lieu d'entrer en Pologne, elle prit la route d'Ukraine afin de surprendre le roi qui n'avoit qu'un petit corps d'armée et atendoit le reste de ses troupes desquelles ce général empêcha la jonction et enferma Sa Majesté Polonais entre Halitz et Zuranno où il fut contraint de se retrancher et de faire des lignes de circonvallation et contrevallation avec de grands (3) autour de son camp pour le garantir de l'insulte d'une armée de plus de 60 mille combatans qui le tint bloqué plus de deux mois, de sorte que pour se tirer de cet embarras avec honneur et conserver sa réputation, avec ses troupes qui diminuoient tous les jours par la disette et les escarmouches, il trouva à propos de députer six commissaires le 16 septembre à Ibrahim Pacha pour l'examen du dernier mémoire des conditions de paix, à laquelle ce général étant disposé, il les envoya recevoir hors le camp par cinquante officiers avec deux compagnies d'infanterie et de cavalerie qui les conduisirent au quartier d'Ussein, Pacha de Natolie, lequel, accompagné de quatre autres, les reçut dans sa tente où j'eux l'honneur de leur faire la révérence et d'assister à un grand repas que ce pacha leur donna, ensuite duquel on les conduisit aux pavillons qu'on leur avoit préparé auprès desquels Ibrahim Pacha m'ordonna de faire transporter les miens pour leur tenir compagnie, ce qui fit plaisir à ces Messieurs auxquels je fis présent de liqueurs qui étoient très rares dans le camp des Turcs aussi bien que dans celui des Polonais, qui servirent à charmer leurs chagrins.

Ces commissaires étoient sénateurs des plus illustres maisons de Pologne et se nommoient : Lubomirski, Winiovieski, Siniaski, Potoski, Zorauvinski et Landronski (4).

Ibrahim Pacha leur donna audience le 17 avec un grand repas après lequel on comença les conférences pour la discution des conditions, lesquelles durèrent près d'un mois sans qu'il y eut aucune cessation d'armes ; au contraire, il arriva le 29 septembre, dans le tems que les commissaires étoient chés Ibrahim Pacha, qu'on vint lui donner avis que le Roy de Pologne, ennuyé de la lenteur de cette négociation, estoit sorti de son

(1) *JOURNAL*, II, pp.310-320.

(2) Voir IIe partie, chapitre III, pp78-79.

(3) un mot manquant

(5) Selon Hammer, qui n'indique pas ses sources, les commissaires polonais sont Constantin Wisniowiecki, Georges Wielhorski, François Kobylcecki, Pierre Telef, Stanislas Debrowski, Jean Karwowski (J. von HAMMER, *Histoire de l'Empire ottoman...*, J.-J Hellert, t. XI, Paris, 1838), p.432.

camp et avoit batu un gros parti de Tartares et de Turcs, ce qui devoit aparemment irriter ce général. Néanmoins il se contenta de renvoyer ces commissaires à leurs tentes sans s'émouvoir ni leur dire aucunes duretés et de les faire garder à veüe, leur laissant la liberté de se visiter et à moi celle de les veoir.

Mais enfin la paix fut conclue et signée sous Zuranno le 16 octobre 1676 et l'on dressa deux copies du traité, l'une en turc signée du Tatar Kam et du généralissime et l'autre en latin que signèrent les commissaires, à chacun desquels Ibrahim Pacha fit présent d'un cheval richement harnaché, de mouchoirs et autres galanteries à la turque et les armées se séparèrent.

Le roi de Pologne prit la route de Léopold sans que je pusse avoir l'honneur de lui faire la révérence parce qu'Ibrahim Pacha me fit conoitre que je courer is risque en rejoignant l'armée. Il fallut donc me contenter de prier Messieurs les commissaires d'informer Sa Majesté de mes services aussi bien que M^r. l'Evêque de Marseille.

VII

Démêlés de Pierre Girardin avec le kaïmakan de Constantinople (1)

Cet Assan fut le valet de chambre du keaïa, grand escuyer du Grand Seigneur et caïmacam de Constantinople, où il eut de gros démêlés avec M. de Girardin qui le nommoit "fernergi", lanternier, parce qu'il portoit autrefois une lanterne au lieu de flambeau devant son maître, et Assan nommoit cet ambassadeur "degrimengi", meunier, à cause qu'il faisoit vendre publiquement de la farine dans des sacs marqués d'une fleur de lys comme si elle eût appartenu à Sa Majesté. Effectivement, les Juifs qui la vendoient crioient en portugais : "chen quere tomar la harina del Rey de Francia !". Le père Besnier (2), passant fortuitement par là, et leur ayant dit de changer ce cri injurieux, alla chés le général des gianissaires en prendre six qui les firent changer de ton. M. Girardin le trouva mauvais, mais il falu dissimuler à cause de ce négoce indigne de son caractère.

(1) *JOURNAL*, II, marges des pp.45-47. Sous prétexte de retracer la carrière d'Assan, La Croix règle un vieux compte avec Girardin (Voir Ière partie, chapitre II, p.32.

(2) Pierre Besnier (1648-1705) est un Jésuite très versé dans l'étude des langues orientales. Il se consacre aux missions du Levant à partir de 1680. Il est très apprécié de Guilleragues qui veut lui confier la direction de son futur collège de Galata. A la mort de l'ambassadeur, il conseille beaucoup Madame de Guilleragues. Avant même de quitter la France, Girardin est très prévenu contre ce "grand cabaliste" qu'il s'emploie, à peine arrivé, à faire rappeler. Le 25 mai 1686, Pierre Girardin écrit à son frère Jean-Louis de Vauvré : "j'ay réussy pour me défaire du sieur de La Croix et je travaille à faire rappeler un jésuite qui n'est propre qu'à brouiller, je croy que, moyennant cela, je pourray travailler sans inquiétude". (Bibl. nat., ms. fr. 7164, fol 292, *Journal de M. de Girardin...*).

PIECES ANNEXES

ANNEXE I

Tableau récapitulatif des oeuvres du sieur de La Croix

I. Ouvrages imprimés

- *Mémoires contenant diverses relations très curieuses de l'Empire othoman...* Paris, Claude Barbin, 1684 - 2 vol. in 8°.
 privilège : 3 novembre 1682.
 achevé d'imprimer : 1er décembre 1682.
- *Guerre des Turcs avec la Pologne, la Moscovie et la Hongrie,* Paris, Michel Guérout, 1689 - In 12, 314 p.
 privilège : 31 décembre 1688.
 achevé d'imprimer : 15 mars 1689.
- *Etat général de l'Empire otoman depuis sa fondation jusqu'à présent et l'abrégé des vies des Empereurs par un solitaire turec, traduit par M. de La Croix,* Paris, Pierre Hérissant, 1695 - 3 vol. in 12, 484 p + 470 p + 599 p - 89 p.
 privilège : 18 novembre 1694.
 achevé d'imprimer : 31 août 1695.
- *La Turquie chrétienne sous la puissante protection de Louis-le-Grand, protecteur du cristianisme en Orient, contenant l'état présent des nations et églises grecque, arménienne et maronite dans l'Empire ottoman,* Paris, Pierre Hérissant, 1695 - In 12, 411 p.
 privilège : 13 décembre 1694.
 achevé d'imprimer : 5 janvier 1695.
 une édition séparée est mise en vente sous le titre d'*Etat présent des nations et églises grecque, arménienne et maronite en Turquie* - In 12, 266 p. Le format est plus petit et la typographie plus serrée.
 une réédition est donnée en 1715 sous le titre de *la Turquie chrétienne*.
- Nous ajoutons à cette liste un ouvrage traditionnellement attribué à Phérotée de La Croix qui, pour plusieurs raisons (voir Ière partie, chapitre III, page 50, note 41), peut être attribué au sieur de La Croix : *Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne, où l'on voit ce qu'il y a de remarquable, tant dans la terre ferme que dans les îles, avec ce que le roi a fait de mémorable contre les corsaires de Barbarie...*, Lyon, Amaulry, 1688 - 4 vol. in 12.
 privilège : 15 décembre 1687
 achevé d'imprimer : 10 août 1688.
 les ouvrages de bibliographie signalent l'existence de quelques exemplaires portant l'adresse suivante : Paris, E. Michallet, 1688.

II. Ouvrages manuscrits

Dans la mesure du possible, nous avons établi notre classement en fonction des dates de composition des différents manuscrits.

- *Mémoires (...) contenant diverses relations de Constantinople, des moeurs, coustumes, religion politique et gouvernement des Turcs...*, 2 vol, XLVI - 516 p + XIV - 428 p, 235 x 172 mm.
 - composées entre 1680 et 1682
(la dédicace au roi est datée du 26 mars 1682)
 - Bibl. nat. :
 - . un exemplaire complet relié aux armes du roi :
mss. fr. 6094 - 6095
 - . un exemplaire complet relié aux armes de Colbert :
mss. fr. 6096 - 6097
 - . un exemplaire incomplet (tome I uniquement) relié
aux armes de Colbert : nouv. acq. fr. 4438.
- *Mémoires (...) contenant l'estat présent de l'Eglise grecque et les révolutions du royaume de Thunis depuis la conquête de l'Empereur Charles-Quint jusqués à présent*, VII - 285 p.
 - composées à la même époque que l'ouvrage précédent
 - Bibl. nat., ms. fr. 6098, exemplaire relié aux armes du roi.
- *Estat de la marine de l'Empire othoman et le journal de l'armée navalle...*, 186 fol., 225 x 168 mm.
 - composé vers 1686
 - Bibl. nat., ms. fr. 14679, exemplaire dédicacé à Pontchartrain et relié à ses armes
 - Bibliothèque Mazarine, ms. 1939 (2815). Exemplaire aux
armes du roi, IX - 353 p., 195 x 145 mm.
 - Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 4898, exemplaire dédicacé
à Louis XIV et relié aux armes de Colbert. Même pagination
et mêmes dimensions que l'exemplaire précédent.
- *Le serrail des empereurs turcs ou othomans...*, XI-415 p., 244 x 184 mm.
 - composé vers 1686
 - Bibliothèque nationale, ms. fr. 6123
 - Bibliothèque Mazarine, ms. 1937 (2835). Exemplaire beaucoup
plus soigné que le précédent avec de nombreuses gravures qui
font penser qu'il était préparé en vue d'être édité.
- *Estat au juste de l'Empire othoman*
 - mémoire rédigé vers 1687 - 1688
 - Min. Aff. étr., C.P. Turquie, suppl. 6, fol 248-267

- *Journal du sieur de La Croix*, 3 vol., 190 x 130 mm
 - Bibl. nat.,
 - . mss. fr. 6101 - 6102 (première et deuxième partie), VII - 465 p + IV - 325 p. Dédicacés au roi et reliés à ses armes.
 - . nouv. acq. fr. (troisième partie), VIII- 378 p. Dédicacé au roi et relié aux armes de Marie-Rosalie de Brouilly de Piennes, marquise de Châtillon.
 - . nouv. acq. fr. 10839 - 10841. Exemplaire complet. Ex-libris de Saint-Sulpice,
 - Bibliothèque municipale d'Auch
 - . mss. n° 27. Exemplaire complet.
 - Bibliothèque de Berlin
 - . Mss. Phillipps 1934 - Exemplaire complet.
- *Relation nouvelle de la Terre Sainte*. Nous regroupons sous ce titre plusieurs "moutures" de la *Relation nouvelle géographique et historique de la Terre Sainte* composée en 1696 et conservée à la Staatsbibliothek de Munich sous la cote *cod. gall. 718*.
 - . dans le même dépôt, on trouve un abrégé de cette relation (*cod. gall. 710*, 257 p. au lieu de 433 p.)
 - . Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4993, *Relation nouvelle et exacte de la Terre Sainte...* dédiée à M. Hébert. Sans indication de date
 - . Min. Aff. étr., *Mém. et Doc. Turquie*, t. 35, fol 105-245, *Relation nouvelle de la Terre Sainte...*, écrite en 1701
 - . Bibliothèque de Berlin, ms. Phillipps 1933, *Relation de la Terre Sainte*
 - . Bibl. nat., ms. fr. 6100, *Stations, prières et cérémonies du saint pèlerinage de Jérusalem*. Ces 155 pages correspondent à la quatrième partie du *cod. gall. 718*.
- *Relation nouvelle de la Haute-Ethiopie ou Abyssinie*
 - . Bibl. nat., nouv. acq. fr. 1822, *Description de la Haute-Ethiopie ou Abyssinie*, dédiée au P. de la Chaise, 1699, VI-200p, 205 x 145 mm.
 - . Bibliothèque de Berlin, ms. Phillipps 1922, *Relation nouvelle...*, dédiée au P. de La Chaise, 1700.
 - . Min. Aff. étr., *Mém. et Doc. Afrique*, t. 3, *Relation de la Haute-Ethiopie...*, dédiée au cardinal de Noailles, 1700.
 - . Bibl. nat., nouv. acq. fr. 7505, *Relation nouvelle...*, dédiée à M. Hébert, fin 1700.
 - . Bibl. nat., ms. fr. 2144, *Relation nouvelle...*, dédiée au roi, 1701.

- *Etat général, géographique et historique de la monarchie d'Espagne dans les quatre parties du monde avec une relation exacte et curieuse de l'élévation de Philippe V sur le trosne de cette monarchie...*, composée à la fin de l'année 1701
 - Bibliothèque du Musée Condé (Chantilly),
X - 931 p, 185 x 260 mm.
 - la deuxième partie seulement est conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 4137.
- *Jérusalem, ancienne et moderne...*,
 - Bibl. nat., ms. fr. 2130, IX - 302 p, 260 x 195 mm.
On retrouve de nombreux éléments de la *Relation nouvelle de la Terre Sainte*, mais La Croix ajoute de prétendus "souvenirs personnels" à la dissertation (Voir Ière partie, chapitre III, p.42)
- *Histoire des antitiquités d'Egipte*,
 - Bibl. nat., ms. fr. 6145, 1700, IX - 400 p
Les deux premiers livres de l'*Egipte ancienne et moderne* (Bibl. nat., ms. fr. 6093) reprennent d'assez près ce manuscrit.
- *L'Egipte ancienne et moderne, seconde partie. De l'Egipte moderne*,
 - Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4989, 1704,
XII - 373 p., 255 x 180 mm
. C'est le développement des éléments contenus dans le troisième livre de l'*Egipte ancienne et moderne*(ms. fr. 6093).
- *Nouvelle description de l'Italie ancienne et moderne*,
 - Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4994, VI, 175 p.
. Manuscrit identique à la *Relation nouvelle et exacte de l'Italie* (ms. fr. 6099) dédiée au roi et reliée à ses armes. Aucun élément ne permet de dater avec certitude la composition.
- *Description géographique et historique des royaumes de Naple et de Sicile et de l'isle de Sardaigne contenant leur état ancien et moderne et l'importance de leur recouvrement pour la gloire du roy*,
 - Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 3714.
. Difficilement datable. Dedicacé au roi et relié à ses armes. XXIV - 156 p., 262 x 183 mm.

ANNEXE II

Spécimens de l'écriture du Sieur de la Croix (planches 1 et 2) et de l'écriture du secrétaire de Léonor Gravier d'Ortières (planche 3)

1°) Ecriture à main posée. C'est celle qu'on peut reconnaître dans ses ouvrages manuscrits et dans ses nombreux placets. L'échantillon reproduit est conservé aux Archives nationales sous la cote A.E. B^{III} 244, pièce 24, fol 1-2, La Croix à Pontchartrain, s.l.n.d.

2°) Ecriture plus cursive. C'est celle que l'on rencontre dans les lettres adressées à Colbert de Croissy en 1685. L'échantillon reproduit provient des Archives du Ministère des Relations extérieures (C.P. Turquie, t.17, fol 147-148, La Croix à Colbert de Croissy, 4 mai 1685).

3°) Le secrétaire de Gravier d'Ortières est certainement le "copiste-calligraphe" qui retranscrit les dissertations des différents collaborateurs de l'*Estat des places que les princes mahométans possèdent sur les cotes de la mer Méditerranée* (Bibl. nat., ms. fr. 7176). L'échantillon reproduit provient des archives de la première inspection de d'Ortières dans les Echelles du Levant (Arch. nat., A.E. B^{III} 231, pièce 5).

A

Monseigneur de Pontchartrin
Secrétaire, & Ministre
d'Etat

Monseigneur

(R. F. 1711)
 Mon dessein, en mettant cet ouvrage au jour, dont le Roi m'a
 accordé le privilege, et qui est déjà sous la presse, étoit de le dedier
 à Votre Grandeur, afin de vous donner, Monseigneur, quelques
 foibles marques de mon ancien attachement depuis le College,
 et de ma reconnoissance; mais l'ayant communiqué à M.^r de
 Salabery, il m'a témoigné que les dedicaces ne vous sont point
 agreables, cest pourquoy la crainte de vous deplaire m'a
 empêché de mettre une Epistre, sans votre permission, à la tête
 de la copie manuscrite de la relation Nouvelle de la terre S.^{te}
 que ie prens la liberté de vous presenter.

tres humble, tres obeissant, et tres obligé
 Serviteur De la Croix

ay devant Secret.^{res} de l'Amb.^e de France
 La Porte

J'ay eu l'honneur a la fin de ma précédente, laquelle de
 arrivera ~~cette~~ avant celle-ci, de marquer a Vostre grandeur que
 les^{rs} de laqueres cy devant Secretaire de Monsieur de guilleragues
 s'estant mis en teste de devenir Resident, s'est avisé de troubler
 le repos de la meilleur Dame du monde par un libel mal digéré
 de toutes les prétentions aussi Imaginaires, que mal fondées sur
 une fautive declaration d'un Capucin dont l'Intention, quoy que
 puissent dire les Preres pour le di sculper, estoit tres meschante.
 comme d'ordinaire les grandes fautes en attirent d'autres ce
 Secretaire s'est retiré chez l'ambassadeur d'Angleterre, avec
 lequel il avoit une liaison fort estroite, ainsi, Monseigneur,
 que vous s'aprendrez. cette schiette, accompagnée de plusieurs
 autres ~~fautes~~ raisons tres fortes contenues dans un proces-
 verbal, dont je ne doute point que Madame l'ambassadrice
 envoie copie a la Cour, ont operé la demission. Il a esté
 prouvé par là malgré un jacobinisme et quelques autres des lurs

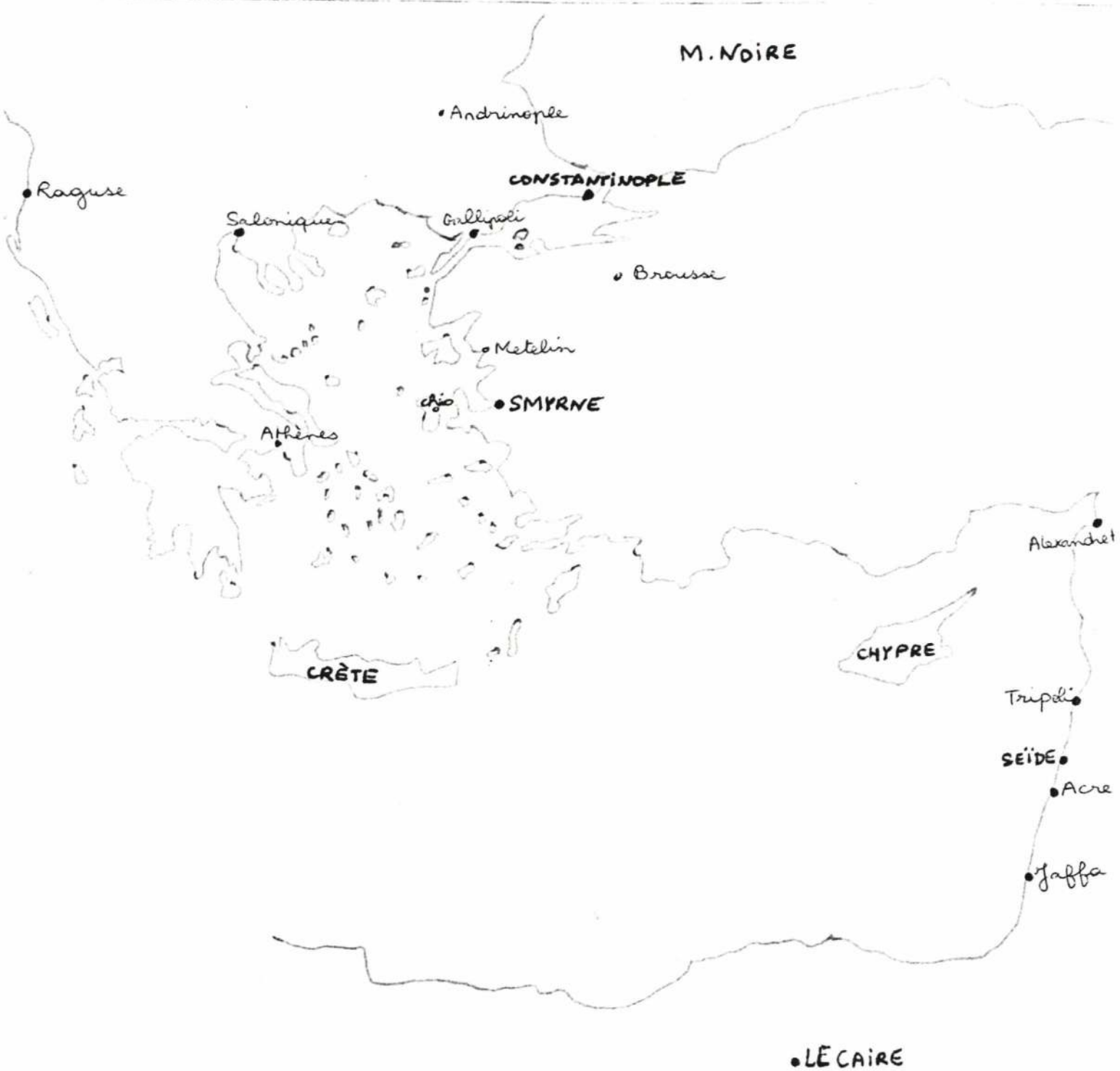
Vostre grandeur

hermann de la croix
 obligé
 De la croix

Morant juge a propos plustost que de fixer icy
une somme pour cela, d'obliger chaque Eschelle
a y faire la despense a laquelle on me croira obligé
qui de cette maniere ne sera pas sensible, J'ose
esperer Monseigneur que vous aurez la bonte
d'enuoyer les ordres necessaires pour cela, parce que
si j'estois obligé de supporter cette despense avec
celle que je dois faire en partant, ce que le Roy
me donne m'en fourniroit a peine le tiers, ne
croyant pas Monseigneur que vostre intention
soit que je consume autant de mon bien dans
ce voyage, qui doit apporter une si grande utilité
au commerce. Je suis Monseigneur avec un
tres profond respect et une soumission tres grande.
Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

Dimitrie

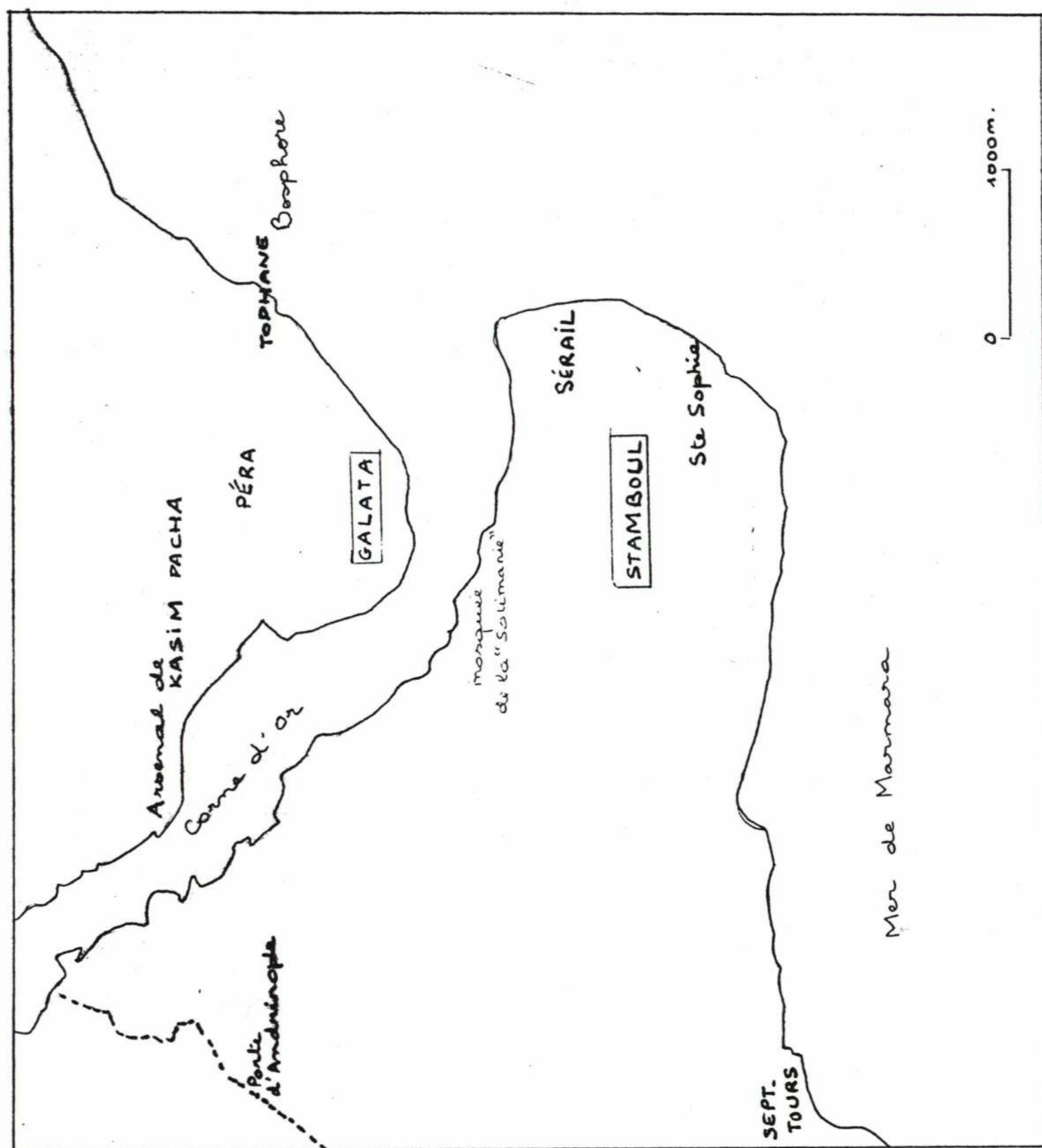
CARTE DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE



CARTE DE L'EUROPE ORIENTALE



PLAN DE CONSTANTINOPE



INDEX DES NOMS DE PERSONNES

- ABOU-NEUFEL-KHAZEN
 123.
- ABSALON
 80.
- AHMED I, sultan de 1603 à 1617
 141.
- AKAKIA, Roger
 69, 70, 72.
- ALMERAS, Guillaume d'
 10.
- APAFI, Michel
 68, 69, 70, 72, 80, 81, 84,
 85, 87, 89.
- ARNAULD, Antoine
 15.
- ARNAULD de POMPONNE
 voir POMPONNE.
- ASSAN, kaïmakan de Constantinople,
 147.
- ASSAN BEIG
 78.
- ARVIEUX, Laurent d'
 11, 12, 13, 14, 18, 19, 29,
 59.
- AUBERT
 35.
- BANFFY, Dionyse
 69.
- BARBIN
 28.
- BARCA, Luca
 140.
- BAUDEQUIN de FLORIGNY
 22.
- BAUJEU, chevalier de
 18.
- BEAUFORT, duc de
 10, 122.
- BEAUMONT, Nicolas de
 69.
- BELDY, Paul
 85.
- BERGERET, Jean-Louis
 30, 31.
- BESNIER, Pierre
 147.
- BETHUNE, François-Gaston de
 63, 78, 79, 80, 86, 96.
- BIDAUT
 119.
- BLACAS de
 37.
- BLOIS, M. de
 14, 19.
- BLONDEL, écrivain sur l'Aventurier
 34.
- BLONDEL, Joseph
 32, 51.
- BLONDEL, secrétaire de Croissy et Torcy
 31, 32.
- BONNAC, Jean-Louis DUSSON, marquis de
 41, 59.
- BONNART
 21.
- BOUILLON, cardinal de
 51.
- BOURGOGNE, duc de
 39.
- BREMONT
 37.
- BREVES, comte de
 122.
- BROUILLY, Marie-Rosalie de, marquise
 de Châtillon
 55.
- BRUE, Benjamin
 51.
- CABOGA
 66, 140.
- CANIZARES, P.
 68.
- CANTEMIR, Dimitrie
 134.
- CARREY, Jacques
 14.
- CASTAGNERES
 voir CHATEAUNEUF.

- CESY, Philippe de HARLAY, comte de
9.
- CHARDIN, Jean
19, 59, 133.
- CHATEAUNEUF, Pierre de CASTAGNERES de
33, 34, 36, 113, 118.
- CHENIER, André
135.
- CHENIER, Louis
135.
- COLBERT, Jean-Baptiste
20, 22, 23, 24, 27, 36, 52, 90,
91, 95, 97, 106.
- COLBERT de CROISSY, Charles
27, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 43,
44, 52, 107, 108, 109, 111, 112,
113, 114, 116, 117, 120, 130.
- COLBERT de TORCY
16, 54, 107.
- COLIGNY, Jean de
10.
- COLYER, Jacques
115.
- COLYER, Justin
115.
- COMBES de
124, 125.
- CONTI, prince de
80.
- COPPIN, P.
123.
- CREVANT, Raymond-Louis de, marquis de
PREUILLY d'HUMIERES
19.
- DANTAN
25, 98.
- DEBROVSKI, Stanislas
145.
- DELAVAUD, Louis
8.
- DENIS, Louis
61.
- DESHAYES de CORMENIN
122.
- DOROCHENKO, Piotr
77, 78, 83.
- DUMÉ d'APLEMONT, Jacques
17.
- DU MENÉ, chevalier
124.
- DUPUY, consul à Smyrne
91.
- ESTRADES, Jean-François d'
74.
- FABRE, Jean-Baptiste
44, 112, 113, 114.
- FABRE, Joseph
92, 112.
- FAGON, Gui-Crescent
36.
- FAYDHERBE, Rhombaut
14.
- FEBVRE, Michel
122, 129.
- FERRIOL, Charles de
51.
- FONTAINE, Georges(drogman)
12, 18, 23, 94, 109, 110, 112.
- FORBIN-JANSON, Mgr. de
24, 39, 43, 56, 62, 63, 64, 65,
68, 70, 72, 73, 74, 78, 79, 138,
146.
- FORNETTY, Dominique
23, 93, 94, 110.
- FORVAL, s^r de
80, 84.
- FRANGIPANI, comte
65.
- GALLAND, Antoine
5, 15, 19, 21, 25, 28, 35, 48,
49, 52, 59, 133, 134.
- GALLOYS, abbé Jean
23.
- GASPARINI, Mgr.
111, 115.

- GHIZA, M. de
68, 70.
- GICOURT, M. de
23.
- GIRARDIN, Etienne
31, 32, 33, 34.
- GIRARDIN, Pierre,
13, 14, 29, 30, 31, 32, 33,
34, 41, 44, 47, 48, 107, 110,
113, 117, 118, 119, 124, 125,
147.
- GNINSKI, Jean, palatin de Culm
79.
- GONTAUT-BIRON, Jean de
61.
- GRAVIER d'ORTIÈRES
32, 119, 124, 125, 126, 127,
128, ~~153~~, ~~156~~.
- GUILLERAGUES, Anne-Marie,
Madame de
44, 109, 111, 114, 115, 147.
- GUILLERAGUES, Gabriel Joseph de
La Vergne, vicomte de
4, 5, 14, 26, 29, 30, 31, 45,
93, 94, 95, 96, 98, 99, 106,
107, 108, 109, 111, 112, 115,
117, 121, 130, 134, 147.
- GUILLERAGUES, Marie-Anne,
marquise d'O
35, 112.
- GUILLES
22.
- HARLAY, de
voir CESY
- HARLAY-SANCY, Achille de
61.
- HATIDGÉ, princesse de
71.
- HÉBERT
39.
- HENRI IV
122.
- HÉRISSANT, Pierre
37.
- HEZARFEN, Hussein
28.
- IBRAHIM, pacha de Bosnie
72, 78, 82, 145, 146.
- IBRAHIM, pacha de Damas
82, 83.
- INNOCENT XI
105.
- JANSON, cardinal de
voir Mgr de FORBIN-JANSON
- JONGLA
114.
- KAPY, Georges
85.
- KARA ASSAN OGLOU
120.
- KARA IBRAHIM
106, 116, 140.
- KARA MUSTAFA
82, 84, 87, 93, 94, 96, 98, 105,
106, 116, 140.
- KARWOWSKI, Jean
145.
- KECZER
84.
- KENDE
84.
- KHINDSPERG, Johann-Christoph von
66.
- KHMELNITSKY, Bogdan
83.
- KHMELNITSKY, Georges
83.
- KOBYTECKI, François
145.
- KÖPRÜLÜ, Ahmed
17, 82, 93, 96, 116, 140, 142.
- KÖPRÜLÜ, Mohamed
17, 18, 60, 82, 120, 141.
- KÖPRÜLÜ, Mustafa
120.
- KOUL OGLOU MUSTAFA
120.

- LA BROSSE, Gui de
36.
- LA CHAISE, François d'AIX de
35, 39.
- LA CROIX, Dominique
4.
- LA CROIX, Jehan-François de
9.
- LA CROIX, Phérotée de
3, 50, 143.
- LA FEUILLADE, duc de
25.
- LAGNY
35.
- LA GRANGE d'ARQUIEM, Anne-Marie-
Louise de
63.
- LA GRANGE d'ARQUIEM, Marie-
Casimire de
63, 79.
- LA GRANGE d'ARQUIEM, marquis de
79.
- LA HAYE-VANTELET, Denis
10, 14, 76, 113.
- LA HAYE VANTELET, Jean
10, 18, 35, 76.
- LA MOTTE, Mme de
14.
- LANDRONSKI
78, 145.
- LA NOUE
122.
- LE BRET, Pierre-Cardin
36, 37.
- LE FEBVRE, Jacques
5.
- LEIBNIZ
122.
- LEMPEREUR, Louis
35, 37.
- LEMPEREUR, sr
35.
- LEOPOLD Ier
- LORRAINE, Charles de
62, 105.
- LUBOMIRSKI
78, 145.
- LUDOLF
49.
- LUSINGE, René de
122.
- MAVROCORDATO, Alexandre
43, 44, 66, 71, 73, 74, 75, 76,
77, 83, 84, 94, 103, 121, 138,
143.
- MAGNI, Cornelio
59.
- MAINTENON, Madame de
35, 36, 46
- MEERMAN
45, 55.
- MERILLE
109.
- MICHEL-ANGE, père
17.
- MITRANI, Isaac
113.
- MOHAMED CHELEBY, alias Dom Philippe
42.
- MOHAMED EL-HAFSI
29.
- MOHAMED le Conquérant
116.
- MOHAMED IV, sultan
56, 58, 96, 116, 119, 121, 125,
142.
- MONTAIGU, comte de
135.
- MOROSINI
105.
- MUSTAFA, kizlar aga
141.
- NADASDI, comte
65.
- NALLOT
22.
- NEUBOURG, comte de
62.
- NICOLAS, martyr grec
51.

- NICOLE
15.
- NICOUSIOS, Panayote
18, 23, 24, 66, 67
- NOAILLES, cardinal de
39.
- NOGUÈRES
109, 112, 117.
- NOINTEL, Charles-Henry de
14.
- NOINTEL, Charles Olier, marquis de
1, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17,
19, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 31,
39, 43, 47, 48, 52, 54, 56, 57,
58, 59, 60, 62, 64, 66, 68, 70,
71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 81,
84, 89, 90, 91, 93, 94, 95, 96,
97, 98, 99, 102, 103, 116, 139.
- O, François de Villers, marquis d'
111, 112.
- O, marquise d'
voir Marie-Anne de GUILLERAGUES
- ORTIERES, d'
voir GRAVIER d'ORTIERES
- PACHAU, Louis
13, 92, 95, 96, 97.
- PARTHEMIUS, patriarche
83.
- PECQUET, Antoine
16.
- PERRUCA
112.
- PETIS DE LA CROIX, François (père)
1, 2, 24, 29.
- PETIS DE LA CROIX, François (fils)
1, 2, 4, 5, 48, 134.
- PETITPIED, Nicolas
22.
- PETROCZY, Stephan
67.
- PHÉLYPEAUX
voir PONTCHARTRAIN
- PHILIPPE V, duc d'Anjou puis roi
d'Espagne
39, 50.
- PHILLIPPS, sir Thomas
45, 55.
- PICARD ou LE PICART
15, 19, 25, 98.
- PLANTIER
124, 125.
- POMPONNE, Simon ARNAULD, marquis de
22, 27, 73, 76, 77, 78, 79, 86,
89, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 99,
100, 122.
- PONCET
46.
- PONTCHARTRAIN, Jérôme de
8, 52.
- PONTCHARTRAIN, Louis de
8, 24, 34, 35, 36, 37, 38, 39,
46, 51, 52.
- POSTEL, Guillaume
122.
- POTOCKI
78, 145.
- POULARD, Pierre
51.
- RADITSCH, Andreas
67.
- RAZAULT
125.
- RÉVÉREND, Dominique
80, 81.
- ROBOLY, Jean-François
78, 113
- ROSEN, baron
34.
- ROULE, LE NOIR du
46.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques
135.
- RYCAUT, sir Paul
59.
- SAINT-JACQUES, M. de
95.
- SAINT-PREST
16.
- SAINT-PRIEST, François-Emmanuel GUI-
GNARD, comte de
29.

- SALABERRY, M. de
 52.
 SAMOÏLOVITCH
 83.
 SAUVANS, M. de
 64, 97, 138, 139.
 SAVOIE, Eugène de
 105.
 SEIGNELAY
 32, 36, 52, 95, 112, 113, 127.
 SINELLI
 87.
 SINIASKI
 78, 145.
 SOBIESKI
 62, 63, 64, 68, 70, 79, 82, 87,
 101, 105.
 SPON, Jacob
 25, 133.
 SULEÏMAN II, sultan
 119.
 SULEÏMAN III, sultan
 121, 125.
 SULEÏMAN, pacha
 116, 120, 140.
 SULEÏMAN Aga
 11, 12, 17.
 SZEPESSY, Paul
 67.
 TATTENBACH
 65.
 TELEF, Pierre
 145.
 TELEKI, Michel
 69, 80, 81, 86, 87.
 TELLÈS
 49.
 TÖKÖLY, Emeric
 86, 87, 116.
 TOURNEFORT, Joseph PITTON de
 36.
 TRANA, Isaac
 76.
 VAUDRICOURT
 92.
 VAUVRE, Jean-Louis de
 32, 147.
 VIGNAU, sieur du
 123.
 VILLIERS, baron de
 voir WOHNER
 VITRY, marquis de
 87.
 VIVONNE, maréchal de
 25.
 WIELHORSKI, Georges
 145.
 WINIOWIECKI, Constantin
 78, 145
 WISNIOWIECKI, Michel Koributh
 69.
 WOHNER, alias le baron de Villiers
 33, 34, 118.
 ZOLIOMY, Nicolas
 84.
 ZORAUVINSKI
 78, 145.
 ZRINY, comte
 65.
 ZRINY, Hélène
 86.

TABLE DES MATIERES

Sources	I
Bibliographie	VIII
Liste des abréviations	XIV
Introduction	1

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION DU TÉMOIN

Chapitre I :	Le Secrétaire du marquis de Nointel (1670-1680)	10
Chapitre II :	La quête incessante d'un emploi	27
Chapitre III :	Un personnage et une oeuvre controversés	41

DEUXIEME PARTIE : LE TEMOIGNAGE SUR L'AMBAS-
SADE DU MARQUIS DE NOINTEL (1670-1680)

Introduction		54
Chapitre I :	Présentation du <i>Journal</i> du sieur de La Croix	55
Chapitre II :	L'amorce des négociations et la première mission du secrétaire de La Croix (1674-1675)	62
Chapitre III :	Les espoirs déçus (1676-1677)	73
Chapitre IV :	L'abandon des projets de diversion (1677-1679)	82
Chapitre V :	La disgrâce du marquis de Nointel ..	89
Conclusion		101

TROISIEME PARTIE : LE TEMOIGNAGE SUR L'EMPIRE
OTTOMAN APRES LE SIEGE DE VIENNE (1683)

Introduction		105
Chapitre I :	L'ambassade de France à Constantino- ple de la mort de Guilleragues (5 mars 1685) à l'arrivée de Girardin (janvier 1686) d'après le témoi- gnage de La Croix	107
Chapitre II :	La contribution de La Croix aux projets de conquête de l'Empire ottoman	119
Conclusion		130

Conclusion générale	131
Pièces Justificatives	136

ANNEXES :

Tableau récapitulatif des oeuvres du sieur de La Croix	149
Spécimens d'écriture	153
Carte de la Méditerranée orientale	157
Carte de l'Europe orientale	158
Plan de Constantinople	159
INDEX DES NOMS DE PERSONNES	160

